



Assemblée générale

Distr. générale
25 mai 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Points 140 et 141 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2022

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2022

Avant-propos et introduction

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
Résumé	5
Introduction	7
A. Méthode et structure	18
1. Méthode d'établissement du budget-programme	18
2. Suite donnée aux résolutions 75/243 , 75/252 et 75/253 , concernant la structure du budget	19
B. Postes et autres objets de dépense	19
1. Budget ordinaire : vue d'ensemble	19
2. Explications concernant les variations, par facteur et chapitre ou entité	22
3. Postes proposés	40
4. Actualisation des coûts	50
5. Crédits qui pourraient être demandés pour 2022 après la présentation du projet de budget-programme	56
6. Fonds de réserve pour 2023	57
7. Prévisions de recettes pour 2022	58
8. Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires	58

* [A/76/50](#).



Annexes

I.	État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	60
II.	Définitions	66
III.	Récapitulatif des ressources financières et des postes nécessaires	69
	Tableaux complémentaires	69
1.	Ressources financières et postes	69
	a) Ressources proposées pour 2022, par source de financement	69
	b) Postes, par source de financement	69
2.	Évolution des ressources financières, par objet de dépense	70
3.	Récapitulatif, par catégorie, par classe et par chapitre, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes	71
4.	Taux de change de diverses monnaies par rapport au dollar des États-Unis, taux d'inflation annuels, coefficient d'ajustement et ajustement au coût de la vie, de 2021 et 2022, par lieu d'affectation	78
5.	a) Augmentations prévues pour 2023 en raison des créations ou réaffectations de postes proposées en 2022, par chapitre	81
	b) Augmentations prévues pour 2023 en raison des créations ou réaffectations d'emplois de temporaire (autres que pour les réunions) proposées en 2022, par chapitre	81
6.	a) Ressources financières pour 2022, par source de financement et par chapitre	82
	b) Postes pour 2022, par source de financement et par chapitre	84
7.	Ressources demandées au titre de la formation pour 2022	86
8.	Évolution des ressources demandées au titre des voyages du personnel, par chapitre	87
9.	Montant total des dépenses relatives à l'informatique et aux communications engagées en 2020, par chapitre	89

Avant-propos

Le projet de budget-programme pour 2022 vise à soutenir les États Membres à un moment crucial pour l'humanité. Face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à la crise climatique, aux conflits de longue durée et aux problèmes immémoriaux, comme la pauvreté, la faim et la haine, le monde doit œuvrer de manière stratégique et systémique à la construction de sociétés et d'économies plus durables, résilientes et inclusives dans lesquelles règne l'égalité des genres. L'Organisation des Nations Unies demeure au centre de la coopération multilatérale pour le bien commun, et cette centralité s'accompagne d'une obligation de résultat.

Depuis le début de la pandémie, l'Organisation a mobilisé tous ses moyens pour aider les populations et les gouvernements, dans le monde entier, à répondre aux besoins immédiats tout en planifiant le relèvement. Nous devrions toutes et tous être fiers que l'ONU ait pu s'adapter aussi rapidement à une situation qui avait changé du tout au tout et poursuivre ses activités essentielles, qu'il s'agisse des opérations de paix, du développement, de l'aide humanitaire et de bien d'autres activités.

Sont présentés dans ce troisième projet de budget-programme annuel les plans que nous avons établis et les ressources dont nous avons besoin pour exécuter les mandats que les États Membres nous ont confiés par l'intermédiaire des organes délibérants. Est également décrite l'action menée par le Secrétariat pour faire face à la pandémie. L'accent est aussi mis sur les avantages que procurent les investissements dans la formation du personnel et dans une stratégie de communication globale. L'aisance avec laquelle s'est fait le passage à des modalités de télétravail prouve le bien-fondé des investissements qui ont été consentis dans les outils et les infrastructures informatiques et dénote la capacité d'adaptation du personnel.

Le cycle budgétaire annuel nous a permis de présenter des budgets plus étroitement en prise sur un environnement mondial dynamique ; la pandémie en est un bon exemple. Plus d'un millier de gestionnaires de programmes, toutes entités confondues, ont participé encore une fois à l'établissement du projet de budget.

Le format du projet de budget-programme se stabilise et, lors de ce troisième cycle, seuls des recalibrages mineurs ont été opérés sur la base des orientations données par l'Assemblée générale dans ses résolutions [75/243](#) et [75/252](#). Tous programmes et sous-programmes confondus, le projet de budget pour 2022 comprend plus d'un millier de résultats.

L'ONU est aujourd'hui une organisation plus souple et plus agile, capable de mieux répondre aux réalités nouvelles et changeantes. On trouve de nombreux exemples de cette agilité dans le projet de budget.

Le projet de budget-programme pour 2022 continue de tirer parti des investissements consentis dans le développement ces dernières années, notamment le système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Les augmentations proposées au titre du programme ordinaire de coopération technique nous aideront à mieux soutenir le renforcement des capacités. Des ressources supplémentaires sont demandées pour les activités à l'appui du développement de l'Afrique, ainsi que pour les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

En ce qui concerne l'examen des fonctions financées au moyen de fonds extrabudgétaires demandé par l'Assemblée générale pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, il est proposé dans le projet de budget pour 2022 de financer un certain nombre de postes au moyen du budget ordinaire et non plus au moyen des ressources extrabudgétaires, ce qui permettrait d'avoir une plus grande prévisibilité. Pour démontrer notre engagement en faveur de la protection des droits humains, il est ainsi proposé de transformer 16 emplois de personnel temporaire (autres que pour les réunions) en postes inscrits au budget ordinaire pour des activités liées aux droits humains.

Nous avons également besoin de ressources pour investir dans les infrastructures et la résilience. Des ressources sont demandées pour rendre les locaux plus accessibles aux personnes en situation de handicap et moderniser les infrastructures de sécurité, ainsi que pour adapter le dispositif de sécurité aux nouvelles menaces. Il est également proposé de renforcer les services d'évaluation et de contrôle interne pour faciliter l'exécution des mandats et aller dans le sens d'une plus grande transparence et d'une meilleure application du principe de responsabilité.

L'action que nous menons continue d'être entravée par de graves problèmes de liquidités. Les arriérés ont atteint un niveau record en 2020, et les recouvrements au début de 2021 ont connu d'énormes fluctuations. Bien que les recouvrements se soient récemment améliorés, l'imprévisibilité des montants reçus et du calendrier des versements est telle qu'il est difficile de planifier l'exécution du budget de manière fiable, les réserves insuffisantes sont sollicitées à l'excès et les effets des limitations structurelles se font sentir de manière plus aiguë. Le versement intégral et en temps voulu des quotes-parts reste un devoir et un impératif.

Avec le présent projet de budget-programme, nous réaffirmons notre conviction que l'ONU est cruciale en ce qu'elle contribue à l'édification d'un monde plus juste, plus équitable et plus équilibré : un monde qui donne des chances égales à toutes et à tous et dans lequel les plus vulnérables voient leur existence reconnue et reçoivent l'aide dont ils ont besoin ; un monde qui protège l'environnement pour que les générations futures puissent profiter du développement et de la prospérité ; un monde où la paix et les relations amicales entre les nations sont la norme, où l'état de droit règne et où chacun jouit des droits humains ; un monde où nous œuvrons tous ensemble pour écarter les menaces communes et tirer parti d'un progrès collectif.

J'espère que les États Membres verront la sagesse et la valeur des propositions présentées dans le projet de budget-programme et qu'ils apporteront le soutien matériel, financier et politique dont nous avons besoin pour faire avancer le travail essentiel que mène l'Organisation.

(Signé) António **Guterres**

Résumé

Ressources financières et postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Montant des crédits ouverts pour 2021	3 208 080,1	9 959
Ajustements techniques	(122 349,4)	(1)
Nouveaux mandats et mandats élargis	13 845,7	43
Autres changements	20 147,6	4
Variation nette	(88 356,1)	46
Projet de budget-programme pour 2022 (avant actualisation des coûts)	3 119 724,0	10 005
Actualisation des coûts	56 305,5	–
Projet de budget-programme pour 2022 (après actualisation des coûts)	3 176 029,5	10 005

Le projet de budget-programme pour 2022 s'élève à 3 119,7 millions de dollars avant actualisation des coûts, ce qui représente une réduction de 2,8 %, soit 88,4 millions de dollars, par rapport aux crédits ouverts pour 2021. Les ressources demandées permettront de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

La diminution nette de 122,3 millions de dollars due à des ajustements techniques tient principalement au non-renouvellement de crédits ouverts pour 2021 au titre de projets de construction pluriannuels et de mandats émanant du Conseil des droits de l'homme, ainsi qu'à la fermeture et à la liquidation de deux entités, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS).

L'augmentation de 13,8 millions de dollars qui est proposée aux fins de la mise en œuvre de mandats nouveaux ou élargis se décompose comme suit :

- 6,1 millions de dollars qui serviraient à inscrire au budget ordinaire 43 postes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine qui sont actuellement financés au moyen de ressources extrabudgétaires, y compris des postes pour lesquels les fonctions qui s'y attachent ont un caractère continu, ainsi qu'il est ressorti de l'examen qui avait été demandé, ce qui permettrait à l'Office de disposer d'un financement plus prévisible et durable ;
- 4,4 millions de dollars qui permettraient de donner suite aux résolutions et décisions du Conseil des droits de l'homme ;
- 3,3 millions de dollars qui permettraient de donner suite aux résolutions et décisions de l'Assemblée générale.

L'augmentation de 20,1 millions de dollars qui est proposée au titre des autres changements se décompose comme suit pour l'essentiel :

- une augmentation de 7,4 millions de dollars au titre des missions politiques spéciales (une augmentation nette de 0,3 million de dollars, après prise en considération des 7,1 millions de dollars qui ont été retirés, au titre des ajustements techniques, en raison de la liquidation du BINUGBIS et du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi). L'augmentation s'explique comme suit : l'intensification des opérations de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan après la phase de démarrage ; des ressources

supplémentaires pour les traitements en raison d'un taux de vacance plus faible pour 297 postes qui ont été approuvés en 2021 et qui étaient soumis à un taux de vacance de 50 % ; l'application des barèmes des traitements les plus récents et l'augmentation de la part des missions politiques spéciales dans les dépenses de fonctionnement du Centre de service régional d'Entebbe (Ouganda). Elle est compensée en partie par des réductions des frais de fonctionnement concernant principalement la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ;

- une augmentation de 6,3 millions de dollars au titre des travaux de construction, qui servira principalement à financer le système normalisé de contrôle des accès visant à renforcer la sécurité des locaux de l'ONU, de gros travaux d'entretien et de transformation concernant notamment la sûreté et la sécurité, et l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ;
- une augmentation de 4,5 millions de dollars, qui servira à couvrir la part des dépenses engagées au titre du progiciel de gestion intégré à financer au moyen du budget ordinaire, pendant la période de stabilisation d'Umoja en 2022 ;
- une augmentation de 2,8 millions de dollars, qui servira au renforcement du pilier Développement, en particulier en ce qu'il a trait au programme ordinaire de coopération technique, au Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, et qui aidera les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable pendant la décennie d'action ;
- la transformation en postes de 16 emplois de temporaire (autres que pour les réunions), sans que le montant global change, ce qui permettra d'étayer les mandats de nature permanente ayant trait aux droits humains ;
- une diminution d'environ 4,5 millions de dollars, qui tient à l'utilisation de modalités d'exécution des mandats ayant un meilleur rapport coût-avantage, y compris de modalités qui sont mises en œuvre pour reconstruire en mieux, ce qui montre que l'Organisation a su se tourner vers des pratiques et des méthodes de travail inédites et plus efficaces, qui, dans une certaine mesure, pourront être conservées après la pandémie. Ces modalités ne sont pas les mêmes pour chaque département et bureau et comprennent généralement des diminutions au titre des voyages, des fournitures et accessoires, du mobilier et du matériel, des services contractuels et des frais généraux de fonctionnement. Parmi ces modalités, on peut citer un recours accru à la formation en ligne dans diverses entités, qui a entraîné une baisse des crédits demandés, principalement au titre des fournitures et accessoires et des voyages. Par ailleurs, l'Office des Nations Unies à Genève et le Département de l'appui opérationnel ont revu leurs besoins à la baisse en ce qui concerne les fournitures de bureau et les fournitures concernant le courrier et la valise diplomatique, en raison d'une moindre occupation des bâtiments et d'un moindre recours aux documents papier. En outre, pour les missions politiques spéciales, les données d'expérience concernant les dépenses de fonctionnement engagées en 2020 expliquent la réduction des ressources demandées pour 2022.

Introduction

1. Dans sa résolution [72/266 A](#), l'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [41/213](#), [42/211](#), [52/12 B](#), [54/252](#), [55/231](#), [57/300](#), [58/269](#), [60/260](#), [60/283](#), [64/259](#) et [66/257](#), s'est félicitée que le Secrétaire général soit déterminé à améliorer, dans le cadre de la réforme de la gestion, l'aptitude de l'Organisation des Nations Unies à s'acquitter des mandats qui lui étaient confiés. Elle a approuvé le changement qui était proposé, à savoir le remplacement à titre expérimental des exercices budgétaires biennaux par des exercices annuels à compter du budget-programme de 2020, et décidé que le projet de budget-programme se composerait de trois parties :
 - a) la partie I : le plan-cadre, dans lequel il serait fait état des priorités à long terme et des objectifs de l'Organisation ;
 - b) la partie II : le plan-programme, dans lequel figureraient une description des programmes et sous-programmes et des informations sur les résultats escomptés ;
 - c) la partie III : les ressources nécessaires pour les postes et les objets de dépense autres que les postes, par programme et sous-programme.
2. Le projet de budget-programme pour 2022 a été établi conformément à cette décision et structuré en conséquence ; il convient de noter que, conformément au paragraphe 8 de la résolution [72/266 A](#), le plan-cadre est présenté une fois tous les trois ans. L'Assemblée générale a également décidé que les parties I et II lui seraient soumises pour examen par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination et que la partie III lui serait soumise, également pour examen, par l'entremise du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.
3. Dans ses résolutions [75/243](#), [75/252](#) et [74/254 A à C](#), l'Assemblée générale a pris des décisions concernant le plan-programme et l'ouverture de crédits pour 2021 et formulé des principes directeurs à l'intention du Secrétaire général concernant la présentation du projet de budget-programme pour 2022. On trouvera dans le présent document une description des mesures qui ont été prises pour donner suite aux résolutions [75/243](#) et [75/252](#) en ce qui concerne la présentation. Conformément à la pratique établie, les ressources demandées dans le projet de budget-programme pour 2022 sont comparées aux crédits que l'Assemblée a approuvés pour 2021 dans sa résolution [75/254 A à C](#)¹.
4. Le montant total des ressources nécessaires pour les missions politiques spéciales continue d'être inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme. Comme suite à l'adoption de la résolution [72/266 A](#), les prévisions de dépenses des différentes missions sont présentées sous forme d'additifs au chapitre 3.

L'action du système des Nations Unies face à la pandémie de maladie à coronavirus

5. Peu avant 2020 et alors que l'Organisation des Nations Unies se préparait à célébrer son soixante-quinzième anniversaire en réaffirmant son attachement à ses valeurs fondamentales et au multilatéralisme, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) s'est abattue sur le monde. Résolue à poursuivre son action et renforcée par les récentes réformes, l'ONU s'est rapidement mobilisée en synchronisation avec les États Membres, les partenaires et les donateurs afin d'organiser une riposte robuste et globale, montrant ainsi son aptitude à travailler en étroite collaboration avec les différentes entités composant le système des Nations Unies. L'action menée s'articule autour de plusieurs volets : la solidarité internationale, un cessez-le-feu mondial, la mobilisation de fonds, notamment au bénéfice des pays en développement, et une réponse globale

¹ Le calendrier d'établissement du projet de budget n'a pas permis de prendre en considération les crédits supplémentaires que l'Assemblée générale a approuvés dans sa résolution [75/253 B](#) du 16 avril 2021 ; il sera tenu compte de ces crédits dans le rapport sur les prévisions de dépenses révisées en raison des fluctuations des taux de change et d'inflation.

face aux conséquences sanitaires et socioéconomiques de la pandémie. Des fonds et des mécanismes ont été créés pour aider les pays à faire face à la COVID-19 et à se relever, et le Secrétaire général a publié des notes de synthèse tout au long de 2020 sur des sujets clés (conséquences socioéconomiques de la COVID-19, dette, genre, conséquences pour les enfants, personnes en situation de déplacement, alimentation et nutrition, emplois, personnes âgées, éducation, couverture sanitaire universelle, tourisme) et sur les dimensions régionales de la pandémie.

6. Pour atténuer la pénurie de fournitures médicales au niveau mondial, l'ONU a rapidement créé l'Équipe spéciale des Nations Unies pour la chaîne d'approvisionnement COVID-19, dont les travaux sont coordonnés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM), et tiré parti du savoir-faire accumulé par les entités des Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en matière de logistique pour trouver des fournisseurs capables de mobiliser rapidement les fournitures médicales nécessaires. Le 14 avril 2020, la première d'une longue série de cargaisons est partie d'Addis-Abeba, l'un des huit pôles mondiaux de livraison ; elle était composée d'équipements de protection individuelle, d'équipements vitaux, notamment des ventilateurs, et de fournitures de laboratoire. Malgré un approvisionnement en dents de scie, l'OMS a réussi à se procurer des équipements médicaux et des équipements de protection et à les expédier dans environ 150 pays.
7. L'ONU a œuvré sans relâche pour faciliter la mise au point de vaccins, d'outils de diagnostic et de traitements et s'est attachée à mettre en adéquation recherche et développement, à accélérer les formalités d'approbation réglementaire, à mobiliser les filières de fabrication et à trouver des fonds de sorte que les populations de tous les pays puissent avoir accès à des vaccins le plus rapidement possible. Une nouvelle forme de collaboration, le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT), a été mise en place le 23 avril 2020 : elle vise à accélérer la mise au point et la production des tests, des traitements et des vaccins et à les rendre accessibles à toutes et à tous. L'Accélérateur ACT est composé des quatre volets suivants : outils de diagnostic, traitements, vaccins et renforcement des systèmes de santé. Le volet Outils de diagnostic – placé sous la direction de la Foundation for Innovative New Diagnostics et du Fonds mondial – a soutenu la mise au point et l'autorisation d'utilisation d'urgence au titre du protocole EUL de l'OMS de tests antigéniques de diagnostic rapide qui peuvent être utilisés ailleurs qu'en laboratoire, ce qui a facilité l'accès de 120 millions de personnes à des tests peu coûteux. En outre, il a fait l'acquisition de 65 millions de tests (32,3 millions de tests moléculaires (tests d'amplification en chaîne par polymérase) et 32,8 millions de tests antigéniques de diagnostic rapide) pour le compte de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Le volet Traitements – placé sous la direction de Unitaid et Wellcome Trust – a suivi plus de 300 essais exploitables, aidé à faire reconnaître la dexaméthasone comme le premier traitement permettant de survivre à la COVID-19 et, moins de 20 jours après l'inscription de ce médicament parmi les médicaments reconnus efficaces dans le traitement de la COVID-19, mis 2,9 millions de doses de dexaméthasone à la disposition des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. En outre, il a mis sur pied une équipe spéciale d'urgence chargée des questions relatives à l'oxygène dans le contexte de la COVID-19 de façon à répondre aux besoins quotidiens en oxygène de plus d'un demi-million de patients dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (le volet Vaccins) – dirigé par la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies, Gavi Alliance et l'OMS – s'est procuré 2 milliards de doses de vaccin, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et en a livré la première cargaison au Ghana trois mois après l'administration de la première dose de vaccin dans un pays à revenu élevé ; au 21 mai 2021, plus de 65 millions de doses avaient été livrées dans 119 pays par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX. En partenariat avec l'UNICEF et le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents, le Connecteur de systèmes de santé – dirigé par la Banque mondiale, l'OMS et le Fonds mondial – a fait l'acquisition, au bénéfice des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, d'équipements de protection individuelle d'une valeur de

50 millions de dollars et évalué l'état de préparation de plus de 140 pays en ce qui concerne le déploiement des vaccins contre la COVID-19.

8. Ce qui a commencé comme une crise sanitaire a rapidement perturbé de nombreux autres aspects de notre vie. Les frontières se sont fermées et les échanges se sont réduits de manière draconienne, ce qui a perturbé l'approvisionnement en médicaments. L'ONU s'est mobilisée pour éviter les perturbations des chaînes d'approvisionnement et a ajusté ses activités pour atténuer les conséquences de la pandémie. Par exemple, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a renforcé l'appui fonctionnel qu'elle apporte à la Commission des stupéfiants, qui s'est réunie 117 fois, soit une augmentation de plus de 150 % par rapport à 2019, de façon à améliorer l'approvisionnement en médicaments sous contrôle international pendant la pandémie. En collaboration avec le système des Nations Unies pour le développement et des partenaires, notamment la Commission de l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a accéléré la mise en œuvre du projet régional d'achats groupés de produits pharmaceutiques et lancé la Plateforme africaine de fournitures médicales – une plateforme numérique qui permet aux pays d'Afrique d'acheter à moindre coût du matériel médical homologué. Parmi les achats prévus figuraient 10 000 ventilateurs bon marché et des tests rapides mis au point au Sénégal et coûtant 1 dollar, qui permettraient aux personnes dans le besoin d'accéder à des tests et à des traitements abordables. Avec le soutien du NEPAD, du Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et du Centre du commerce international, l'Afrique a réussi à surmonter en partie les difficultés d'approvisionnement. La rapidité avec laquelle plusieurs vaccins candidats ont été mis au point a été telle que la Plateforme africaine de fournitures médicales a pu se procurer 670 millions de doses de vaccins contre la COVID-19.
9. L'approche globale et concertée suivie par l'ONU a permis d'obtenir des résultats concrets, notamment l'harmonisation des procédures et formalités du commerce international, la réduction des droits de douane frappant les fournitures médicales et l'adoption de moyens de paiement électronique aux douanes, qui ont été facilitées par la CNUCED. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a aidé les pays à prendre des mesures visant à faciliter le transit à destination et en provenance des pays en développement sans littoral. Les douanes népalaises ont constitué une équipe d'intervention rapide pour que les biens essentiels soient dédouanés dans les deux heures, et le Bhoutan a mis en place des procédures de dédouanement sans contact et s'emploie à dédouaner les marchandises avec le moins d'interférences possible. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a intensifié l'action qu'elle mène pour faciliter les échanges en soutenant la création de « voies spéciales » pour le dédouanement rapide des fournitures médicales et en mettant à profit des normes communes relatives aux fournitures médicales, aux masques, aux désinfectants et aux équipements de protection individuelle pour faire face aux pénuries. Pour combler les lacunes des accords commerciaux bilatéraux et régionaux en Asie et dans le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), conjointement avec d'autres entités des Nations Unies, a lancé un « hackathon » consacré aux politiques : plus de 150 coauteurs ont rédigé 60 contributions dans lesquelles on trouve des idées quant à des dispositions types pour les accords commerciaux régionaux, en vue d'une adoption accélérée, qui visent à atténuer les vulnérabilités et les perturbations des chaînes d'approvisionnement. La Commission économique pour l'Europe (CEE) a soutenu l'établissement d'un instrument normatif, en coordination avec d'autres organismes, dans le cadre d'un projet du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques visant à aider les États membres à accélérer le contrôle conjoint des marchandises de base et à faciliter les flux commerciaux transfrontières pendant et après la pandémie. La CEE a accéléré le déploiement du système international eTIR, outil qui garantit des opérations de passage des frontières sans papier et sans contact, et de procédures qui ont permis de garder les frontières ouvertes et de protéger chauffeurs et douaniers contre le virus. Au moment de

l'établissement du présent document, 16 parties contractantes avaient officiellement demandé à être connectées au système international eTIR.

10. Conscient que la pandémie mettait à mal des acquis durement gagnés en matière de développement durable et les perspectives de réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, en avril 2020, le système des Nations Unies a élaboré le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19, sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Y sont définis les paramètres de l'aide socioéconomique d'urgence que le système fournit aux pays en se fondant sur la note de synthèse du Secrétaire général intitulée « Shared responsibility, global solidarity » (responsabilité partagée, solidarité mondiale). Y sont également définis les cinq grands volets de l'action à mener, à savoir les services de santé, la protection sociale et les services de base, les emplois, les mesures macroéconomiques et la collaboration multilatérale, la cohésion sociale et la résilience des populations.
11. À la fin de 2020, les équipes de pays des Nations Unies avaient aidé les autorités de 164 pays à prendre des mesures socioéconomiques immédiates et à préparer le relèvement. Au total, 71 pays ont mis en œuvre plus de 300 politiques de protection sociale, qui s'adressent en priorité aux populations à risque. Près de 25 millions de personnes ont eu accès à des fournitures essentielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, dont 650 000 personnes en situation de handicap et plus de 2,2 millions de migrants, de réfugiés, d'apatrides ou de déplacés. Plus de 9,2 millions d'élèves du primaire ont reçu des repas ou des rations à emporter. Plus de 101 000 entreprises, dont 83 000 microentreprises et petites ou moyennes entreprises, et 1 100 syndicats ont reçu un coup de pouce pour rester à flot.
12. Comme suite à la publication de la note de synthèse sur la dette en avril 2020, dans laquelle le Secrétaire général demandait qu'une bonne partie des droits de tirage spéciaux soit allouée aux pays en développement sur la base du critère de la vulnérabilité plutôt que sur celui des revenus, le Secrétaire général a lancé, avec les Premiers Ministres de la Jamaïque et du Canada, l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après dont l'objet est de garantir qu'il y ait des fonds suffisants pour financer à la fois la réponse immédiate à la crise et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'Initiative a aidé à mieux positionner l'ONU comme un forum où la communauté internationale débat du financement du développement. L'Initiative a été lancée en avril 2020, en réaction au soutien insuffisant apporté aux pays en développement à l'occasion du sommet extraordinaire du Groupe des Vingt en mars et d'autres forums qui se tenaient à l'époque. À la suite de la première réunion de haut niveau qui s'est tenue en mai et qui a rassemblé plus de 50 chefs d'État, six groupes de discussion thématiques ont été créés. Ils ont travaillé tout au long des mois de juillet et d'août et, en septembre, ils avaient établi un document de 127 pages dans lequel étaient énoncées plus de 200 orientations allant du financement extérieur à la dette et aux liquidités, en passant par les flux financiers illicites, qui visaient à faciliter un relèvement plus durable reposant sur de meilleures bases. Ces orientations ont d'abord été présentées aux ministres des finances début septembre, puis aux chefs d'État fin septembre. Une deuxième note de synthèse, intitulée « Liquidités et dette : agir maintenant pour trouver des solutions en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable », et une réunion des chefs d'État et de gouvernement, organisée par le Secrétaire général, ont permis de faire le point de l'aide reçue par les pays en développement en matière de financement du développement et d'examiner les recommandations énoncées dans la deuxième note.
13. Les commissions régionales se sont également mobilisées. Pour faire face à l'augmentation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a proposé une réponse à deux niveaux en matière de systèmes alimentaires, qui a débouché sur l'adoption de 55 politiques et mesures axées sur la lutte contre la faim dans 20 pays, notamment une prime contre la faim, consistant en des transferts d'argent et des aides alimentaires, et des politiques d'investissement visant à renforcer la résilience du système agroalimentaire dans les pays de la région, l'accent étant mis sur les petites exploitations agricoles familiales. La

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a analysé en profondeur les conséquences de la pandémie sur la sécurité alimentaire, s'aidant de paramètres de simulation et de différents scénarios, pour proposer des mesures que les acteurs nationaux, régionaux et mondiaux pourraient prendre pour construire un avenir plus sûr en ce qui concerne la sécurité alimentaire dans les États arabes. Ce faisant, elle a mis à jour 22 profils de pays en matière de sécurité alimentaire, au moyen du cadre de suivi de la sécurité alimentaire arabe adopté au niveau régional afin de soutenir les initiatives menées au niveau national pour améliorer une situation déjà désastreuse. Elle a également facilité l'accès aux politiques et aux outils utilisés par différents pays du monde pour aider les États arabes à se faire une idée des politiques qui donnaient de bons résultats et des mesures qu'ils pourraient prendre pour faire face aux conséquences de la pandémie et protéger les groupes vulnérables, en particulier pour ce qui était des mesures de relance budgétaire et des mesures de protection sociale. Pour accompagner l'action menée au niveau national, la CESAO a fait des modélisations et des analyses des conséquences socioéconomiques de la COVID-19 dans la région, y compris une analyse du multiplicateur fiscal, qui ont orienté les décisions prises par les parlements en matière de relance budgétaire, de dette publique et différentes options de stabilisation de la dette, et une analyse régionale de la viabilité de la dette dans le contexte de l'atténuation des conséquences de la pandémie. Elle a mis au point un outil interactif (COVID-19 Stimulus Tracker) pour suivre les mesures de relance budgétaire dans le monde ; cet outil cartographie et présente visuellement les mesures prises sur le front budgétaire et sur celui de la protection sociale pour faire face à la pandémie et facilite l'apprentissage par les pairs et le dialogue sur les orientations envisageables dans ces deux domaines. En outre, les cinq commissions régionales se sont servies de l'outil pour arrêter un ensemble harmonisé de mesures de protection sociale, qui ont permis de faire progresser l'analyse des politiques dans ce domaine et de leur efficacité comparée suivant les régions et les pays. La CEPALC a également fourni une assistance technique à 14 pays pour assurer la continuité de la production statistique, notamment pour ce qui était de la collecte de données concernant l'indice des prix à la consommation, les enquêtes sur les ménages et la balance des paiements, la collecte ayant été interrompue pendant la pandémie. Les pays ont ainsi disposé de meilleures bases pour prendre des décisions et suivre de près les conséquences de la pandémie. Le Département des affaires économiques et sociales a lui aussi apporté un soutien au niveau mondial, collaboré avec le Partenariat mondial pour les données du développement durable pour renforcer la capacité des États Membres de se servir des sources de données administratives à des fins statistiques et soutenu la mise en place de bases de données de référence nationales novatrices sur la COVID-19 en reliant différentes sources de données et en chargeant des données sur une plateforme d'information géospatiale.

14. L'ONU a également apporté son concours dans les zones de conflit. Le 23 mars 2020, le Secrétaire général a lancé un appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial et mobilisé le système des Nations Unies et la communauté mondiale pour éviter que la pandémie n'aggrave les risques pesant sur la paix et la sécurité dans le monde. L'appel a suscité un large soutien : plus de 180 États Membres se sont rangés derrière le Secrétaire général, de même que plusieurs organisations régionales, plus de 20 mouvements armés et autres entités et plus de 800 organisations de la société civile. Les associations de femmes, en particulier, se sont mobilisées dans le monde entier par l'intermédiaire de plateformes en ligne et des médias sociaux pour demander la cessation immédiate des hostilités et obtenir qu'il soit tenu compte des questions de genre en ce qui concerne les engagements liés à la COVID-19 pris dans les textes de cessez-le-feu. Dans certains cas, l'appel à un cessez-le-feu mondial a donné un nouvel élan aux processus de paix. Grâce au concours apporté par les missions politiques spéciales, des cessez-le-feu et des accords politiques ont été conclus en Libye, dans le Caucase du Sud et en Ukraine. L'ONU, par l'intermédiaire du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, a également fourni une assistance électorale aux États Membres qui ont organisé des élections en 2020 : son intervention a porté sur l'éducation des électeurs et sur la fourniture de formations et de matériel pour garantir la sécurité des électeurs, des candidats et des agents électoraux.

15. L'ONU a accompagné l'action menée par les États Membres pour faire face à la pandémie. En Afrique, elle a eu recours à la filière accélérée pour débloquer les premiers versements, pouvant aller jusqu'à 50 000 dollars par projet, afin de soutenir une série de projets de relèvement économique, de cohésion sociale et de renforcement de la résilience au Kenya, au Niger, en Sierra Leone et au Togo. Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient a rencontré les autorités palestiniennes et israéliennes afin de faciliter les livraisons d'articles médicaux et humanitaires dans les zones de Gaza et de Cisjordanie densément peuplées. Au total, 12 492 cargaisons d'aide humanitaire ont été acheminées par camion en 2020, soit une augmentation de 125 % par rapport à 2019, ce qui a permis de garantir l'accès à du matériel médical vital, notamment à des ventilateurs, des concentrateurs d'oxygène et des lits de soins intensifs.
16. Les effets dévastateurs de la pandémie touchent davantage les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles. En complément de la note de synthèse du Secrétaire général intitulée « L'impact de la COVID-19 sur les femmes », le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a produit une analyse sur le genre dans laquelle il a lui aussi demandé que l'action menée contre la pandémie prenne en considération le fait que les femmes étaient concentrées dans le secteur non structuré de l'économie, assumaient une part disproportionnée du travail domestique, n'avaient qu'un accès limité à la sécurité sociale et risquaient donc de tomber plus souvent dans le dénuement. Se fondant sur cette analyse, il a publié des orientations, notamment des orientations intitulées « Seven possible actions – women's rights and COVID-19 », qu'il a établies avec l'Union africaine. De même, mais cette fois-ci au niveau mondial, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) s'est associée aux gouvernements pour mener 51 enquêtes d'évaluation rapide concernant les questions de genre en vue d'éclairer l'élaboration de politiques et plans de relèvement nationaux qui tiennent compte de ces questions, en particulier l'adoption de mesures de protection sociale axées sur les femmes travaillant dans le secteur non structuré et de mesures visant à alléger la charge de travail supplémentaire qui s'est abattue sur les femmes à cause du confinement, qu'il s'agisse des soins ou des travaux domestiques non rémunérés. Pour progresser vers l'égalité des genres et l'avancement économique des femmes, la CESAP a fourni une assistance technique concernant les politiques relatives aux petites et moyennes entreprises ; elle a notamment aidé le Viet Nam à appliquer une politique nationale de soutien aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes et touchées par la pandémie. La CESAP a également dispensé des conseils en matière de genre et de handicap au Bangladesh, à la Chine et au Samoa. L'action de la CESAO s'est concentrée sur la prévention et la mise en place de systèmes de soutien permettant de contrer les risques accrus de violence domestique à l'égard des femmes et des filles pendant les périodes de confinement. Pour mieux protéger les groupes vulnérables et marginalisés, l'ONU, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), a fourni un filet de sécurité supplémentaire de l'ordre de 500 millions de dollars, touchant quelque 7,85 millions de personnes vulnérables, pour atténuer les difficultés socioéconomiques et les risques de protection. En réponse aux problèmes multidimensionnels créés par la COVID-19 pour les populations réfugiées, le HCR a intensifié son aide, notamment en facilitant l'accès de près de 9,38 millions de personnes à des services de santé ; 605 000 personnes ont bénéficié d'un soutien psychosocial et de services de santé mentale et plus de 1,18 million de femmes et de filles ont pu accéder à des soins complets.
17. Malgré la pandémie, l'ONU a poursuivi son action sans trop de perturbations. De nouvelles méthodes de travail et les plans de continuité des opérations, adoptés en grande partie à la faveur des réformes de la gestion portées par le Secrétaire général, ont permis au Secrétariat de rester pleinement fonctionnel. Les investissements faits ces dernières années dans le domaine de l'informatique et des communications ont été essentiels pour faciliter la généralisation du télétravail dans l'Organisation. Grâce aux fonctionnalités de collaboration et de visioconférence de Microsoft Office 365, les membres du personnel ont pu continuer de travailler ensemble malgré la distance. La structure informatique unifiée a également permis de consolider des systèmes, comme le système de correspondance interne, en les rendant accessibles en ligne, facilitant ainsi le télétravail.

18. De façon générale, des délégations de pouvoirs plus larges ont aidé les entités à mieux répondre aux besoins sur le terrain et ont grandement facilité la continuité des opérations pendant la pandémie.
19. Les nouvelles structures organisationnelles au Siège ont permis de clarifier les attributions des départements et d'améliorer la réactivité. Pendant la pandémie, le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Département de l'appui opérationnel ont travaillé ensemble pour fournir un soutien essentiel sous forme de politiques et de directives. Le Bureau des ressources humaines a révisé et publié rapidement certaines politiques et directives, en consultation avec les principales parties prenantes, pour tenir compte de la situation sur le terrain. Par ailleurs, le Département de l'appui opérationnel a mis sur pied un service chargé tout spécialement de répondre aux demandes urgentes liées à la COVID-19 en moins d'un jour ouvrable et, pour favoriser le renforcement des capacités, il a mis en service une plateforme de gestion des connaissances en ligne, le Knowledge Gateway, sur laquelle les entités clientes trouvent des conseils opérationnels.
20. Les structures de la chaîne d'approvisionnement ont permis au Secrétariat d'agir de manière plus agile. Les procédures d'achat d'urgence ont été activées le 22 mars 2020 et la Directrice de la Division des achats a ainsi disposé d'une enveloppe de 10 millions de dollars pour répondre aux besoins mondiaux urgents, dans le cadre d'une délégation de pouvoirs. Des équipements de protection individuelle et du matériel médical ont été achetés et livrés dans les lieux d'affectation qui en avaient besoin. On a élargi la délégation de pouvoirs en ce qui concerne les achats décentralisés pour faciliter l'approvisionnement en biens et services essentiels au niveau local.
21. Les organismes des Nations Unies ont collaboré pour faire face de manière plus efficace et intégrée aux risques auxquels sont exposés les membres du personnel des Nations Unies. Pour que le personnel et les partenaires du système des Nations Unies soient en mesure de rester et de poursuivre leur action dans les lieux d'affectation les plus difficiles, deux équipes spéciales interinstitutions ont été constituées : l'Équipe spéciale des Nations Unies pour les évacuations sanitaires liées à la COVID-19 et l'équipe spéciale chargée de la première ligne de maîtrise des risques. La première a coordonné 117 évacuations de patients touchés par la COVID-19. La seconde a établi des directives opérationnelles sur la gestion des flambées de COVID-19, qui ont été distribuées à tous les lieux d'affectation. Une application électronique de notification des flambées de COVID-19 a été conçue avec des partenaires et une application de suivi et de contrôle concernant la COVID-19 a été mise au point pour veiller au respect par les missions des mesures de santé publique. L'équipe spéciale chargée de la première ligne de maîtrise des risques a suivi l'évolution de la pandémie, facilité l'approvisionnement central et la distribution de fournitures et d'équipements médicaux de base, garantissant ainsi la résilience de la chaîne d'approvisionnement, et recommandé des mesures de quarantaine et d'isolement. Les services médicaux du Secrétariat ont également inspecté virtuellement 21 hôpitaux desservant les missions pour vérifier qu'ils étaient prêts à accueillir des patients touchés par la COVID-19.
22. En raison des confinements quasi généralisés, le Département de l'appui opérationnel a mis en place des consultations médicales en ligne pour les participants – plus de 150 000 – aux régimes d'assurance médicale de l'ONU, dont 50 000 membres du personnel recrutés sur le plan local dans les lieux d'affectation hors siège. Près de 40 000 téléconsultations ont été menées en 2020, contre 305 en 2019, ce qui a permis aux médecins et aux patients de se voir en toute sécurité pendant la pandémie. Le Département a également redoublé d'efforts pour aider les membres du personnel à prendre soin de leur santé mentale et proposé de nombreux services d'accompagnement dans ce domaine à plus de 4 500 personnes dans 67 pays.
23. À New York, le Département de l'appui opérationnel, en collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité, a veillé à ce que les locaux du Siège de l'ONU restent ouverts et à ce que des mesures sanitaires et des mesures de sécurité adéquates soient en place. Grâce à un nettoyage et une désinfection en profondeur, à une ventilation accrue, à l'installation de distributeurs de gel pour

les mains, à une signalétique et à de multiples mesures de distanciation physique, il a maintenu des conditions de travail sûres et évité tout problème majeur.

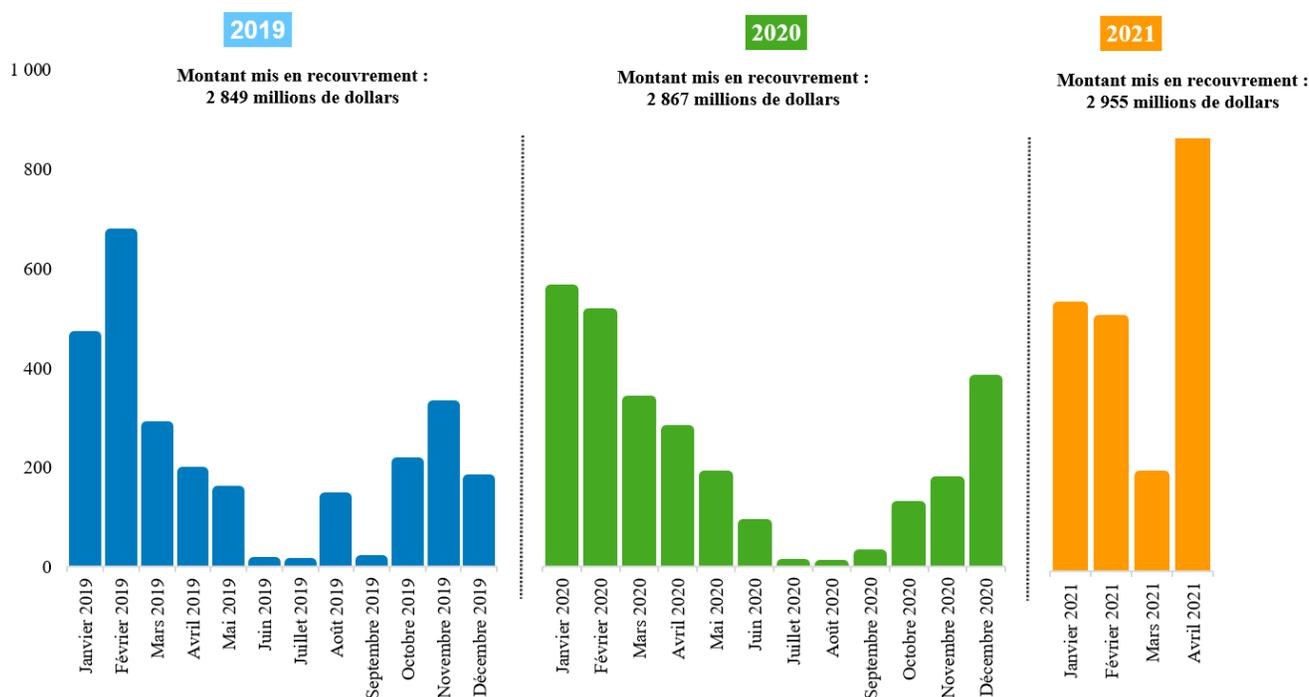
24. Le Secrétariat a continué d'apporter son concours aux réunions intergouvernementales. Pendant la pandémie, les réunions se sont tenues virtuellement ou selon des modalités hybrides pour faciliter le déroulement des procédures intergouvernementales. En mars 2020, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, en concertation avec le Bureau des affaires juridiques, a mis à la disposition des États Membres des procédures de prise de décision adaptées à la situation. L'ONU a fait l'acquisition de nouveaux outils pour garantir l'égalité de traitement de ses six langues officielles et fournir des services d'interprétation simultanée à distance à plus de 2 000 réunions dans le monde. L'Assemblée générale a ainsi adopté 37 résolutions et 36 décisions et le Conseil économique et social a adopté 26 résolutions et 50 décisions pendant la pandémie.
25. Afin de rallier un soutien international concernant les problèmes créés par la COVID-19, le Département de la communication globale a réorienté ses activités de communication pour les centrer sur la pandémie ; il a ainsi présenté des exemples de l'action menée par l'ONU, relatant la lutte menée contre la COVID-19 par les professionnels de santé dans le monde entier et relayant des témoignages d'artistes africains qui combattent la désinformation généralisée entourant la crise. Il a conçu la campagne de communication de l'ONU liée à la COVID-19, qui s'articule autour du thème « Ensemble pour la science, les solutions et la solidarité » et qui est couplée à l'initiative « Verified », dont l'objet est de contrer la désinformation au moyen de données factuelles reposant sur la science. L'objectif est de guider le discours et de mobiliser les énergies. Les centres d'information de l'ONU ont diffusé les contenus de l'initiative « Verified », qu'ils ont traduits en plusieurs langues. Le Département de la communication globale a dirigé les communications de crise du système des Nations Unies, en collaboration avec l'OMS, combinant les méthodes d'information traditionnelles, comme les stations de radio locales, et la couverture en direct et à la demande sur les médias sociaux et la télévision en ligne des Nations Unies.

Liquidités

26. La santé financière de l'Organisation est tributaire du versement ponctuel par les États Membres de la totalité des sommes dont ils sont redevables. Pour que l'Organisation puisse exécuter avec efficacité l'intégralité de son programme de travail, il est impératif que les États Membres l'appuient financièrement en la dotant d'un budget réaliste et en versant leurs contributions en temps voulu, de sorte que sa situation financière soit stable et prévisible pendant tout l'exercice.
27. La figure I montre l'évolution du recouvrement des contributions et met en évidence les fluctuations et la concentration d'un grand nombre de recouvrements au quatrième trimestre. En 2019 comme en 2020, les fonds reçus à la fin du premier trimestre représentaient la moitié du montant des contributions annuelles. À la fin du deuxième trimestre, ils représentaient 62 % du montant des contributions annuelles en 2019 et 70 % en 2020. Les versements reçus au troisième trimestre ont été les plus faibles, représentant seulement 6 % du montant des contributions annuelles en 2019 et 1 % en 2020. Au cours des deux années, 24 % des fonds ont été versés au quatrième trimestre. On dénote également un changement de tendance important en ce qui concerne les versements reçus au dernier trimestre de 2020, les montants les plus importants étant reçus vers la fin du trimestre : 387 millions de dollars ont ainsi été encaissés en décembre 2020, contre 145 millions de dollars en décembre 2019.

Figure I
Évolution du recouvrement des contributions entre 2019 et 2021

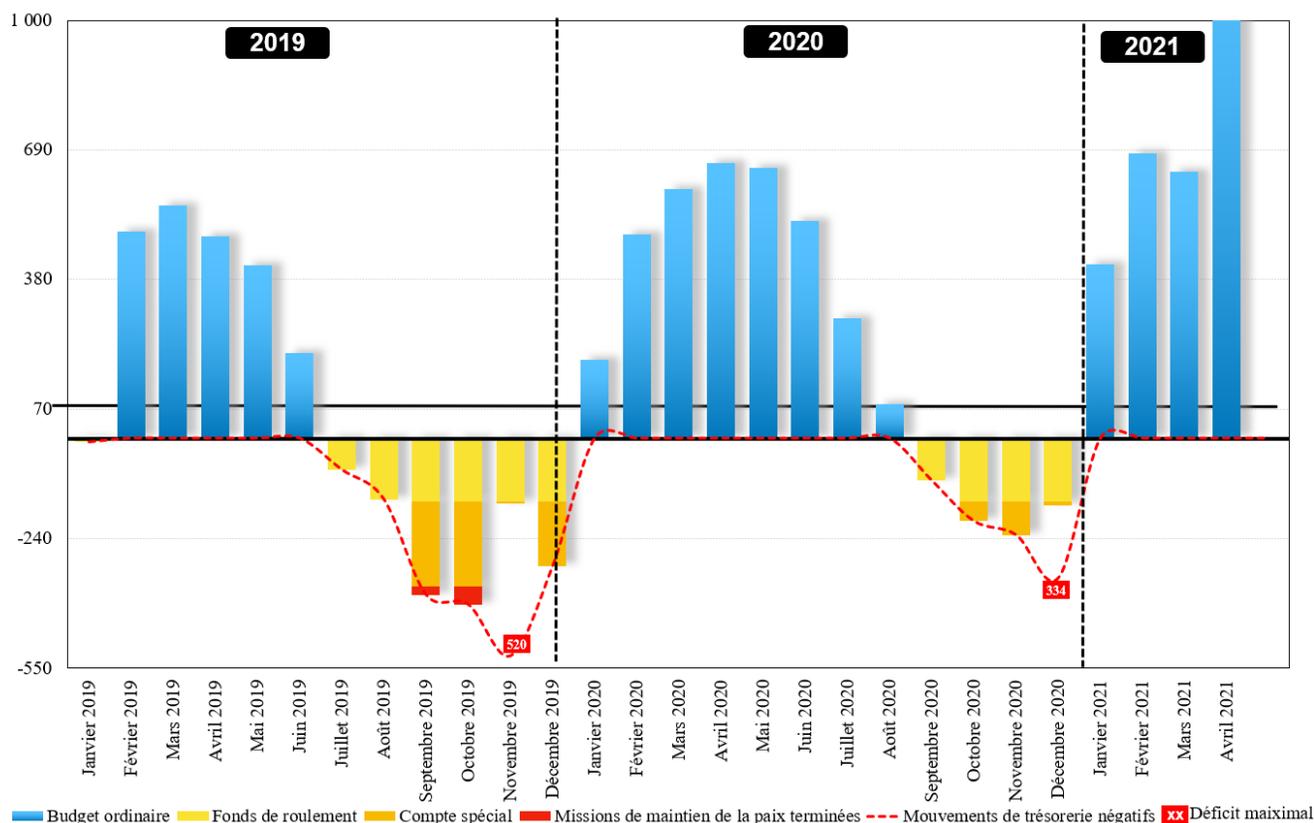
(En millions de dollars des États-Unis)



28. Pour régler les problèmes de liquidités et les problèmes structurels plus vastes qui entravent la gestion budgétaire, le Secrétaire général a proposé un ensemble de mesures à l'Assemblée générale, concernant à la fois le budget ordinaire et le budget des opérations de maintien de la paix, dans son rapport sur l'amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (A/73/809). Il s'agissait, entre autres, de propositions visant à augmenter la dotation du Fonds de roulement, à reconstituer le Compte spécial et à ne plus porter au crédit des États Membres les sommes qui n'auraient pas été dépensées, afin de renforcer les mécanismes de liquidités qui pourraient aider à atténuer les conséquences de la détérioration de la situation financière sur l'exécution des mandats. L'Assemblée n'a pas approuvé les mesures proposées pour le budget ordinaire.
29. Faute de pouvoir appliquer des mesures que l'Assemblée générale aurait approuvées pour atténuer le problème de liquidités, le Secrétariat a été contraint de piloter l'exécution des programmes en fonction des liquidités disponibles. La figure II montre les soldes mensuels des liquidités et les ponctions opérées sur les réserves de liquidités.

Figure II
Soldes des liquidités du budget ordinaire, 2019-2021

(En millions de dollars des États-Unis)



30. En 2018, les liquidités ont été épuisées dès le mois de mai. En 2019, en raison des nombreuses mesures d'économie prises en début d'année, les premières ponctions sur les réserves ont été repoussées au mois de juillet. En 2020, la première ponction a été opérée en septembre. Les mesures qui ont été prises pour gérer au mieux les liquidités ont également permis de contenir le déficit. En 2018, le Fonds de roulement et le Compte spécial ont été épuisés lorsque le déficit de trésorerie a culminé en octobre à 488 millions de dollars et il a fallu prélever une avance de 135 millions de dollars sur les comptes des missions de maintien de la paix dont le mandat était terminé. En novembre 2019, malgré les mesures prises en début d'année pour ne pas dépenser plus que les liquidités que l'Organisation prévoyait de recevoir, le déficit de trésorerie a atteint un record de 520 millions de dollars, et l'on a failli épuiser les soldes de liquidités des missions de maintien de la paix dont le mandat était terminé ; il a fallu prendre des mesures d'économie draconiennes pour éviter une aggravation de la crise. En 2019 comme en 2020, la quasi-totalité des réserves de liquidités du budget ordinaire était épuisée en fin d'année, contraignant l'Organisation à démarrer la nouvelle année avec de très maigres réserves.

31. L'ONU a commencé 2020 avec des arriérés atteignant le niveau record de 711 millions de dollars et pris des mesures d'économie pour gérer les liquidités. Dès février, les rentrées d'argent provenant des quotes-parts mises en recouvrement étaient tellement faibles qu'il a fallu durcir encore une fois les mesures d'économie, notamment en suspendant tous les recrutements pour les activités financées au moyen du budget ordinaire et en reportant les dépenses non liées aux postes chaque fois que cela était possible. Malgré le report de plusieurs décaissements en faveur des partenaires des Nations

Unies et le report de certaines dépenses dû à la pandémie, en décembre, il a fallu prélever une avance de 100 millions de dollars sur les comptes des missions de maintien de la paix terminées, car les réserves de liquidités du budget ordinaire ne suffisaient pas à payer le personnel. L'avance a été remboursée à la toute fin de l'année grâce à d'importantes rentrées de fonds en décembre, et le déficit a été limité à 334 millions de dollars, ce qui représente une amélioration par rapport au déficit de 520 millions de dollars enregistré en 2019, comme le montre la figure II.

32. À la fin de 2020, l'ONU est parvenue à ramener le déficit de trésorerie du budget ordinaire à 160 millions de dollars, contre 332 millions de dollars à la fin de 2019, en reportant les sorties de trésorerie pour de nombreux engagements pour 2020. Néanmoins, les arriérés de contributions ont atteint un nouveau record de 808 millions de dollars en fin d'année, augmentant encore la pression pesant sur les maigres réserves de liquidités. Le fait qu'une grosse partie des contributions soient versées dans les derniers jours de l'année, combiné à l'incertitude concernant ces rentrées d'argent, continue d'entraver l'allocation en temps voulu des ressources aux activités prescrites et oblige à engager les fonds en toute hâte vers la fin de l'année pour atténuer les conséquences sur l'exécution des programmes.
33. Les encaissements au premier trimestre de 2021 ont de nouveau été nettement inférieurs aux estimations et font apparaître de gros changements dans les habitudes de paiement des États Membres. Heureusement, les rentrées d'argent ont atteint un niveau record en avril, les contributions versées ayant totalisé 1 milliard de dollars, ce qui a permis d'améliorer la situation de trésorerie à la fin du mois d'avril 2021. L'ONU revoit donc les plans d'exécution du budget en vue d'assouplir quelque peu les restrictions pesant sur les recrutements et sur les dépenses autres que les postes. Bien que les recouvrements se soient récemment améliorés, l'imprévisibilité des montants reçus et des calendriers de versement complique la planification de l'exécution du budget et aggrave les conséquences qu'ont des réserves de liquidités insuffisantes et les limitations structurelles exposées dans le rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies.
34. Le projet de budget pour 2022 présenté ici suppose que les problèmes liés à la situation de liquidités ne se reproduiront pas en 2022. L'Organisation ne peut s'acquitter de ses mandats que si les États Membres s'acquittent de leurs obligations financières intégralement et en temps voulu. L'imprévisibilité des rentrées de fonds, exacerbée par la crise mondiale provoquée par la pandémie de COVID-19, met sérieusement à mal la capacité de l'Organisation d'exécuter les mandats qui lui ont été confiés. Le Secrétaire général n'a cessé d'appeler l'attention des États Membres sur l'aggravation de la crise et demandé des solutions propres à donner à l'Organisation une assise financière solide et stable qui lui permettrait de se concentrer sur l'exécution de ses mandats et de faire en sorte que les populations qu'elle sert ne subissent jamais les répercussions des incertitudes financières.

Représentation géographique et proportion de femmes dans les effectifs

35. Les objectifs concernant la représentation géographique équitable et la parité des genres font partie de la stratégie globale visant à instaurer un environnement pluriel qui reflète la diversité géographique et la diversité de genre des personnes que l'Organisation sert et dans lequel les différences de parcours, de point de vue et d'aptitude sont valorisées. Pour atteindre ces objectifs importants, l'ONU a mis en œuvre et continue de mettre en œuvre la Stratégie sur la parité des sexes et la Stratégie en faveur de la diversité géographique. La situation financière difficile de l'Organisation n'a pas permis de faire plus de progrès dans ces domaines.

A. Méthode et structure

1. Méthode d'établissement du budget-programme

36. Le budget-programme est établi selon la méthode approuvée par l'Assemblée générale au fil des ans, dont les principaux éléments sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1
Éléments de la méthode d'établissement du budget-programme

<i>Année</i>	<i>Document de référence</i>	<i>Principaux éléments, dispositions et domaines couverts</i>
1969	Résolution 2617 (XXIV)	Institution du concept d'actualisation des coûts
1986	Résolution 41/213	Institution de certains aspects du processus budgétaire, notamment le fonds de réserve
1987	Résolution 42/211	Approbation des directives relatives à l'utilisation et au fonctionnement du fonds de réserve
1993	Résolution 47/212 A	L'Assemblée générale réaffirme que la recherche d'efficacité est un processus continu et demande que des normes de production soient élaborées et que la présentation des ressources extrabudgétaires et des modifications du tableau d'effectifs soit améliorée
1999	Résolution 54/15	Institution des modalités de fonctionnement du Compte pour le développement
2000	Résolution 55/231	Institution des cadres de budgétisation axée sur les résultats dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2005
2004	Résolution 59/275	Remplacement du plan à moyen terme par le cadre stratégique, à partir de la période 2006-2007
2004	Résolution 59/264 A	Approbation du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur la méthode d'actualisation des coûts
2007	Résolution 62/236	L'Assemblée générale demande l'inclusion de ressources provenant d'autres sources de financement
2008	A/63/620 et résolution 63/263	Approbation par l'Assemblée générale de la méthode détaillée d'actualisation des coûts exposée dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
2013	Dernière version du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (ST/SGB/2013/4 et ST/SGB/2013/4/Amend.1) approuvée par l'Assemblée générale	Domaines couverts : <ul style="list-style-type: none"> • présentation, contenu et méthode d'établissement du budget-programme • examen et approbation du budget-programme • propositions révisées relatives au budget-programme • incidences sur le budget-programme • dépenses imprévues et extraordinaires • fonds de roulement • adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public

<i>Année</i>	<i>Document de référence</i>	<i>Principaux éléments, dispositions et domaines couverts</i>
2014	Résolution 69/274 A	L'Assemblée générale a approuvé l'utilisation des cours de change à terme dans la méthode d'actualisation des coûts et demandé que des informations plus détaillées et plus complètes soient extraites d'Umoja pour affiner les prévisions concernant l'actualisation des coûts
2017	Résolution 72/266 A	Approbation du passage à un budget annuel à titre expérimental ; décision selon laquelle le projet de budget-programme devrait comporter trois parties et que les parties I et II seraient soumises à l'Assemblée générale pour examen par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination et que la partie III lui serait soumise, également pour examen, par l'entremise du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
2018	Dernière version du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2018/3), approuvée par l'Assemblée générale	Domaines couverts : <ul style="list-style-type: none"> • processus de planification, de programmation et d'établissement du budget • cadre stratégique • aspects du budget qui ont trait aux programmes • contrôle de l'exécution du programme • évaluation
2019	Résolution 73/279	Approbation des modalités d'actualisation des coûts concernant le Centre du commerce international
2019	Résolution 74/251	Principes directeurs à suivre concernant l'établissement des projets de plan-programme et les informations sur l'exécution des programmes
2019	Résolution 74/262	Orientations concernant l'établissement des ressources nécessaires pour les postes et les autres objets de dépense
2020	Résolution 75/243	Principes directeurs à suivre concernant l'établissement des projets de plan-programme et les informations sur l'exécution des programmes
2020	Résolution 75/252	Orientations concernant l'établissement des ressources nécessaires pour les postes et les autres objets de dépense
2020	Résolution 75/253	Orientations concernant l'établissement des ressources nécessaires pour les postes et les autres objets de dépense

2. Suite donnée aux résolutions [75/243](#), [75/252](#) et [75/253](#), concernant la structure du budget

37. Comme suite à la présentation du projet de budget pour 2021, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a pris note au paragraphe 27 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 ([A/75/7](#) et [A/75/7/Corr.1](#)) des améliorations apportées à la partie consacrée aux postes et autres objets de dépense.
38. Dans sa résolution [75/252](#), l'Assemblée générale a donné des orientations supplémentaires sur cette partie, notamment sur les points suivants :

- a) présentation, à titre indicatif, d'estimations concernant les projets de construction ;
 - b) présentation d'informations récapitulatives sur les dépenses dans les domaines de l'informatique et des communications ;
 - c) présentation d'informations sur les postes qui sont vacants ou donnent lieu à des indemnités de fonctions depuis plus d'un an ;
 - d) présentation d'informations sur les conséquences de la pandémie ;
 - e) suppression des postes qui sont vacants depuis 24 mois ou plus ou justification de leur utilité s'il est proposé de les maintenir.
39. Au paragraphe 7 de sa résolution [75/252](#) et au paragraphe 2 de la section XVIII de sa résolution [75/253](#), l'Assemblée générale a approuvé les recommandations du Comité consultatif, sous réserve des dispositions de ces résolutions. Les recommandations du Comité consultatif approuvées par l'Assemblée sont les suivantes :
- a) description claire et complète des structures approuvées et proposées, les changements proposés devant être justifiés ;
 - b) application d'une stratégie axée sur des mesures concrètes pour parvenir à une représentation géographique équitable au Secrétariat ;
 - c) établissement d'une stratégie relative aux questions de genre pour continuer d'améliorer l'équilibre entre les sexes et fourniture d'un tableau récapitulatif sur la représentation équilibrée des genres par chapitre ou par entité ;
 - d) justification de tous les emplois de temporaire (autres que pour les réunions), y compris ceux qui sont reconduits ;
 - e) ventilation des éléments entrant dans la composition des subventions et contributions ;
 - f) informations sur l'utilisation des ressources extrabudgétaires, sur les fonctions s'attachant aux postes financés au moyen de ces ressources et sur les mécanismes de contrôle concernant ces ressources ;
 - g) informations détaillées sur l'occupation de tous les emplois de temporaire de classe D-1 et au-delà financés au moyen de ressources extrabudgétaires ;
 - h) informations supplémentaires sur l'actualisation des coûts des subventions et contributions.
40. En ce qui concerne la partie consacrée aux programmes dans le projet de budget-programme, le Comité du programme et de la coordination a noté avec satisfaction les améliorations apportées à la présentation du projet de budget-programme pour 2021 ([A/75/16](#), par. 24). Fort de ce constat, entre la mi-septembre et le début de décembre 2020, le Secrétariat a animé 25 ateliers pour aider les départements à établir les parties consacrées aux programmes dans le projet de budget-programme pour 2022, en tenant compte des orientations données par le Comité du programme et de la coordination à l'issue de sa soixantième session en juillet 2020.
41. Dans sa résolution [75/243](#), l'Assemblée générale a réaffirmé les orientations du Comité du programme et de la coordination. Les recommandations qui ont été approuvées de la sorte sont les suivantes :
- a) veiller à ce que les termes et expressions utilisés dans le projet de plan-programme aient été arrêtés au niveau intergouvernemental ;
 - b) améliorer la structure et la cohérence des stratégies retenues pour les sous-programmes ;
 - c) améliorer la présentation des produits ;

- d) éviter les doublons et les chevauchements dans les descriptifs de résultats ;
 - e) informer les États Membres en temps utile des conséquences que la pandémie a sur les programmes.
42. Lors de l'établissement du projet de budget-programme pour 2022, le Secrétaire général a pris en considération toutes les résolutions indiquées dans le tableau 1, y compris les résolutions les plus récentes, à savoir les résolutions [75/243](#), [75/252](#) et [75/253](#). On trouvera plus d'informations sur la suite donnée aux dispositions de celles-ci à l'annexe I.
43. Avant de mettre la dernière main au projet de budget-programme pour 2022, en février 2021, le Secrétariat a mené des consultations informelles avec les groupes régionaux pour valider l'interprétation à donner aux résolutions de l'Assemblée générale adoptées durant la partie principale de la soixante-quinzième session, en décembre 2020, en ce qu'elles avaient trait aux informations à donner dans le projet de budget-programme. Pour faire coïncider ces informations avec les orientations données par les États Membres lors des consultations préliminaires, de nouvelles améliorations ont été apportées dans le projet de budget-programme pour 2022, en particulier des informations supplémentaires ont été données concernant les dépenses liées à l'informatique et aux communications qui ont été engagées en 2020, il a été rendu compte de manière plus différenciée de l'exécution des programmes en 2020 et des informations plus détaillées ont été données sur les postes vacants depuis 24 mois et plus, y compris, si besoin était, sur l'état du recrutement.

B. Postes et autres objets de dépense

1. Budget ordinaire : vue d'ensemble

44. Le montant des crédits demandés dans le projet de budget-programme pour 2022 s'élève à 3 119,7 millions de dollars avant actualisation des coûts, ce qui représente une diminution de 2,8 % (88,4 millions de dollars) par rapport aux crédits ouverts pour 2021, comme il ressort du tableau 2. Les ressources demandées permettront de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
45. Le montant total des ressources nécessaires pour les missions politiques spéciales pour 2022, qui s'élève à 730,7 millions de dollars, est inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques).

Tableau 2
Évolution des ressources financières, par facteur et chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	71 850,3	78 809,4	(91,1)	120,5	–	29,4	0,0	78 838,8	1 019,0	79 857,8
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	321 577,0	340 979,2	(6 550,6)	1 640,0	65,4	(4 845,2)	(1,4)	336 134,0	4 027,0	340 161,0
3. Affaires politiques	760 420,1	792 787,7	(6 991,8)	–	7 502,5	510,7	0,1	793 298,4	1 021,4	794 319,8
Missions politiques spéciales	700 323,1	730 359,8	(7 080,5)	–	7 387,0	306,5	0,0	730 666,3	–	730 666,3
Autres	60 097,0	62 427,9	88,7	–	115,5	204,2	0,3	62 632,1	1 021,4	63 653,5
4. Désarmement	12 428,7	12 859,2	(589,1)	372,0	–	(217,1)	(1,7)	12 642,1	190,1	12 832,2
5. Opérations de maintien de la paix	49 757,0	55 113,3	–	–	(289,7)	(289,7)	(0,5)	54 823,6	2 603,3	57 426,9
6. Utilisations pacifiques de l'espace	3 876,6	4 493,6	–	–	–	–	–	4 493,6	52,6	4 546,2
7. Cour internationale de Justice	25 742,3	30 778,8	(129,1)	–	136,8	7,7	0,0	30 786,5	310,4	31 096,9
8. Affaires juridiques	58 277,4	57 654,5	577,7	678,3	(1 103,0)	153,0	0,3	57 807,5	618,4	58 425,9
9. Affaires économiques et sociales	81 412,5	83 857,3	–	–	(335,4)	(335,4)	(0,4)	83 521,9	1 315,8	84 837,7
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	5 619,2	6 609,3	283,6	–	259,5	543,1	8,2	7 152,4	111,5	7 263,9
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	7 984,8	7 823,6	–	–	189,3	189,3	2,4	8 012,9	129,0	8 141,9
12. Commerce et développement	67 874,4	73 777,6	–	–	(474,8)	(474,8)	(0,6)	73 302,8	243,1	73 545,9
13. Centre du commerce international	18 861,8	20 641,5	–	–	–	–	–	20 641,5	144,5	20 786,0
14. Environnement	21 909,9	23 720,4	(406,3)	–	–	(406,3)	(1,7)	23 314,1	465,8	23 779,9
15. Établissements humains	12 167,3	12 495,8	196,2	597,0	–	793,2	6,3	13 289,0	385,1	13 674,1
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	21 616,5	23 363,1	(579,4)	–	(71,9)	(651,3)	(2,8)	22 711,8	215,2	22 927,0
17. ONU-Femmes	9 692,1	9 719,9	–	–	–	–	–	9 719,9	145,8	9 865,7

Chapitre	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
18. Développement économique et social en Afrique	78 248,4	78 703,6	–	–	(523,8)	(523,8)	(0,7)	78 179,8	1 956,0	80 135,8
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	54 615,5	59 071,7	(1 083,8)	–	(139,8)	(1 223,6)	(2,1)	57 848,1	908,7	58 756,8
20. Développement économique en Europe	33 726,2	36 248,5	46,1	–	(46,4)	(0,3)	(0,0)	36 248,2	97,9	36 346,1
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	57 378,3	60 553,7	(158,5)	–	(171,1)	(329,6)	(0,5)	60 224,1	2 068,1	62 292,2
22. Développement économique et social en Asie occidentale	35 930,4	54 559,4	(3 018,9)	–	(187,8)	(3 206,7)	(5,9)	51 352,7	9 056,1	60 408,8
23. Programme ordinaire de coopération technique	34 980,5	35 706,7	(1 546,5)	–	2 375,2	828,7	2,3	36 535,4	765,3	37 300,7
24. Droits humains	106 266,0	129 916,5	(22 626,9)	3 316,4	(118,9)	(19 429,4)	(15,0)	110 487,1	2 520,7	113 007,8
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	40 110,6	43 181,8	–	–	–	–	–	43 181,8	297,1	43 478,9
26. Réfugiés de Palestine	30 434,2	33 520,9	–	5 490,6	343,6	5 834,2	17,4	39 355,1	808,7	40 163,8
27. Aide humanitaire	24 221,4	18 166,6	–	–	(37,2)	(37,2)	(0,2)	18 129,4	251,5	18 380,9
28. Communication globale	92 797,6	99 066,1	(242,3)	2,9	(161,2)	(400,6)	(0,4)	98 665,5	2 144,0	100 809,5
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	54 301,8	54 456,4	(3 714,6)	432,3	3 759,1	476,8	0,9	54 933,2	904,7	55 837,9
29B. Département de l'appui opérationnel	85 742,1	85 424,4	(267,6)	–	(82,7)	(350,3)	(0,4)	85 074,1	1 633,0	86 707,1
29C. Bureau de l'informatique et des communications	53 280,0	51 518,7	–	–	(575,7)	(575,7)	(1,1)	50 943,0	919,8	51 862,8
29E. Administration (Genève)	70 477,2	76 573,4	(85,2)	3,5	(465,7)	(547,4)	(0,7)	76 026,0	543,5	76 569,5
29F. Administration (Vienne)	18 042,1	19 833,5	–	–	(70,6)	(70,6)	(0,4)	19 762,9	254,9	20 017,8
29G. Administration (Nairobi)	19 139,9	17 257,1	(765,6)	–	(70,0)	(835,6)	(4,8)	16 421,5	606,1	17 027,6
30. Contrôle interne	18 867,0	20 789,8	–	–	199,9	199,9	1,0	20 989,7	318,0	21 307,7
31. Activités administratives financées en commun	6 424,1	6 676,8	479,0	–	–	479,0	7,2	7 155,8	79,0	7 234,8
32. Dépenses spéciales	80 657,3	80 302,5	–	–	1 671,0	1 671,0	2,1	81 973,5	3 705,1	85 678,6

Chapitre	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	72 693,6	84 308,8	(66 940,8)	–	6 338,4	(60 602,4)	(71,9)	23 706,4	427,6	24 134,0
34. Sûreté et sécurité	121 247,7	130 206,9	(5 068,6)	–	(294,1)	(5 362,7)	(4,1)	124 844,2	7 746,5	132 590,7
35. Compte pour le développement	14 199,4	15 199,4	–	–	–	–	–	15 199,4	–	15 199,4
36. Contributions du personnel	261 827,2	281 352,7	(3 075,3)	1 192,2	2 526,7	643,6	0,2	281 996,3	5 295,2	287 291,5
Total	3 016 676,6	3 208 080,1	(122 349,4)	13 845,7	20 147,6	(88 356,1)	(2,8)	3 119 724,0	56 305,5	3 176 029,5

46. Au total, 10 005 postes sont proposés au titre des chapitres des dépenses pour 2022, contre 9 959 postes approuvés en 2021, comme indiqué dans le tableau 3.

Tableau 3
Évolution des postes, par facteur

(Nombre de postes)

	Changements				Total	Pourcentage	Effectif proposé pour 2020
	Effectif approuvé pour 2021	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Total	9 959	(1)	43	4	46	0,5	10 005

2. Explications concernant les variations, par facteur et chapitre ou entité

47. Les variations des ressources demandées par rapport aux crédits ouverts pour 2021 sont regroupées selon les trois facteurs suivants :
- Ajustements techniques** : diminutions découlant du non-renouvellement, dans le projet de budget-programme pour 2022, de crédits qui avaient été approuvés pour l'exercice 2021 ; augmentation des crédits demandés pour les postes approuvés pour 2021 pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué et qu'il est proposé de maintenir en appliquant le taux de vacance proposé pour 2022 ; autres ajustements techniques, tels que la modification de la part des activités cofinancées à la charge de l'ONU ;
 - Nouveaux mandats et mandats élargis** : changements qui résultent des nouveaux mandats ou des mandats élargis approuvés pour 2022, ou qui ont trait à une manifestation prescrite organisée périodiquement (conférences quadriennales par exemple) ;
 - Autres changements** : changements qui ne relèvent pas des facteurs susmentionnés.

Ajustements techniques (diminution nette de 122,3 millions de dollars)

48. La diminution nette de 122,3 millions de dollars tient principalement au non-renouvellement de crédits d'un montant de 115,8 millions de dollars, en partie contrebalancé par une augmentation des ressources nécessaires pour 35 postes et emplois de temporaire dont la création ou la réaffectation a été approuvée en 2021 et auxquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué (3,0 millions de dollars). D'autres ajustements techniques ont entraîné une diminution de 9,6 millions de dollars.

Non-renouvellement de crédits (diminution de 115,8 millions de dollars)

49. Des crédits d'un montant de 115,8 millions de dollars qui avaient été demandés pour 2021 n'ont pas été renouvelés dans le projet de budget-programme pour 2022. Ces ressources sont réparties par chapitre du budget et décrites dans le tableau 4.

Tableau 4
Ajustements techniques pour 2022 résultant du non-renouvellement de crédits, par chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	(98,7)	Non-renouvellement des crédits demandés pour l'enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient prescrite par la résolution 74/248
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	(6 911,9)	Non-renouvellement de crédits qui avaient été demandés pour 2021 pour des services de conférence concernant : <ul style="list-style-type: none"> a) des mandats découlant des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses quarante-troisième à quarante-cinquième sessions ; b) le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ; c) l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement
3. Affaires politiques	(7 080,5)	Non-renouvellement de crédits prévus pour la liquidation du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, en application de la résolution 2512 (2020) du Conseil de sécurité, et du Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi, en application de la déclaration du Président du Conseil portant la cote S/PRST/2020/12 et de la lettre qu'a adressée par la suite à ce dernier le Secrétaire général (S/2021/323)
4. Désarmement	(589,1)	Non-renouvellement de crédits prévus pour 2021 concernant : <ul style="list-style-type: none"> a) les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus (décision 75/552 de l'Assemblée générale) ; b) le Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale créé par la résolution 73/27 de l'Assemblée générale (décision 75/550 de l'Assemblée) ; c) le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale, créé en application de la résolution 73/266 de l'Assemblée générale (décision 75/551 de l'Assemblée)
7. Cour internationale de Justice	(230,2)	Non-renouvellement de crédits qui avaient été demandés pour : <ul style="list-style-type: none"> a) le rapatriement et l'installation de cinq juges dont le mandat a pris fin en février 2021 ; b) la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la Cour en 2021 ; c) du matériel informatique
8. Affaires juridiques	(152,1)	Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar : non-renouvellement de crédits prévus pour l'acquisition de services en nuage et de mobilier de bureau en 2021 Bureau des affaires juridiques : non-renouvellement de crédits prévus pour : <ul style="list-style-type: none"> a) des services de consultants, en application de la résolution 74/18 de l'Assemblée générale, intitulée « Assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application

A/76/6 (Introduction)

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
		des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes » ;
		b) l'appui à apporter pendant la première année du troisième cycle du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, en application de la résolution 75/239 de l'Assemblée générale
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	(1,5)	Non-renouvellement de crédits au titre du mobilier et du matériel prévus pour les postes créés en 2021
14. Environnement	(406,3)	Non-renouvellement de crédits prévus pour l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui se tient les années impaires
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	(579,4)	Non-renouvellement de crédits qui avaient été demandés pour : a) le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ; b) la session d'organisation du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	(1 083,8)	Non-renouvellement des crédits prévus pour le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP
20. Développement économique en Europe	(36,7)	Non-renouvellement de crédits prévus pour la session biennale de la CEE, tenue en 2021
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	(158,5)	Non-renouvellement des crédits prévus pour le projet de rénovation du bâtiment nord de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Santiago
24. Droits humains	(22 912,0)	Non-renouvellement de crédits prévus pour des activités prescrites par des résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-sixième, vingt-septième et trente-neuvième, ainsi qu'à ses quarante-troisième à quarante-cinquième sessions
28. Communication globale	(242,3)	Non-renouvellement de crédits prévus pour la production et la diffusion de séries multimédia et pour des services de diffusion sur le Web d'une réunion de haut niveau prescrite par la résolution 75/237 de l'Assemblée générale relative à l'appel mondial à une action concrète pour l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et pour la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	(3 864,6)	Non-renouvellement de crédits prévus pour financer la part des ressources nécessaires pour le projet Umoja à imputer au budget ordinaire
29B. Département de l'appui opérationnel	(267,6)	Non-renouvellement de crédits prévus pour : a) des petits travaux, ainsi que du mobilier et du matériel dans le cadre du réaménagement des bureaux lié à l'augmentation du nombre des membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ;

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
		b) la mise en œuvre du projet de gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation
29E. Administration (Genève)	(85,2)	Non-renouvellement de crédits prévus pour du personnel temporaire (autre que pour les réunions) comme suite à : a) des résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses quarante-troisième à quarante-cinquième sessions et à sa décision OS/14/101 ; b) à la résolution 74/50 de l'Assemblée générale sur la vérification du désarmement nucléaire ; c) à la décision 75/552 de l'Assemblée générale sur les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus
29G. Administration (Nairobi)	(765,6)	Non-renouvellement de crédits prévus pour les travaux de remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	(66 940,8)	Non-renouvellement de crédits qui avaient été demandés pour : a) le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève ; b) le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP, à Bangkok ; c) la rénovation du bâtiment nord au siège de la CEPALC, à Santiago ; d) le remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi
34. Sûreté et sécurité	(51,6)	Non-renouvellement de crédits prévus pour la sécurité dans le cadre du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi
36. Contributions du personnel	(3 339,1)	Non-renouvellement de crédits prévus au titre des contributions du personnel pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) au titre des chapitres applicables susmentionnés
Total	(115 797,5)	

*Budgétisation en année pleine des postes et emplois de temporaire
(autres que pour les réunions) créés (augmentation de 3,0 millions de dollars)*

50. Comme le veut la pratique établie, on a appliqué un taux de vacance de 50 % pour calculer le montant à inscrire dans le projet de budget-programme pour 2022 pour les postes et emplois de temporaire créés ou réaffectés. On trouvera dans le tableau 5 les crédits supplémentaires demandés pour 2022 pour 20 postes et 15 emplois de temporaire approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 75/252 et 75/253, auxquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué en 2021 et auxquels le taux de vacance proposé pour les postes existants est désormais appliqué.

Tableau 5

Ajustements techniques pour 2022 résultant de l'application du taux de vacance proposé pour les postes existants aux postes et emplois de temporaire auxquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué en 2021, par chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre</i>	<i>Nombre de postes/emplois de temporaire créés ou réaffectés en 2021</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	3	206,3	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires : 2 postes [1 P-3 et 1 G(AC)] Services d'ombudsman et de médiation : 1 poste (P-3)
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	5	361,3	5 postes (3 P-3 et 2 P-2)
3. Affaires politiques (hors missions politiques spéciales)	1	88,7	1 poste (SM)
7. Cour internationale de Justice	1	101,1	1 poste (P-4)
8. Affaires juridiques	10	744,8	Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar : 9 emplois de temporaire (autres que pour les réunions), dont 2 emplois créés (1 P-4 et 1 P-3) et 7 emplois réaffectés (2 P-4, 2 P-3 et 3 P-2/1) Bureau des affaires juridiques : 1 poste (P-2)
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	3	285,1	3 postes (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3)
15. Établissements humains	2	196,2	2 postes (P-4)
20. Développement économique en Europe	1	82,8	1 poste (P-3)
22. Développement économique et social en Asie occidentale	1	78,7	1 poste (P-3, réaffecté)
24. Droits humains	3	285,1	3 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) [2 P-3 et 1 G(AC)]
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	3	150,0	3 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) [2 P-2 et 1 G(1°C)]
34. Sûreté et sécurité	2	169,5	2 postes (1 P-5 et 1 P-3)
36. Contributions du personnel	–	292,1	Crédits prévus au titre des contributions du personnel compte tenu des changements appliqués aux postes et emplois de temporaire susmentionnés
Total	35	3 041,7	

Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SM = agent(e) du Service mobile.

Tableau 6
Autres ajustements techniques pour 2022, par chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
1.	(198,7)	Non-renouvellement de crédits d'un montant équivalent aux ressources nécessaires pour financer pendant 9 mois 1 poste de chef du Bureau de médiation (D-1), qui sera supprimé lorsque son (sa) titulaire prendra sa retraite, comme suite à la décision prise par l'Assemblée générale
8.	(15,0)	Non-renouvellement de crédits approuvés en 2021 pour financer 1 poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes) pendant 2 mois
22.	(3 097,6)	Diminution des crédits prévus pour tenir compte de l'inflation, sachant que, en 2020, la livre libanaise a été délaissée au profit du dollar des États-Unis dans les entités présentes au Liban et que l'inflation du dollar est bien moins importante que celle de la livre libanaise
23.	(1 546,5)	Diminution des crédits prévus pour tenir compte de l'inflation, sachant que, en 2020, la livre libanaise a été délaissée au profit du dollar des États-Unis dans les entités présentes au Liban et que l'inflation du dollar est bien moins importante que celle de la livre libanaise
31.	479,0	Augmentation de la part à la charge de l'ONU du budget du Corps commun d'inspection, de la Commission de la fonction publique internationale, du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et du projet IPSAS, qui a été déterminée par le Conseil des chefs de secrétariat selon la méthode établie et les données statistiques pertinentes actualisées
34	(5 186,5)	a) Diminution, d'un montant de 1 200 200 dollars, des crédits prévus pour tenir compte de l'inflation, sachant que, en 2020, la livre libanaise a été délaissée au profit du dollar des États-Unis dans les entités présentes au Liban et que l'inflation du dollar est bien moins importante que celle de la livre libanaise ; b) Diminution, d'un montant de 3 986 300 dollars, des crédits prévus pour les services de sécurité assurés dans le cadre des activités cofinancées, qui s'explique en grande partie par la diminution de la part à la charge de l'ONU des dépenses financées en commun relatives aux activités de sécurité, qui est passée de 22,7 % à 18,3 %, et par la réduction du montant de la prime de l'assurance contre les actes de malveillance
36	(28,3)	Diminution des crédits prévus au titre des contributions du personnel compte tenu des modifications des effectifs susmentionnées
Total	(9 593,6)	

Nouveaux mandats et mandats élargis (augmentation de 13,8 millions de dollars)

51. Le projet de budget-programme prévoit des ressources d'un montant de 13,8 millions de dollars au titre des nouveaux mandats et des mandats élargis qui découlent des résolutions et décisions des organes intergouvernementaux, de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme, comme indiqué dans le tableau 7.

Tableau 7

Nouveaux mandats et mandats élargis prévus pour 2022, par chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
1.	120,5	Poursuite de l'enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient en application de la décision 75/542 de l'Assemblée générale
2.	1 640,0	Services de conférence prévus comme suite : <ul style="list-style-type: none"> a) aux résolutions et décisions de l'Assemblée générale suivantes : <ul style="list-style-type: none"> i) résolution 74/50 relative à la vérification du désarmement nucléaire ; ii) résolution 74/2 relative à la Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle, intitulée « Couverture sanitaire universelle : œuvrer ensemble pour un monde en meilleure santé » ; iii) résolution 75/89, intitulée « Assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes » ; iv) résolution 75/239 sur les océans et le droit de la mer ; v) résolution 74/248 relative à l'enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient ; vi) résolution 74/232 B relative au suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ; vii) résolution 75/240 sur les progrès de l'informatique et des télécommunications et la sécurité internationale ; viii) résolution 71/235 sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et le renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ; b) à des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-huitième à trentième sessions, ainsi qu'à ses quarantième à quarante-cinquième sessions ; c) à la résolution 75/245 B de l'Assemblée générale relative à l'examen des questions de compétence au regard du régime commun des Nations Unies
4.	372,0	<ul style="list-style-type: none"> a) Subvention à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, conformément à la résolution 75/82 de l'Assemblée générale ; b) Appui technique et fonctionnel à apporter dans le cadre des préparatifs des travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale et services fonctionnels à fournir à celui-ci, conformément à la résolution 75/240 de l'Assemblée générale
8.	678,3	<ul style="list-style-type: none"> a) Participation et appui aux travaux menés dans le cadre de la deuxième année du troisième cycle du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>	
		marin, y compris les aspects socioéconomiques, conformément à la résolution 75/239 de l'Assemblée générale ;	
		b) Appui à la Conférence de révision de l'Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs dans le cadre de l'exécution du mandat prescrit par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/89	
15.	Établissements humains	597,0	Établissement du rapport quadriennal sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes dans le cadre de l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et du renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (résolution 71/235)
24.	Droits humains	3 316,4	Mandats découlant de décisions et résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à sa vingt-huitième et à ses quarante-deuxième à quarante-cinquième sessions
26.	Réfugiés de Palestine	5 490,6	Financement proposé de 43 postes au moyen du budget ordinaire comme suite à l'examen conduit par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient qu'avait demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 75/252, compte tenu de la situation financière précaire de l'Office et de l'incertitude concernant le montant des contributions volontaires à recevoir
28.	Communication globale	2,9	Services de diffusion sur le Web à l'appui des travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale et des services fonctionnels, conformément à la résolution 75/240 de l'Assemblée générale
29A.	Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	432,3	Examen des questions de compétence au regard du régime commun des Nations Unies en application de la résolution 75/245 B de l'Assemblée générale
29E.	Administration (Genève)	3,5	Crédits prévus pour des techniciens du son, comme suite à des résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-huitième, quarante-troisième et quarante-quatrième sessions
36.	Contributions du personnel	1 192,2	Contributions du personnel associées aux postes et emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qu'il est proposé de créer à l'appui de l'exécution des mandats susmentionnés
Total		13 845,7	

Autres changements (augmentation de 20,1 millions de dollars)

52. Les changements autres que les ajustements techniques et les nouveaux mandats et mandats élargis s'élèvent à 20,1 millions de dollars, comme indiqué dans le tableau 8.

Tableau 8
Autres changements pour 2022, par chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	Montant	Description
2.	65,4	<p>a) Part à imputer au budget ordinaire des ressources demandées au titre des activités d'appui dans le douzième et dernier rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré (A/75/386, tableau 8) ;</p> <p>b) Effet net de l'augmentation des crédits demandés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour optimiser l'utilisation des effectifs, d'une part, et de la suppression de 9 postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes) compte tenu de la mise en service de technologies qui ont rendu le processus de traitement de la documentation plus efficace et conformément au principe d'égalité de traitement de toutes les langues officielles, d'autre part ;</p> <p>c) Reclassement de 1 poste de G(AC) à G(1°C), dont le (la) titulaire sera chargé(e) de la mise au point et de la maintenance du logiciel intégré de gestion des conférences, qui supposent des compétences spécialisées ;</p> <p>d) Suppression de 1 poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes) du fait de la rationalisation des processus grâce au Système de gestion des contenus du Journal ;</p> <p>e) Réaffectation de 1 poste d'agent(e) des services généraux (1^{re} classe), faisant l'objet d'un taux de vacance de 50 % et dont le (la) titulaire sera chargé(e) d'aider à la mise au point et à la maintenance des outils de gestion des conférences</p>
3.	7 502,5	<p>Changements ayant principalement trait aux missions politiques spéciales :</p> <p>a) augmentation des crédits demandés pour les 297 nouveaux emplois de temporaire qui avaient été approuvés en 2021 et pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué ;</p> <p>b) application des barèmes de traitement les plus récents, compte tenu des avancements d'échelon et des dépenses effectivement engagées ;</p> <p>c) développement des opérations de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan après sa phase de démarrage ;</p> <p>d) augmentation de la part des dépenses du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) à la charge des missions politiques spéciales</p> <p>Ces augmentations sont en partie compensées par une réduction des dépenses de fonctionnement, principalement celles de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</p> <p>Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix : augmentation des ressources nécessaires pour l'hébergement et la maintenance de la base de données iSCAD+, qui permet de mieux présenter les informations et de répondre ainsi aux besoins du Conseil de sécurité, en partie compensée par des réductions tenant aux mesures qui ont été prises pour reconstruire en mieux et pérenniser les nouvelles méthodes de travail et pratiques</p> <p>Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient : augmentation visant essentiellement à</p>

Chapitre	Montant	Description
		développer les relations avec les partenaires régionaux et internationaux, ainsi qu'avec les membres du Quatuor en vue d'améliorer la situation à Gaza, en partie compensée par des réductions tenant aux mesures qui ont été prises pour reconstruire en mieux et pérenniser les nouvelles méthodes de travail et pratiques
5. Opérations de maintien de la paix	(289,7)	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan : diminution des crédits demandés tenant essentiellement aux tendances récentes observées concernant les dépenses effectives au titre des objets de dépense autres que les postes et aux mesures prises pour tirer parti des réunions en ligne, en partie contrebalancée par une augmentation des ressources nécessaires pour les voyages dans la zone de la mission des observateurs militaires devant mener des enquêtes sur les violations présumées du cessez-le-feu ou des visites sur le terrain Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve : suppression de 3 postes (1 SM et 2 AL) dans le cadre des mesures prises pour pérenniser les nouvelles méthodes de travail et rationaliser les opérations (automatisation et nouvelle répartition des tâches, et externalisation de l'entretien des véhicules notamment), et diminution des ressources nécessaires pour la maintenance des locaux (la reconstruction de postes d'observation devant s'achever), en partie contrebalancées par les ressources nécessaires pour la modernisation des bureaux de la Commission mixte d'armistice israélo-syrienne et du Groupe d'observateurs au Golan à Damas
7. Cour internationale de Justice	136,8	a) Création, pour une période de 60 jours, de 2 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (1 P-5 et 1 P-4), dont les titulaires seraient chargés d'aider le Greffe de la Cour à préparer son déménagement temporaire en prévision des travaux de rénovation du Palais de la Paix ; b) Recrutement de 1 consultant(e), qui serait chargé(e) de mettre en œuvre le programme de numérisation et de conservation numérique ; c) Augmentation des crédits demandés tenant essentiellement à la mise en service d'un outil de traduction assistée par ordinateur (eLUNa) et d'un système de gestion des contenus pour le site Web de la Cour ; d) Diminution des crédits demandés conformément à l'accord en vigueur concernant la prestation de services par le système d'administration de la justice de l'ONU ; e) Diminution des crédits demandés pour les voyages entrepris pour se rendre aux séances de la Cour et pour les voyages dans leurs pays d'origine des juges résidant au siège et des personnes à leur charge
8. Affaires juridiques	(1 103,0)	Bureau des affaires juridiques : report de la session de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international à 2023 et mesures prises pour reconstruire en mieux et pérenniser les nouvelles méthodes de travail et pratiques mises en place pendant la pandémie de COVID-19 Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar : réaffectation d'un emploi de temporaire (autres que pour les réunions) (P-3), faisant l'objet d'un taux de vacance de 50 %, aux fins du renforcement des effectifs administratifs du Mécanisme ; diminution de crédits demandés compte tenu des mesures prises pour pérenniser les nouvelles méthodes de travail mises en place pendant la pandémie de COVID-19 ; diminution des ressources nécessaires pour les services publics de distribution du fait de l'efficacité énergétique du nouveau bâtiment Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables : diminution des crédits

A/76/6 (Introduction)

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
		demandés au titre des consultants, sachant que les capacités internes sont privilégiées, comme recommandé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ; diminution des ressources nécessaires pour l'achat de logiciels, de serveurs et de matériel informatique du fait des mesures prises pour pérenniser les nouvelles méthodes de travail mises en place pendant la pandémie de COVID-19 ; passage à des services d'informatique en nuage
9. Affaires économiques et sociales	(335,4)	Diminution découlant de la réaffectation de 2 postes [1 P-2 et 1 G(1°C)], faisant l'objet d'un taux de vacance de 50 %, l'objectif étant d'améliorer le suivi de l'exécution des programmes et de poursuivre la rationalisation des modalités de travail en tirant parti des technologies et en pérennisant les nouvelles méthodes de travail mises en place pendant la pandémie. La diminution est en partie contrebalancée par une augmentation liée au reclassement d'un poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes relatifs aux affaires forestières (P-5), qui deviendrait un poste de directeur(trice) adjoint(e) des affaires forestières (D-1), dont le (la) titulaire viendrait renforcer les capacités techniques et opérationnelles du sous-programme afin que celui-ci puisse s'acquitter de ses mandats dans les domaines liés à la promotion de la gestion durable des forêts et de son financement et à l'amélioration du suivi et de l'évaluation des progrès réalisés et des lacunes constatées dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des cibles associées. Le (la) directeur(trice) adjoint(e) fournirait également des conseils pratiques et un appui de haut niveau dans le cadre des mécanismes et manifestations liés aux forêts, des mécanismes institutionnels existants et de l'action menée par le système des Nations Unies pour faire face aux problèmes mondiaux actuels liés à la déforestation, à la dégradation des forêts, aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et aux zoonoses
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	259,5	Création de 2 postes (1 P-3 et 1 P-2), l'objectif étant de consolider l'appui technique apporté au Comité directeur des partenariats en faveur des petits États insulaires en développement et d'exploiter des techniques d'apprentissage automatique et des méthodes statistiques afin de mettre à la disposition des États Membres, en particulier les pays les moins avancés, des analyses et des explications fondés sur des données, ainsi que des informations plus à jour et plus pertinentes pour les activités de sensibilisation et les débats intergouvernementaux, conformément à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	189,3	Création de 1 poste (P-3), dont le (la) titulaire viendrait renforcer les capacités en matière d'analyse des données susceptibles d'éclairer l'élaboration des politiques et les programmes de sensibilisation, compte tenu en particulier de la nécessité accrue de recourir à l'analyse de données pour faire face à la question du relèvement après la COVID-19, comme suite à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données ; ressources supplémentaires nécessaires pour faire appel à des experts dans le cadre de la réorientation des fonctions de mobilisation vers des activités de mobilisation et pour entreprendre des voyages aux fins de l'organisation de réunions au niveau ministériel sur la promotion d'une paix durable
12. Commerce et développement	(474,8)	Réaffectation de 4 postes [2 P-4 et 2 G(AC)], faisant l'objet d'un taux de vacance de 50 %, l'objectif étant de réorganiser les fonctions au sein du programme afin d'améliorer l'exécution du mandat, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'analyse économiques, du commerce électronique et de l'économie numérique, et d'appuyer les mesures prises pour reconstruire en mieux et pérenniser les initiatives de

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
		dématérialisation et les méthodes de travail souples mises en place par la CNUCED pendant la pandémie
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	(71,9)	Mesures d'exploitation des technologies et recours plus fréquent aux interactions virtuelles aux fins de la pérennisation des pratiques visant à reconstruire en mieux et des méthodes de travail souples mises en place pendant la pandémie
18. Développement économique et social en Afrique	(523,8)	Suppression de 2 postes (1 P-4 et 1 P-3) qui étaient vacants depuis plus de 24 mois, et diminution des ressources nécessaires au titre des objets de dépense autres que les postes, compte tenu des pratiques visant à reconstruire en mieux rendues possibles par l'exploitation des technologies, notamment le télétravail et le recours accru à la visioconférence en lieu et place de réunions en personne, en partie contrebalancées par l'augmentation des crédits demandés pour l'acquisition de matériel à l'appui du plan de continuité des opérations, et pour des travaux de maintenance dans les vieux bâtiments
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	(139,8)	Adoption de pratiques visant à reconstruire en mieux et à pérenniser les initiatives de dématérialisation et les modalités de travail aménagées, rendue possible par l'exploitation des technologies, et réduction des coûts découlant des économies d'échelle réalisées dans le cadre des achats de licences de logiciels, ces achats ayant été centralisés et ne se faisant plus au niveau local
20. Développement économique en Europe	(46,4)	Adoption de pratiques visant à reconstruire en mieux, rendue possible par l'exploitation des technologies de l'information et des communications, notamment le recours aux services de visioconférence permettant de renoncer aux voyages lorsque la participation à distance aux réunions est envisageable
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	(171,1)	La diminution, qui tient aux bonnes pratiques issues des enseignements tirés en 2020 et visant à reconstruire en mieux, est en partie contrebalancée par une augmentation des crédits demandés pour des outils et services supplémentaires visant à faciliter le télétravail (par exemple, virtualisation, stockage en nuage, services d'assistance informatique, sécurité informatique, réseau de diffusion de contenu et abonnements électroniques visant à faciliter la recherche économique et sociale)
22. Développement économique et social en Asie occidentale	(187,8)	Adoption de pratiques visant à reconstruire en mieux, rendue possible par l'exploitation des technologies de l'information et des communications, notamment le recours aux services de visioconférence permettant de renoncer aux voyages lorsque la participation à distance aux réunions est envisageable
23. Programme ordinaire de coopération technique	2 375,2	Appui (conseils techniques et activités de renforcement des capacités à l'échelle nationale) qu'il est prévu d'apporter aux États Membres pour les aider à progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable et à élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des politiques favorisant le relèvement après la COVID-19 et le développement durable
24. Droits humains	(118,9)	Diminution liée à la poursuite des pratiques visant à reconstruire en mieux en recourant davantage aux installations de téléconférence, qui permettent de ne plus avoir à assister en personne aux conférences et réunions, en partie contrebalancée par une augmentation des ressources demandées pour les voyages des représentants afin qu'ils puissent assister à toutes les réunions inscrites au calendrier des divers comités des droits de l'homme
26. Réfugiés de Palestine	343,6	Reclassement de 37 postes (2 de P-2 à P-3, 19 de P-3 à P-4, 11 de P-4 à P-5, 4 de P-5 à D-1 et 1 de D-1 à D-2) et déclassement de deux postes

A/76/6 (Introduction)

Chapitre	Montant	Description
		(1 de D-2 à D-1 et 1 de P-5 à P-4), l'objectif étant que les effectifs correspondent mieux aux besoins opérationnels et stratégiques de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
27. Aide humanitaire	(37,2)	Mesures prises pour reconstruire en mieux et continuer d'organiser davantage de réunions et consultations par visioconférence ou au moyen de plateformes virtuelles plutôt qu'en présentiel
28. Communication globale	(161,2)	<p>a) Mesures visant à reconstruire en mieux et à pérenniser les nouvelles méthodes de travail et pratiques mises en place pendant la pandémie ;</p> <p>b) Suppression de 1 poste d'agent(e) local(e) vacant depuis plus de 24 mois</p> <p>La diminution est en partie contrebalancée par l'effet combiné de la création de 1 poste de classe P-5, de la transformation de 1 poste de classe P-4 en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et du reclassement de 4 postes de P-4 à P-5, changements qui visent à harmoniser les tableaux d'effectifs des centres d'information des Nations Unies de sorte qu'un meilleur appui soit apporté aux coordonnateurs et coordinatrices résidents et aux équipes de pays des Nations Unies</p>
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	3 759,1	<p>a) Crédits prévus pour financer la part des ressources nécessaires pour le projet Umoja à imputer au budget ordinaire pour 2022 ;</p> <p>b) Part à imputer au budget ordinaire des ressources demandées au titre des activités d'appui dans le douzième et dernier rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré (A/75/386, tableau 8) ;</p> <p>c) Effet combiné de la suppression de 1 poste de classe P-5 et de la création de 2 postes (1 P-3 et 1 P-2) comme suite à l'initiative du Secrétaire général visant à rajeunir les effectifs du Secrétariat et à rendre la structure moins chargée au sommet</p> <p>L'augmentation est en partie contrebalancée par :</p> <p>a) la réaffectation de 5 postes [1 P-5, 1 P-3 et 3 G(AC)], faisant l'objet d'un taux de vacance de 50 %, comme suite à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données ;</p> <p>b) la cession de 1 poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes) au Département de l'appui opérationnel (chap. 29B) ;</p> <p>c) les mesures visant à reconstruire en mieux et à pérenniser les nouvelles méthodes de travail et pratiques mises en place pendant la pandémie</p>
29B. Département de l'appui opérationnel	(82,7)	<p>a) Rationalisation des opérations du Département consistant notamment à tirer parti des accords de partage des coûts et de la technologie afin de pérenniser les nouvelles méthodes de travail mises en place pendant la pandémie ;</p> <p>b) Suppression de trois postes (1 G(AC) et 2 ACM), compte tenu de la diminution du volume de courrier et de la difficulté de retenir des électriciens qualifiés aux postes de classe inférieure ;</p> <p>c) Réaffectation de 1 poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes), faisant l'objet d'un taux de vacance de 50 %, l'objectif étant de faciliter les initiatives d'amélioration et de coordonner le recours systématique à des pratiques bénéfiques pour l'état de santé des patients compte tenu des enseignements tirés de la pandémie</p> <p>La diminution est en partie contrebalancée par :</p> <p>a) la création de 2 postes : 1 P-3 dont le (la) titulaire apporterait un appui dans le cadre de la délégation de pouvoirs en matière de gestion</p>

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
		des biens et 1 P-3 dont le (la) titulaire épaulerait les entités basées à New York qui n'ont pas de services administratifs ;
		b) le gain par transfert de 1 poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes), cédé par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité (chap. 29A) et rattaché sur le plan fonctionnel au Département de l'appui opérationnel (chap. 29B) ;
		c) la création de 2 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (1 P-5 et 1 P-4), dont les titulaires seraient chargés d'assurer des fonctions de supervision et d'appui administratif en attendant la décision de l'Assemblée générale sur le dispositif de prestation de services centralisée ;
		d) la création de 1 emploi de temporaire (autre que pour les réunions) (P-3), dont le (la) titulaire contribuerait à l'harmonisation, à l'échelle mondiale, des modalités d'apprentissage et d'évaluation pour les six langues officielles de l'Organisation ;
		e) la part à imputer au budget ordinaire des ressources demandées au titre des activités d'appui dans le douzième et dernier rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré
29C. Bureau de l'informatique et des communications	(575,7)	Mesures visant à reconstruire en mieux que l'on compte mettre en œuvre en tirant parti des outils de collaboration en ligne mis à la disposition des utilisateurs sur les plateformes institutionnelles et en réduisant les besoins relatifs à l'adaptation des logiciels
29E. Administration (Genève)	(465,7)	a) Suppression de 2 postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes) découlant de la centralisation de la collecte et de la livraison de courrier dans les locaux ; b) Mesures visant à reconstruire en mieux rendues possibles par la technologie, l'objectif étant de rationaliser la charge de travail existante et de recourir à des outils de réunion en ligne plutôt que d'organiser des réunions en présentiel à chaque fois que possible ; c) Suppression de 1 poste d'agent(e) des services généraux (1 ^{re} classe), qui serait remplacé par 1 poste de classe P-3 nouvellement créé et dont le (la) titulaire serait chargé(e) de gérer des installations électriques, systèmes de sûreté et de sécurité et équipements connexes complexes afin d'assurer la continuité des opérations et la sécurité du personnel et des participants aux conférences
29F. Administration (Vienne)	(70,6)	Mesures prises pour reconstruire en mieux et continuer d'organiser davantage de réunions et consultations par visioconférence ou au moyen de plateformes virtuelles plutôt qu'en présentiel
29G. Administration (Nairobi)	(70,0)	Mesures visant à reconstruire en mieux, notamment des mesures concernant l'aménagement des modalités de travail, qui ont amené à revoir à la baisse les travaux de réfection à entreprendre dans le complexe des Nations Unies à Nairobi
30. Contrôle interne	199,9	a) Création de 2 postes (1 D-1 et 1 P-4) compte tenu de l'accroissement des responsabilités et de la charge de travail prévues dans l'optique de la promulgation prochaine par le Secrétariat d'une politique de l'évaluation ; b) Augmentation des besoins en capacités et expertise externes pour l'audit interne de l'infrastructure, de la cybersécurité, des mécanismes de sécurité informatique et des outils d'analyse des données de l'Organisation L'augmentation est compensée en partie par une diminution des ressources nécessaires pour financer les dépenses autres que les dépenses de personnel, qui s'explique essentiellement par une diminution des dépenses de communication et d'entretien et par le

A/76/6 (Introduction)

Chapitre	Montant	Description
		moins grand nombre de comptes de bureaux mobiles comme suite à la nouvelle version augmentée du logiciel de suivi des audits de TeamMate, ainsi que par les mesures prises pour continuer de recourir davantage à la visioconférence et à la téléconférence
32. Dépenses spéciales	1 671,0	Augmentation prévue du nombre de participants aux régimes d'assurance maladie après la cessation de service en 2022, compte tenu des tendances observées en 2018, 2019 et 2020 et des dépenses connexes
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	6 338,4	a) Modernisation des systèmes de sécurité afin que l'Organisation soit mieux à même de faire face aux nouvelles menaces pesant sur la sécurité ; b) Travaux de transformation et d'amélioration des installations et des infrastructures visant notamment à améliorer la sûreté et la sécurité, ainsi que l'accessibilité ; c) Amélioration du réseau institutionnel aux fins du renforcement de l'infrastructure de communication du Secrétariat à l'échelle mondiale
34. Sûreté et sécurité	(294,1)	Suppression de 1 poste d'agent(e) des services de sécurité à laquelle il est proposé de procéder à New York, le poste étant vacant de longue date et les fonctions correspondantes n'étant plus requises ; pratiques et méthodes de travail visant à reconstruire en mieux et à pérenniser le recours à la visioconférence et à la téléconférence
36. Contributions du personnel	2 526,7	Incidence des changements liés aux postes et au personnel temporaire (autre que pour les réunions) sur les contributions du personnel, compte tenu des dépenses déjà effectivement engagées et des changements relatifs aux postes proposés pour 2022
Total	20 147,6	

Abréviations : ACM = agent(e) des corps de métier ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SM = agent(e) du Service mobile.

3. Postes proposés

53. Au total, 10 005 postes sont proposés au titre des chapitres des dépenses pour 2022, comme indiqué dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Récapitulatif, par catégorie et par classe des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>								<i>Total</i>
	<i>VSG/ SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>G(1^{re}C)</i>	<i>G(AC)</i>	<i>ASS</i>	<i>AL</i>	<i>SM</i>	<i>AN</i>	<i>ACM</i>		
Effectif approuvé pour 2021	37	33	115	298	904	1 537	1 451	524	270	2 288	307	1 906	107	87	95	9 959	
Créations	-	-	-	1	2	8	18	5	-	-	-	-	-	-	-	34	
Suppressions	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(1)	-	(1)	(13)	(1)	(3)	(1)	-	(2)	(25)	
Transformations	-	-	-	-	-	7	24	1	-	4	-	-	-	1	-	37	
Reclassements	-	-	(1)	6	9	4	(16)	(2)	1	(1)	-	-	-	-	-	-	
Effectif proposé pour 2022	37	33	114	304	914	1 555	1 476	528	270	2 278	306	1 903	106	88	93	10 005	

Abréviations : ACM = agent(e) des corps de métier ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = Sous-Secrétaire général ; VSG = Vice-Secrétaire général(e).

54. L'effectif proposé reflète une augmentation nette de 46 postes, qui se décompose comme suit :
- création de 34 postes (22 à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), 3 au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, 2 au Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2 au Département de l'appui opérationnel, 2 au Bureau des services de contrôle interne, 1 au NEPAD, 1 au Département de la communication globale et 1 à l'Office des Nations Unies à Genève) ;
 - transformation de 37 postes (21 postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires en postes financés au moyen du budget ordinaire à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et 16 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en postes de classe P-3 au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) ;
 - suppression de 25 postes (10 au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, 3 au Département des opérations de paix, 3 au Département de l'appui opérationnel, 3 à l'Office des Nations Unies à Genève, 1 au Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies, 1 au Département de la communication globale, 1 au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, 1 au Département de la sûreté et de la sécurité et 2 à la CEA).
55. Les changements relatifs aux postes sont présentés plus en détail, par chapitre du budget, dans les tableaux 10 et 11 ci-dessous.

Tableau 10
Suppressions, créations et transformations de postes proposées, par chapitre du budget

<i>Chapitre/type de changement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Justification</i>
Suppressions			
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	(1)	1 D-1	Maintien du poste de classe D-1 jusqu'au départ à la retraite de son (sa) titulaire (octobre 2021), conformément à la décision de l'Assemblée générale, puis suppression par ajustement technique
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	(10)	10 G(AC)	Suppression de 1 poste [G(AC)] en raison du recours au Système de gestion des contenus du Journal, qui est une nouvelle plateforme servant à l'établissement du <i>Journal des Nations Unies</i> , et de 9 postes [G(AC)] du fait de la mise en service de technologies permettant de rationaliser les services de documentation
5. Opérations de maintien de la paix	(3)	1 SM 2 AL	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve : suppression de 1 poste d'agent(e) du Service mobile en raison de l'automatisation du travail et des processus métier et du recours accru aux centres de services (Bureau d'appui commun de Koweït) ; de 1 poste d'agent(e) local(e) en raison de la diminution de la charge de travail des agents de sécurité découlant des investissements continus réalisés dans le matériel technique aux fins du contrôle des accès et de la protection du périmètre de la mission ; de 1 poste d'agent(e) local(e) en raison de la diminution de la charge de travail prévue à la suite de la réduction du parc de véhicules de la mission et de l'externalisation de certains services d'entretien, qui permettrait une redistribution des tâches entre les techniciens automobiles restants
18. Développement économique et social en Afrique	(2)	1 P-4 1 P-3	2 postes qui étaient vacants au moins 24 mois avant la mise en place du gel des recrutements
28. Communication globale	(1)	1 AL	Suppression proposée de 1 poste, devenu superflu, au centre d'information des Nations Unies de Buenos Aires, qui permettrait d'harmoniser les effectifs du centre de Buenos Aires et d'autres bureaux similaires du Département de la communication globale de la région, à savoir les centres d'information de Bogota et de Port of Spain
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	(1)	1 P-5	Suppression proposée comme suite à l'initiative du Secrétaire général visant à rajeunir les effectifs du Secrétariat et à rendre la structure moins chargée au sommet
29B. Département de l'appui opérationnel	(3)	1 G(AC) 2 ACM	Suppression de 1 poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes) du fait de la diminution des besoins en matière de traitement du courrier Suppression de 2 postes d'agent(e) des corps de métier en raison de l'externalisation des fonctions associée à la restructuration des contrats de services de maintenance électrique
29E. Administration (Genève)	(3)	1 G (1°C) 2 G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) principal(e) (ingénierie) [G(1°C)] rendue possible par la création proposée d'un poste d'ingénieur(e) électricien(ne) (P-3), comme indiqué ci-après Suppression de 1 poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes) dans les services chargés du courrier et de la valise diplomatique, la collecte et la livraison de courrier dans les locaux de l'Office ayant été encore davantage rationalisées et centralisées Suppression de 1 poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes), l'aménagement des modalités de travail et le fait que les postes de travail ne soient pas attribués devant entraîner une diminution des besoins en matière de déménagement

<i>Chapitre/type de changement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Justification</i>
34. Sûreté et sécurité	(1)	1 ASS	1 poste d'agent(e) des services de sécurité à New York, qui est devenu vacant et dont les fonctions sont devenues superflues
Total partiel (suppressions)	(25)		

Créations

10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	2	1 P-3 1 P-2	<p>1 poste de spécialiste de la gestion des programmes (P-3), dont le (la) titulaire apporterait un appui technique au Comité directeur des partenariats en faveur des petits États insulaires en développement, au dialogue mondial et multipartite sur les partenariats avec les petits États insulaires en développement et aux mécanismes du Réseau d'affaires mondial des petits États insulaires en développement, et organiserait et accompagnerait les travaux du réseau des coordonnateurs nationaux des petits États insulaires en développement. Les axes de travail contribueraient à forger de nouveaux partenariats multipartites au service du développement durable des petits États insulaires en développement et à intégrer les programmes d'action de ces partenariats et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les plans nationaux de développement durable de ces États</p> <p>1 poste d'analyste de données (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2), dont le (la) titulaire réaliserait des analyses et proposerait des réflexions fondées sur les données, qui éclaireraient les activités de sensibilisation et de communication, ainsi que les travaux d'analyse du Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement de façon à contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données</p>
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	1	1 P-3	1 poste d'analyste de données (P-3), dont le (la) titulaire viendrait renforcer les capacités d'analyse des données devant servir à l'élaboration des politiques et des programmes de sensibilisation, compte tenu en particulier de la nécessité accrue de recourir à l'analyse de données pour faire face à la question du relèvement après la COVID-19. Il (elle) interpréterait notamment toutes les données issues de la plateforme du Mécanisme de suivi des Nations Unies, une fois qu'elle sera opérationnelle, ainsi que d'autres flux de données que le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique prévoit d'établir pour améliorer la qualité de ses analyses de façon à contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données
26. Réfugiés de Palestine	22	1 P-5 7 P-4 12 P-3 2 P-2	<p>6 postes (2 P-4 et 4 P-3), qui étaient antérieurement financés au moyen de contributions extrabudgétaires recouvrant des fonctions qui ont depuis été assurées par des titulaires d'engagements temporaires, faute de financement pérenne et prévisible, mais ont un caractère continu</p> <p>5 postes (3 P-3 et 2 P-2) recouvrant des fonctions ayant un caractère continu actuellement assurées par des prestataires de services indépendants</p> <p>11 postes (1 P-5, 5 P-4 et 5 P-3), qui permettront de renforcer la conduite des activités dans plusieurs domaines, conformément aux priorités que le Commissaire général a fixées pour l'UNRWA</p>
28. Communication globale	1	1 P-5	1 poste qu'il est proposé de créer au Bureau de la Secrétaire générale adjointe à la communication globale, dont le (la) titulaire dirigerait l'équipe de la communication stratégique et serait chargé(e) de renforcer la planification, la coordination et la collaboration en matière de communication stratégique afin de maximiser l'incidence des activités de communication globale
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	3	1 P-3 2 P-2	<p>Comme suite à l'initiative du Secrétaire général visant à rajeunir les effectifs du Secrétariat et à rendre la structure moins chargée au sommet, il est proposé de créer :</p> <p>a) 1 poste de spécialiste des ressources humaines (P-3), dont le (la) titulaire contribuerait à l'élaboration de politiques et de directives en matière de</p>

A/76/6 (Introduction)

<i>Chapitre/type de changement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Justification</i>
			ressources humaines et fournirait des conseils sur l'interprétation des règlements, des règles et des politiques ; b) 2 postes de spécialistes adjoints des ressources humaines (P-2), dont les titulaires contribueraient à la planification, à l'organisation, à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de communication en matière de ressources humaines dans le cadre des initiatives transformationnelles de l'Organisation dans ce domaine, contribuant ainsi à instaurer une culture de souplesse, de diversité et de transparence
29B. Département de l'appui opérationnel	2	2 P-3	1 poste (P-3) dont le (la) titulaire répondrait aux besoins croissants à l'appui de la nouvelle délégation de pouvoirs en matière de gestion des biens ; 1 poste (P-3) dont le (la) titulaire serait chargé(e) de gérer la charge de travail et de fournir l'appui nécessaire au Département de l'appui opérationnel, au Bureau de l'informatique et des communications et à 17 autres entités basées à New York qui n'ont pas leur propre service administratif
29E. Administration (Genève)	1	1 P-3	Création proposée de 1 poste d'ingénieur(e) électricien(ne) (P-3), liée à la suppression de 1 poste d'assistant(e) principal(e) (ingénierie) [G(1°C)] ; le (la) titulaire serait chargé(e) de gérer l'exploitation et la maintenance de plus en plus complexes de nouvelles installations de pointe (installations électriques, systèmes de sûreté et de sécurité et équipements connexes) afin d'assurer la continuité des opérations et la sécurité du personnel et des participants aux conférences
30. Contrôle interne	2	1 D-1 1 P-4	2 postes (1 D-1 et 1 P-4) qu'il est proposé de créer dans l'optique de la promulgation prochaine par le Secrétariat d'une politique de l'évaluation, qui élargira le rôle de la Division de l'inspection et de l'évaluation dans le renforcement et la promotion de l'évaluation au sein du Secrétariat
Total partiel (créations)	34		
Transformations			
24. Droits humains	16	16 P-3	1 emploi de temporaire (autre que pour les réunions) (P-3) en poste, dont le (la) titulaire contribuerait à l'exécution d'un mandat de nature pérenne 10 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (P-3) en postes, dont les titulaires appuieraient les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, dont les mandats sont de nature pérenne 5 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (P-3) en postes, dont les titulaires contribueraient à l'exécution des mandats confiés aux organes conventionnels, qui sont de nature pérenne
26. Réfugiés de Palestine	21	8 P-4 8 P-3 1 P-2/1 4 G(AC)	21 postes [8 P-4, 8 P-3, 1 P-2/1 et 4 G(AC)] recouvrant des fonctions ayant un caractère continu et qu'il est proposé de financer au moyen du budget ordinaire plutôt qu'au moyen de ressources extrabudgétaires, comme c'était le cas jusqu'ici
28. Communication globale	(1) 1	P-4 AN	1 poste de classe P-4 en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national aux fins de l'harmonisation de la dotation en effectifs avec celle d'autres grands centres d'information comme ceux de New Delhi, Tokyo et Moscou
Total partiel (transformations)	37		
Total	46		

Abréviations : ACM = agent(e) des corps de métier ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SM = agent(e) du Service mobile.

Tableau 11
Transferts, reclassements et réaffectations proposés, par chapitre du budget

<i>Chapitre/type de changement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Justification</i>
Transferts^a			
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	(1)	1 G(AC)	1 poste [G(AC)] du chapitre 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) au chapitre 29B (Département de l'appui opérationnel). Le poste relève actuellement du Comité d'examen des fournisseurs, qui est rattaché hiérarchiquement au Département de l'appui opérationnel
29B. Département de l'appui opérationnel	1	1 G(AC)	
Total partiel (transferts)	–		
Reclassements			
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	1	G(AC) à G(1°C)	Reclassement de G(AC) à G(1°C) d'un poste à New York, dont le (la) titulaire sera responsable du développement de l'application e-deleGATE ; ce reclassement renforcera les capacités de la Section de l'analyse de gestion
4. Désarmement	1	D-2 à D-1	Déclassement du poste de directeur(trice) (D-2) au bureau de Genève, qui deviendrait un poste de chef de service (D-1), l'objectif étant de rapprocher l'organigramme de l'antenne de Genève de celui des autres sous-programmes du Bureau des affaires de désarmement et d'éliminer la redondance des fonctions politiques exercées par la Haute-Représentante (SGA) à New York, d'une part, et le Directeur et adjoint de la Haute-Représentante (D-2), d'autre part. Uniformiser les rattachements hiérarchiques de façon à ce que tous les chefs de sous-programme relèvent du Directeur et adjoint de la Haute-Représentante (D-2) permettrait de renforcer la cohérence stratégique et opérationnelle dans l'ensemble du Bureau
	1	P-5 à P-4	Déclassement de 1 poste de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5), qui deviendrait un poste de spécialiste des questions politiques (P-4) au Bureau du Directeur et adjoint de la Haute-Représentante, l'objectif étant d'optimiser la structure de gestion de l'équipe de direction, tout en renforçant la cohérence entre les deux bureaux. Le (la) spécialiste des questions politiques (P-4) contribuerait à accroître les capacités de fond en matière de planification, de reddition de comptes, de gestion des risques, de collecte des données et d'analyse conformément à la stratégie d'exploitation des données du Bureau des affaires de désarmement, ainsi que la prise en compte de son plan stratégique 2021-2025 et du dispositif d'application du principe de responsabilité y associé. Les responsabilités relatives à la coordination des dossiers spécifiques à chaque pays seraient transférées aux sous-programmes concernés
	1	P-2 à P-3	Reclassement de 1 poste d'informaticien (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) (P-2), qui deviendrait un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3), dont le (la) titulaire aurait pour fonction d'appuyer de façon ciblée le développement de bases de données, contribuant ainsi à appliquer la stratégie d'exploitation des données du Bureau pour 2021-2025 et à combler une lacune dans les capacités repérée lors du recensement des capacités de l'ONU en matière de données, de numérique et d'innovations réalisé en 2020. Le changement proposé contribuerait à la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données

A/76/6 (Introduction)

<i>Chapitre/type de changement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Justification</i>
8. Affaires juridiques	1	P-4 à P-3	Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables : déclassement de 1 poste de juriste de P-4 à P-3, l'objectif étant de répartir également l'appui juridique de niveau P-3 entre chaque équipe
	1	P-4 à P-5	Reclassement de 1 poste de juriste (P-4), qui deviendrait un poste de juriste hors classe (P-5), dont le (la) titulaire dirigerait la Section de l'appui et du partage qu'il est proposé de créer en raison de la plus grande ampleur de l'appui apporté et des informations communiquées aux juges, procureurs et services de détection et de répression
9. Affaires économiques et sociales	1	P-5 à D-1	Reclassement de 1 poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes relatifs aux affaires forestières (P-5), qui deviendrait un poste de directeur(trice) adjoint(e) des affaires forestières (D-1), dont le (la) titulaire viendrait renforcer les capacités techniques et opérationnelles du sous-programme 8 (Gestion durable des forêts) afin que celui-ci puisse s'acquitter de ses mandats dans les domaines liés à la promotion de la gestion durable des forêts et de son financement et à l'amélioration du suivi et de l'évaluation des progrès réalisés et des lacunes constatées dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des cibles associées. Le (la) directeur(trice) adjoint(e) fournirait également des conseils pratiques et un appui de haut niveau dans le cadre des mécanismes et manifestations liés aux forêts, des mécanismes institutionnels existants et de l'action menée par le système des Nations Unies pour faire face aux problèmes mondiaux actuels liés à la déforestation, à la dégradation des forêts, aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et aux zoonoses
	1	P-3 à P-2	Déclassement de 1 poste de spécialiste de la gestion des programmes relatifs aux affaires forestières (P-3), qui deviendrait un poste de spécialiste (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) de la gestion des programmes relatifs aux affaires forestières (P-2), l'objectif étant de développer la collecte et l'analyse des données et de renforcer l'utilisation des technologies numériques dans les activités de sensibilisation et de communication du sous-programme 8 (Gestion durable des forêts), conformément à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données
26. Réfugiés de Palestine	39	2 P-2/1 à P-3 19 P-3 à P-4 11 P-4 à P-5 4 P-5 à D-1 1 D-1 à D-2 1 D-2 à D-1 1 P-5 à P-4	L'objectif est de mieux répondre aux besoins opérationnels et stratégiques de l'UNRWA et de permettre au Commissaire général et à l'équipe de direction de diriger l'Office dans un contexte d'instabilité et de crise financière récurrente
28. Communication globale	4	P-4 à P-5	Reclassement de 4 postes, dont les titulaires dirigeraient les centres d'information des Nations Unies de Port of Spain, Beyrouth, Rabat et Téhéran, compte tenu du rôle analogue à celui d'autres centres d'information dirigés par des fonctionnaires de la classe P-5 que doivent jouer ces centres d'information. Ce reclassement contribuerait à harmoniser les dotations en effectifs des centres d'information et à mettre en place un réseau mondial de bureaux extérieurs afin que les coordonnateurs et coordonnatrices résidents et les

<i>Chapitre/type de changement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Justification</i>
			équipes de pays soient mieux épaulés, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie de communication globale dans plusieurs pays
Total partiel (reclassements ou déclassements)	51		
Réaffectations			
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	1	G(1°C)	1 poste d'assistant(e) principal(e) d'édition à New York, qui deviendrait un poste d'assistant(e) informaticien(ne) principal(e) à Vienne, dont le (la) titulaire aiderait à la mise au point et à la maintenance des outils du logiciel intégré de gestion des conférences au sein de l'Équipe technique centrale. Il ou elle assumerait des fonctions de gestion touchant aux aspects de fond et aux aspects techniques dans l'équipe gText
5. Opérations de maintien de la paix	1	AL	1 poste d'assistant(e) (finances), qui deviendrait 1 poste d'assistant(e) aux questions d'environnement, dont le (la) titulaire renforcerait la capacité de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve à planifier ses pratiques de gestion environnementale et à les intégrer dans ses opérations, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; la réaffectation faciliterait la mise en œuvre des mesures prises par la mission pour réduire son empreinte carbone dans le cadre des initiatives prises à l'échelle mondiale par les Nations Unies dans le domaine de l'environnement
8. Affaires juridiques	1	P-3	1 emploi de spécialiste des finances et du budget pour en faire un emploi de fonctionnaire d'administration au sein de la Section des services administratifs du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar, l'objectif étant de renforcer l'appareil administratif du Mécanisme de façon à couvrir les fonctions relatives au budget et aux finances, ainsi qu'à la passation de marchés, à la gestion des contrats (en particulier les contrats relatifs aux plateformes technologiques utilisées dans la collecte, le traitement, l'analyse et la conservation des éléments de preuve), à l'audit et à d'autres initiatives à l'échelle du Secrétariat, notamment la gestion du risque institutionnel, la continuité des opérations, la délégation de pouvoirs, la déontologie et la discipline
9. Affaires économiques et sociales	1	P-2	1 poste de spécialiste de la gestion de programme (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), qui deviendrait un poste de spécialiste des systèmes informatiques (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) au Service de l'administration numérique et dont le (la) titulaire répondrait aux besoins accrus d'appui technique dans les domaines de la gestion de bases de données à grande échelle et de la gestion de réseaux de serveurs pour plusieurs plateformes en ligne, notamment la banque de connaissances sur l'administration numérique, la plateforme d'évaluation en ligne de l'administration numérique et les plateformes d'évaluation en ligne du Prix des Nations Unies pour le service public et du Réseau d'information de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration publique
	1	G(1°C)	1 poste d'assistant(e) administratif(ve) principal(e), qui deviendrait un poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) et dont le (la) titulaire accompagnerait le remplacement de fonctions administratives par des tâches fonctionnelles, notamment en ce qui concerne le suivi de l'exécution des mandats et les ressources connexes, l'établissement de rapports grâce au module Application de pilotage stratégique et à la solution intégrée de planification, de gestion et de communication de l'information, la coordination des réponses fournies aux organes de contrôle et l'élaboration du budget-programme ainsi que la planification et la prévision des ressources

A/76/6 (Introduction)

Chapitre/type de changement	Nombre	Classe	Justification
	1	G(AC)	1 poste d'assistant(e) de secrétariat, qui deviendrait un poste d'assistant(e) au budget et aux finances, dont le (la) titulaire viendrait renforcer la capacité d'appui à la gestion financière et budgétaire, notamment pour ce qui est de l'analyse des données et de la communication de l'information, et ce, compte tenu des pouvoirs élargis qui ont été confiés au Département
12. Commerce et développement	2	P-4	1 poste de spécialiste de la gestion de programme qui deviendrait un poste d'économiste aux fins du renforcement des capacités de recherche et d'analyse économiques du sous-programme 4 (Technologie et logistique) ainsi que de 1 poste de spécialiste de l'information qui deviendrait un poste de spécialiste des affaires intergouvernementales et dont les fonctions cadreraient avec la nature des services fournis par le Service d'appui intergouvernemental de la composante Appui au programme
	2	G(AC)	1 poste d'assistant(e) de secrétariat, qui deviendrait un poste d'assistant(e) aux statistiques, l'objectif étant d'accroître les capacités du nouveau Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, établi dans le cadre du sous-programme 4 (Technologie et logistique) 1 poste d'assistant(e) de recherche, qui deviendrait un poste d'assistant(e) de secrétariat, dont le sous-programme 5 (Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux) aurait besoin pour appuyer les travaux quotidiens de la direction et de son bureau et qui permettrait au sous-programme d'être plus efficace dans ses activités de liaison et de communication avec les autres sous-programmes et les parties prenantes externes
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	1	P-5	1 poste d'analyste hors classe de la gestion et des programmes pour en faire un poste de spécialiste hors classe de la science des données dans le cadre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données
	1	P-3	1 poste d'analyste de la gestion et des programmes pour en faire un poste de spécialiste de la science des données, dans le cadre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données
	3	G(AC)	1 poste d'assistant(e) administratif(ve) et 1 poste d'assistant(e) d'équipe, qui deviendraient des postes d'assistant(e) au budget et aux finances, l'objectif étant de faire correspondre les titres fonctionnels aux fonctions rattachées aux postes 1 poste d'assistant(e) aux analyses de la gestion et des programmes pour en faire un poste d'assistant(e) à la science des données dans le cadre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données
29B. Département de l'appui opérationnel	1	G(AC)	1 poste d'assistant(e) administratif(ve), qui deviendrait un poste d'infirmier(ère), dont le (la) titulaire faciliterait les initiatives d'amélioration et coordonnerait le recours systématique à des pratiques bénéfiques pour l'état de santé des patients compte tenu des enseignements tirés de la pandémie
29C. Bureau de l'informatique et des communications	1	G(AC)	1 poste d'assistant(e) aux systèmes d'information, qui deviendrait un poste d'assistant(e) aux achats, ce qui aiderait le Bureau de l'informatique et des communications à assumer toute la gamme des fonctions liées aux achats dans le domaine de l'informatique et des communications, y compris l'administration et le traitement des contrats
Total partiel (réaffectations)	17		

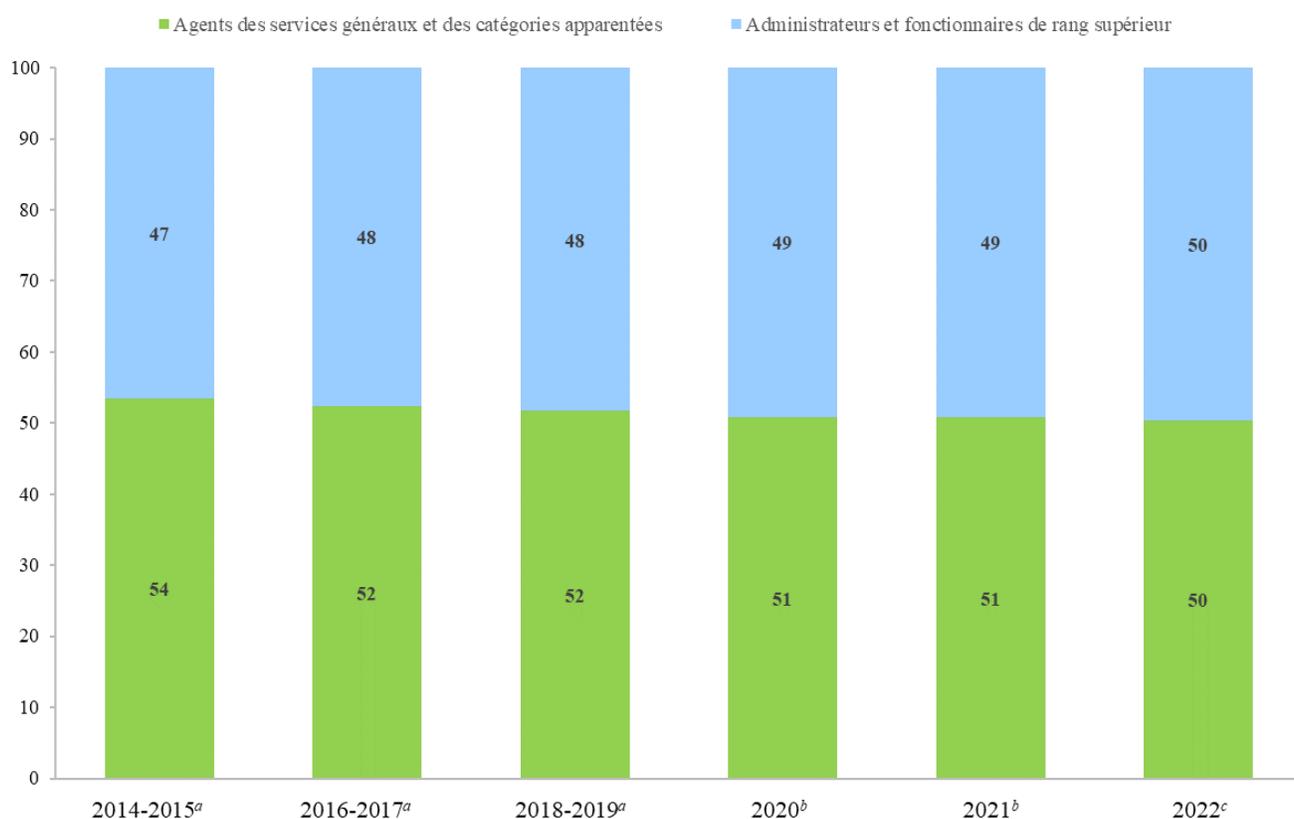
Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = Secrétaire général(e) adjoint(e).

^a Ne sont pas pris en compte les transferts de poste entre les composantes ou les sous-programmes d'un chapitre.

56. La proportion des postes qui relèvent de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur augmenterait en 2022 pour atteindre 49,6 %, à part quasiment égale avec les postes de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées, comme le montre la figure III, qui donne un aperçu de la répartition des postes par catégorie depuis l'exercice 2014-2015.

Figure III
Répartition des postes, par catégorie, depuis l'exercice 2014-2015

(En pourcentage)



Catégorie	2014-2015 ^a		2016-2017 ^a		2018-2019 ^a		2020 ^b		2021 ^b		2022 ^c	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4 736	46,5	4 806	47,6	4 816	48,3	4 884	49,2	4 899	49,2	4 961	49,6
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5 450	53,5	5 286	52,4	5 155	51,7	5 088	50,8	5 060	50,8	5 044	50,4
Total	10 186		10 092		9 971		9 972		9 959		10 005	

^a Selon le montant définitif des crédits ouverts.

^b Selon les tableaux d'effectifs approuvés pour 2020 et 2021 par l'Assemblée générale dans ses résolutions [74/262](#) et [75/252](#) et [75/253](#).

^c Proposition du Secrétaire général.

4. Actualisation des coûts

57. L'actualisation des coûts consiste à apporter des ajustements aux montants des crédits ouverts compte tenu des variations des quatre paramètres suivants : a) les taux de change ; b) les taux d'inflation ; c) les dépenses de personnel standard, notamment les traitements et les dépenses communes de personnel ; d) les taux de vacance de postes. À des fins de comparaison, le projet de budget-programme pour 2022 a été établi sur la base des mêmes niveaux de prix et des mêmes taux de change que le budget-programme de 2021. Le montant demandé pour 2022 après actualisation des coûts préliminaire est également présenté afin que l'on ait une idée des ressources nécessaires après ajustements compte tenu de l'inflation prévue. En décembre 2021, le projet de budget fera l'objet d'une deuxième actualisation des coûts, dans le cadre de laquelle on procédera à des ajustements en fonction des données actualisées relatives aux quatre paramètres.
58. Conformément à la méthode en vigueur, les coûts actualisés sont calculés une première fois et présentés dans le contexte du projet de budget-programme. Dans ce cadre, des ajustements sont apportés de façon à tenir compte de l'inflation prévue en 2022, tandis que les trois autres paramètres (taux de vacance, dépenses de personnel standard et taux de change) restent les mêmes que ceux approuvés par l'Assemblée générale en décembre de l'année précédente.
59. En ce qui concerne le projet de budget-programme pour 2022, on a attendu autant que possible pour actualiser les coûts sur la base des dernières prévisions concernant l'inflation de sorte que celles-ci soient aussi proches que possible des estimations définitives, qui seront calculées en décembre 2021. Le fait de rapprocher les deux actualisations des coûts devrait accroître l'exactitude et la fiabilité des estimations préliminaires et réduire les écarts avec les estimations définitives. Lorsque l'on a appliqué le taux d'inflation prévu au projet de budget-programme pour 2022, on a tenu compte des prévisions de début mai 2021 relatives aux coefficients d'ajustement, aux ajustements au coût de la vie et aux indices des prix à la consommation.
60. L'incidence de l'inflation sur les ressources nécessaires au titre des postes est estimée compte tenu des coefficients d'ajustement et des ajustements au coût de la vie prévus pour les postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et pour les postes de la catégorie des services généraux et catégories apparentées, respectivement. Les estimations relatives aux coefficients d'ajustement sont calculées par la Commission de la fonction publique internationale et les ajustements au coût de la vie sont fondés sur les prévisions relatives aux indices des prix à la consommation.
61. L'incidence de l'inflation prévue sur les ressources nécessaires au titre des postes est calculée en remplaçant les coefficients d'ajustement escomptés pour 2021 par ceux nouvellement estimés pour 2022. La différence entre les montants calculés à l'aide des coefficients pour 2021 et ceux calculés avec les coefficients pour 2022 est indiquée dans la colonne intitulée « actualisation des coûts » des tableaux. Pour la catégorie des services généraux et catégories apparentées, les ajustements au coût de la vie sont appliqués en sus des montants des crédits approuvés au titre des postes pour 2021.
62. Les montants des ressources nécessaires au titre des objets de dépense autres que les postes sont corrigés de l'inflation en fonction des données les plus récentes relatives aux indices des prix à la consommation publiées par *The Economist*. Selon la méthode approuvée, les taux d'inflation utilisés pour ajuster le montant des objets de dépense autres que les postes tiennent compte des diverses monnaies utilisées par les différentes entités et de la part relative que celles-ci représentent selon les données issues d'Umoja. Par exemple, si une entité engage des dépenses dans quatre monnaies dont la part représente respectivement 40 %, 30 %, 20 % et 10 %, le taux d'inflation appliqué est fondé sur la moyenne pondérée des indices des prix à la consommation pour chacune des quatre monnaies.
63. Cela étant, deux objets de dépense autres que les postes ne font pas l'objet du même calcul : les voyages et les subventions et contributions. Les coûts relatifs aux voyages aériens sont actualisés sur la base du taux d'inflation estimé pour le dollar des États-Unis, sachant que les prix du secteur

sont fixés dans cette monnaie. Les montants des ressources au titre des subventions et contributions sont actualisés selon la méthode applicable aux objets de dépense autres que les postes expliquée ci-dessus, sauf ceux qui concernent les chapitres 13 (Centre du commerce international), 31 (Activités administratives financées en commun) et 35 (Compte pour le développement). En ce qui concerne le chapitre 13 (Centre du commerce international), la même méthode est appliquée lors de la première actualisation, le montant des subventions étant actualisé en fonction de l'inflation prévue. L'actualisation des coûts à laquelle il sera procédé en décembre sera toutefois différente, dans la mesure où les ajustements tiendront uniquement compte des taux de change et non de l'inflation. Les ressources prévues pour le chapitre 35 (Compte pour le développement) ne font pas l'objet d'une actualisation (voir résolution 54/15 de l'Assemblée générale). Les dépenses prévues au titre du chapitre 31 (Activités administratives financées en commun) sont d'abord inscrites au budget et actualisées selon les méthodes applicables aux postes et aux autres objets de dépense. Les montants estimatifs et actualisés sont ensuite répartis entre les différentes entités sous la forme de subventions, calculées selon la formule applicable de partage des coûts. En l'occurrence, même si les ressources sont regroupées au titre des subventions et contributions, la méthode standard approuvée d'actualisation des coûts est appliquée à chaque rubrique budgétaire. La méthode standard a été appliquée à tous les autres crédits demandés au titre des subventions et contributions, dont les montants ont été actualisés en fonction des indices des prix à la consommation applicables.

64. Le montant prévu au titre de l'actualisation préliminaire des coûts pour 2022 s'élève à 56,3 millions de dollars, soit 1,8 % du projet de budget ordinaire, ou 2,4 % en excluant les missions politiques spéciales. De manière générale, le budget ordinaire est exposé à l'incidence des variations des taux de change et de l'inflation pour 87 lieux différents et 75 monnaies. Un montant de 2 299,3 millions de dollars, soit 96,2 % du budget ordinaire total, hors missions politiques spéciales, est soumis aux fluctuations de neuf monnaies, le dollar des États-Unis étant la plus utilisée et la livre libanaise devant être la plus fortement affectée par l'inflation en 2022.

Tableau 12

Total des ressources prévues, par monnaie, hors missions politiques spéciales

(En millions de dollars des États-Unis)

Monnaie	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)		2022 (prévisions après actualisation des coûts)	
		Pourcentage		Pourcentage
Dollar des États-Unis	1 254,6	52,5	22,2	1,8
Franc suisse	546,9	22,9	2,1	0,4
Euro	126,9	5,3	1,3	1,0
Livre libanaise	76,4	3,2	19,3	25,3
Baht	70,1	2,9	1,0	1,4
Shilling kényan	62,7	2,6	2,1	3,3
Nouveau shekel israélien	63,2	2,6	1,3	2,1
Peso chilien	56,6	2,4	1,8	3,2
Birr éthiopien	41,8	1,7	1,0	2,4
Autres ^a	89,8	3,8	4,1	4,6
Total	2 389,1	100,0	56,3	2,4

^a Cinquante-neuf autres monnaies.

65. Le dollar des États-Unis est la monnaie la plus utilisée et représente 52,5 % du budget ordinaire total (42,5 % des ressources prévues au titre des postes et 66,7 % au titre des autres objets de dépense). Cette part importante du budget a été majorée de 1,8 % compte tenu des prévisions concernant

L'inflation, les coefficients d'ajustement et les ajustements au coût de la vie. Les taux d'inflation prévus pour le franc suisse, l'euro et le baht ont également été légèrement majorés (entre 0,4 % et 1,4 %). Pour ce qui est de la livre libanaise, bien que cette monnaie représente seulement 3,2 % (76,4 millions de dollars) du budget, l'incidence de son inflation équivaut à 19,3 millions de dollars, soit 34,3 % du montant correspondant à l'actualisation des coûts et une augmentation de 25,3 % du projet de budget avant actualisation des coûts. Cette augmentation s'explique par un coefficient d'ajustement de 89,3 % prévu pour 2022 (contre 84,5 % pour 2021), un ajustement au coût de la vie de 43,5 % [et un indice des prix à la consommation appliqué aux objets de dépense autres que les postes au même taux (43,5 %)]. L'augmentation découlant de l'actualisation des coûts pour les autres monnaies est moins importante (environ 10 millions de dollars), celles-ci représentant une plus petite part du budget ordinaire. Les chapitres et entités affectés par l'inflation de la livre libanaise sont énumérés dans le tableau 13.

Tableau 13
Montants du budget ordinaire affectés par l'inflation de la livre libanaise, par chapitre et entité

(En millions de dollars des États-Unis)

Chapitre	Description	Postes	Autres objets de dépense	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Total après actualisation des coûts
1.	Bureau de l'administration de la justice	0,2	–	0,2	0,0	0,2
5.	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	4,3	–	4,3	1,4	5,7
22.	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	44,7	0,4	45,2	8,9	54,1
24.	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	0,2	–	0,2	–	0,2
26.	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	2,4	–	2,4	0,1	2,5
28.	Département de la communication globale	1,1	–	1,1	0,3	1,4
34.	Département de la sûreté et de la sécurité	12,1	–	12,1	5,1	17,2
36.	Contributions du personnel	–	10,9	10,9	3,5	14,3
Total		65,1	11,3	76,4	19,3	95,7

Tableau 14
Actualisation préliminaire des ressources financières demandées, par chapitre du budget et catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre/entité	Postes		Autres objets de dépense		Total		
	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	Pourcentage
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	42 737,9	621,8	36 100,9	397,2	78 838,8	1 019,0	1,3
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	2 245,8	34,2	4 025,8	74,7	6 271,6	108,9	1,7
Assemblée générale	–	–	2 627,7	52,5	2 627,7	52,5	2,0

Chapitre/entité	Postes		Autres objets de dépense		Total		
	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	Pourcentage
Bureau de l'administration de la justice	6 082,6	93,2	3 578,3	25,3	9 660,9	118,5	1,2
Comité des commissaires aux comptes	840,3	14,0	2 898,3	57,8	3 738,6	71,8	1,9
Comité des conférences	–	–	322,1	6,4	322,1	6,4	2,0
Comité du programme et de la coordination	–	–	413,0	8,3	413,0	8,3	2,0
Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient	–	–	120,5	2,4	120,5	2,4	2,0
Cabinet du Secrétaire général	15 715,3	248,3	836,1	16,3	16 551,4	264,6	1,6
Bureau de la déontologie	1 647,4	24,9	395,2	7,9	2 042,6	32,8	1,6
Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	279,1	4,2	234,4	4,6	513,5	8,8	1,7
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	–	–	5 023,6	100,5	5 023,6	100,5	2,0
Services d'ombudsman et de médiation	3 658,1	55,8	307,1	6,0	3 965,2	61,8	1,6
Secrétaire général	611,1	5,7	416,1	8,3	1 027,2	14,0	1,4
Directrice générale (Genève)	3 422,3	9,0	36,8	0,5	3 459,1	9,5	0,3
Directrice générale (Nairobi)	864,5	26,3	74,1	1,8	938,6	28,1	3,0
Directrice générale (Vienne)	1 378,0	15,8	39,4	0,6	1 417,4	16,4	1,2
Bureau de la Défenseuse des droits des victimes	790,5	11,7	54,3	1,0	844,8	12,7	1,5
Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	–	–	13 571,8	–	13 571,8	–	–
Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés	1 884,3	28,5	382,7	7,5	2 267,0	36,0	1,6
Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit	1 592,3	24,0	176,8	3,6	1 769,1	27,6	1,6
Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants	1 726,3	26,2	566,8	11,2	2 293,1	37,4	1,6
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	262 573,9	2 861,2	73 560,1	1 165,8	336 134,0	4 027,0	1,2
3. Affaires politiques	58 170,5	934,9	735 127,9	86,5	793 298,4	1 021,4	0,1

A/76/6 (Introduction)

Chapitre/entité	Postes		Autres objets de dépense		Total		
	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	Pourcentage
Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix	43 860,8	674,1	2 933,3	57,7	46 794,1	731,8	1,6
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient	8 925,2	197,2	1 093,3	19,2	10 018,5	216,4	2,2
Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le Territoire palestinien occupé	2 848,6	27,1	334,4	6,5	3 183,0	33,6	1,1
Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine	1 026,8	14,1	19,2	1,5	1 046,0	15,6	1,5
Bureau de lutte contre le terrorisme	1 509,1	22,4	81,4	1,6	1 590,5	24,0	1,5
Missions politiques spéciales	–	–	730 666,3	–	730 666,3	–	–
4. Désarmement	9 681,5	134,4	2 960,6	55,7	12 642,1	190,1	1,5
5. Opérations de maintien de la paix	36 941,1	2 149,9	17 882,5	453,4	54 823,6	2 603,3	4,7
Département des opérations de paix	5 559,8	83,0	353,0	6,9	5 912,8	89,9	1,5
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	25 630,6	1 866,4	12 967,6	252,9	38 598,2	2 119,3	5,5
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	5 750,7	200,5	4 561,9	193,6	10 312,6	394,1	3,8
6. Utilisations pacifiques de l'espace	3 590,8	35,0	902,8	17,6	4 493,6	52,6	1,2
7. Cour internationale de Justice	16 566,6	78,4	14 219,9	232,0	30 786,5	310,4	1,0
8. Affaires juridiques	33 104,9	340,1	24 702,6	278,3	57 807,5	618,4	1,1
Bureau des affaires juridiques	22 626,2	330,0	4 934,9	95,7	27 561,1	425,7	1,5
Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar	–	–	13 086,7	62,1	13 086,7	62,1	0,5
Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne	10 478,7	10,1	6 681,0	120,5	17 159,7	130,6	0,8
9. Affaires économiques et sociales	75 850,5	1 161,9	7 671,4	153,9	83 521,9	1 315,8	1,6
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	6 054,2	89,3	1 098,2	22,2	7 152,4	111,5	1,6

Chapitre/entité	Postes		Autres objets de dépense		Total		Pourcentage
	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	6 815,0	101,5	1 197,9	27,5	8 012,9	129,0	1,6
12. Commerce et développement	68 365,6	155,0	4 937,2	88,1	73 302,8	243,1	0,3
13. Centre du commerce international	–	–	20 641,5	144,5	20 641,5	144,5	0,7
14. Environnement	21 782,4	434,3	1 531,7	31,5	23 314,1	465,8	2,0
15. Établissements humains	11 481,7	332,9	1 807,3	52,2	13 289,0	385,1	2,9
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	20 419,4	173,8	2 292,4	41,4	22 711,8	215,2	0,9
17. ONU-Femmes	9 164,0	134,7	555,9	11,1	9 719,9	145,8	1,5
18. Développement économique et social en Afrique	52 546,7	960,1	25 633,1	995,9	78 179,8	1 956,0	2,5
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	52 113,1	800,5	5 735,0	108,2	57 848,1	908,7	1,6
20. Développement économique en Europe	34 842,8	72,6	1 405,4	25,3	36 248,2	97,9	0,3
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	52 010,8	1 770,5	8 213,3	297,6	60 224,1	2 068,1	3,4
22. Développement économique et social en Asie occidentale	45 070,2	8 748,3	6 282,5	307,8	51 352,7	9 056,1	17,6
23. Programme ordinaire de coopération technique	–	–	36 535,4	765,3	36 535,4	765,3	2,1
24. Droits humains	79 331,4	1 805,2	31 155,7	715,5	110 487,1	2 520,7	2,3
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	737,8	–	42 444,0	297,1	43 181,8	297,1	0,7
26. Réfugiés de Palestine	39 325,6	808,2	29,5	0,5	39 355,1	808,7	2,1
27. Aide humanitaire	13 551,1	125,7	4 578,3	125,8	18 129,4	251,5	1,4
28. Communication globale	81 748,4	1 786,3	16 917,1	357,7	98 665,5	2 144,0	2,2
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	39 382,6	605,0	15 550,6	299,7	54 933,2	904,7	1,6
29B. Département de l'appui opérationnel	36 906,8	674,4	48 167,3	958,6	85 074,1	1 633,0	1,9
29C. Bureau de l'informatique et des communications	24 771,8	396,7	26 171,2	523,1	50 943,0	919,8	1,8
29E. Administration (Genève)	47 175,9	248,1	28 850,1	295,4	76 026,0	543,5	0,7
29F. Administration (Vienne)	10 519,5	118,9	9 243,4	136,0	19 762,9	254,9	1,3
29G. Administration (Nairobi)	10 874,0	383,1	5 547,5	223,0	16 421,5	606,1	3,7
30. Contrôle interne	18 159,6	267,4	2 830,1	50,6	20 989,7	318,0	1,5

Chapitre/entité	Postes		Autres objets de dépense		Total		Pourcentage
	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions)	Actualisation des coûts	
31. Activités administratives financées en commun	–	–	7 155,8	79,0	7 155,8	79,0	1,1
32. Dépenses spéciales	–	–	81 973,5	3 705,1	81 973,5	3 705,1	4,5
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	–	–	23 706,4	427,6	23 706,4	427,6	1,8
34. Sûreté et sécurité	86 133,3	6 544,6	38 710,9	1 201,9	124 844,2	7 746,5	6,2
35. Compte pour le développement	–	–	15 199,4	–	15 199,4	–	–
36. Contributions du personnel	–	–	281 996,3	5 295,2	281 996,3	5 295,2	1,9
Total	1 408 501,4	35 854,7	1 711 222,6	20 450,8	3 119 724,0	56 305,5	1,8

5. Crédits qui pourraient être demandés pour 2022 après la présentation du projet de budget-programme

66. L'Assemblée générale examinera, durant la partie principale de sa soixante-seizième session, les propositions formulées dans les documents ci-après, qui pourraient avoir une incidence sur le projet de budget-programme pour 2022 :
- les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis qui pourraient découler de résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social ;
 - les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis qui pourraient découler de résolutions adoptées par le Conseil de sécurité (missions politiques spéciales) ;
 - les états des incidences sur le budget-programme de projets de résolution que l'Assemblée générale sera appelée à examiner ou les prévisions révisées en découlant ;
 - les rapports sur l'état d'avancement des projets de construction en cours à Addis-Abeba, Bangkok, Nairobi et Santiago ;
 - le rapport sur les mesures visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi ;
 - le rapport annuel sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies ;
 - le rapport annuel de la Commission de la fonction publique internationale ;
 - le rapport sur les incidences administratives et financières des recommandations formulées par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dans son rapport ;
 - le rapport final sur le progiciel de gestion intégré.
67. Pour 2023, les propositions énumérées au paragraphe 66 ci-dessus continueront d'avoir une incidence sur les ressources demandées dès lors que les besoins visés sont récurrents. D'autres propositions pourraient avoir une incidence sur les ressources demandées pour 2023, à savoir :

- a) les propositions formulées dans l'état des incidences sur le budget-programme de la déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle (résolution 74/2 de l'Assemblée générale) ;
 - b) les propositions formulées dans l'état des incidences sur le budget-programme de la réduction des risques de catastrophe (résolution 75/216) ;
 - c) les propositions issues de l'étude assortie de recommandations sur le fonctionnement du système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, et notamment sur ses modalités de financement, comme suite à la résolution 72/279 ;
 - d) les propositions issues de l'évaluation des dépenses d'équipement prévues à l'échelle mondiale dans le domaine informatique, notamment pour le matériel de conférence ;
 - e) les propositions issues de l'examen des systèmes de sécurité physique devant être mené au Siège et dans les autres centres afin de combler les lacunes des systèmes existants face aux nouvelles menaces pesant sur la sécurité et qui consistera à faire le bilan de la situation et à déterminer l'ampleur des améliorations à apporter ;
 - f) tous autres crédits demandés par le Secrétaire général en vertu du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies.
68. En outre, l'Assemblée générale souhaitera peut-être examiner, durant la reprise de sa soixante-dix-septième session, les propositions formulées dans les documents ci-après, qui pourront avoir une incidence sur le projet de budget-programme pour 2023 :
- a) les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis qui pourraient découler de résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social ;
 - b) les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis qui pourraient découler de résolutions adoptées par le Conseil de sécurité (missions politiques spéciales) ;
 - c) les états des incidences sur le budget-programme de projets de résolution que l'Assemblée générale sera appelée à examiner durant la reprise de sa soixante-seizième session ou en plénière, ou les prévisions révisées en découlant ;
 - d) tous autres crédits demandés par le Secrétaire général en vertu du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies.

6. Fonds de réserve pour 2023

69. Dans son rapport intitulé « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies : améliorer et simplifier la procédure de planification des programmes et d'établissement du budget » (A/72/492/Add.1), le Secrétaire général a estimé que, dans le cadre d'un cycle budgétaire annuel, l'esquisse budgétaire n'aurait plus besoin de faire l'objet d'un rapport distinct. Étant donné que le montant du fonds de réserve est exprimé en pourcentage du montant de l'esquisse budgétaire approuvée par l'Assemblée générale, le Secrétaire général a également proposé qu'il le soit en pourcentage du montant total du projet de budget annuel.
70. Grâce à cette mesure, le montant du fonds de réserve continuerait d'être fixé avant l'exercice budgétaire auquel il se rapporte. Les autres dispositions régissant l'utilisation du fonds de réserve, qui sont énoncées dans les résolutions 41/213 et 42/211 de l'Assemblée générale, demeureraient applicables. Cette proposition a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 A.

71. Compte tenu de ce qui précède, il est proposé que le montant du fonds de réserve pour 2023 soit fixé à 0,75 % du montant du budget-programme approuvé pour 2022.

7. Prévisions de recettes pour 2022

72. Le montant des recettes prévues pour 2022 est estimé à 305,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 3,3 millions de dollars (1,1 %) par rapport au montant estimé pour 2021 (302,5 millions de dollars).

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des recettes	2021 (crédits ouverts)	2022 (prévisions)	Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Chapitre 1 des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel)	283 437,9	289 357,4	5 919,5	2,1
Chapitre 2 des recettes (Recettes générales)	19 265,1	19 347,3	82,2	0,4
Chapitre 3 des recettes (Services à l'intention du public)	(180,4)	(2 918,3)	(2 737,9)	(1 517,7)
Total	302 522,6	305 786,4	3 263,8	1,1

73. L'augmentation prévue de 3,3 millions de dollars est principalement imputable à l'effet net des changements relatifs aux postes et aux autres objets de dépenses sur les contributions du personnel et de l'actualisation préliminaire du montant estimé de ces contributions [chapitre 1 des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel)], qui est en partie contrebalancé par une diminution des recettes prévues au titre des services de restauration, des services destinés aux visiteurs et des opérations de l'Administration postale de l'ONU [chapitre 3 des recettes (Services à l'intention du public)].

8. Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

Quotes-parts hors budget ordinaire

74. Le montant total des ressources extrabudgétaires est estimé à 420,1 millions de dollars en 2021, soit une augmentation de 6 millions de dollars (1,5 %) par rapport aux prévisions pour 2021. L'augmentation concerne principalement les chapitres 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) (4 millions de dollars), 5 (Opérations de paix) (1,5 million), 30 (Contrôle interne) (0,7 million) et 8 (Affaires juridiques) (0,6 million), et a été en partie contrebalancée par des diminutions de montants semblables au titre de divers chapitres. Elle tient essentiellement à : a) la part estimée des dépenses afférentes au progiciel de gestion intégré (Umoja) qui serait financée au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au titre du chapitre 29A ; b) l'augmentation des dépenses de personnel due à l'augmentation des coûts salariaux standard et des dépenses communes de personnel au titre de ce même chapitre et d'autres chapitres. On trouvera de plus amples renseignements dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (A/75/785).

Ressources extrabudgétaires

75. Le montant total des ressources extrabudgétaires est estimé à 12,8 milliards de dollars, soit une diminution nette de 17,9 millions de dollars (0,1 %) par rapport aux prévisions pour 2021. La

variation s'explique par une diminution de 85,2 millions de dollars, en partie contrebalancée par une augmentation de 67,3 millions de dollars.

76. La diminution de 85,2 millions de dollars s'explique principalement comme suit :
- a) projets et activités connexes devant s'achever en 2021 (49,8 millions de dollars) au titre essentiellement des chapitres suivants :
 - i) 29B (Département de l'appui opérationnel) (16,3 millions) ;
 - ii) 9 (Affaires économiques et sociales) (8,6 millions) ;
 - iii) 18 (Développement économique et social en Afrique) (5,5 millions) ;
 - iv) 4 (Désarmement) (5,0 millions) ;
 - v) 1 (Politiques, direction et coordination d'ensemble) (5,3 millions) ;
 - vi) 20 (Développement économique et social en Europe) (3,9 millions) ;
 - vii) 29C (Bureau de l'informatique et des communications) (2,1 millions) ;
 - viii) 10 (Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) (1,9 million) ;
 - ix) 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) (1,1 million) ;
 - b) réduction du montant prévu des contributions des donateurs (34,8 millions de dollars), essentiellement au titre des chapitres suivants :
 - i) 14 (Environnement) (22,6 millions) ;
 - ii) 3 (Affaires politiques) – missions politiques spéciales (10 millions) ;
 - iii) 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) (1,5 million) ;
 - iv) 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) (0,7 million).
77. Les diminutions susmentionnées sont en partie contrebalancées par une augmentation de 67,3 millions de dollars, qui s'explique comme suit :
- a) développement de projets ou augmentation du nombre de projets (64,5 millions de dollars), essentiellement au titre des chapitres suivants :
 - i) 15 (Établissements humains) (26,5 millions) ;
 - ii) 17 (ONU-Femmes) (15 millions) ;
 - iii) 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale) (11,1 millions) ;
 - iv) 24 (Droits humains) (11 millions) ;
 - v) 34 (Sûreté et sécurité) (0,6 million) ;
 - b) diminution du taux de vacance de postes prévu au titre du chapitre 29F [Administration (Vienne)] (1,6 million) ;
 - c) augmentation prévue du nombre de participants aux régimes d'assurance maladie après la cessation de service, compte tenu de la tendance à la hausse observée ces dernières années, au titre du chapitre 32 (Dépenses spéciales) (0,5 million).

Annexe I

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité des commissaires aux comptes

A/75/5 (Vol. I), chap. II

Le Comité recommande que l'Administration fournisse, dans les notes relatives aux états financiers, des explications autonomes sur les différences significatives entre les montants inscrits au budget définitif et le montant réel des produits et des charges, ce qui contribuerait à améliorer l'information et la transparence (par. 89).

Le Comité recommande que l'Administration achève d'harmoniser les catégories de dépenses d'Umoja avec celles du budget dans un délai raisonnable (par. 90).

Le Comité recommande que l'Administration mette en place un mécanisme permettant d'améliorer et d'actualiser régulièrement le contenu des ateliers et des documents d'orientation sur la base des difficultés recensées et des observations des participants (par. 95).

Le Comité recommande que l'Administration continue de simplifier et de perfectionner la procédure d'établissement du budget en améliorant le nouveau module d'établissement du budget et en remédiant aux difficultés et problèmes rencontrés aux différents stades de la procédure, notamment la lenteur du système et le recours préalable à Word et à Excel avant la saisie des chiffres dans Umoja (par. 99).

Le Comité recommande que l'Administration continue d'étudier la possibilité de mettre au point, dans Umoja, des outils et des applications favorisant de meilleures pratiques en matière de budgétisation et de contrôle et consolide les outils existants de sorte que l'on puisse mieux suivre l'utilisation du budget par rapport aux résultats (par. 104).

Des explications autonomes sur les différences significatives seront données dans le rapport sur l'exécution du budget-programme de 2020.

L'harmonisation des catégories de dépenses se poursuivra progressivement sur plusieurs exercices et s'achèvera avec la publication du projet de budget-programme pour 2025.

Le contenu des ateliers a été mis à jour, et deux nouveaux ateliers ont été proposés en janvier 2021 à la demande des départements clients. Le Comité des commissaires aux comptes a estimé que cette recommandation avait été appliquée.

Des améliorations ont été apportées en 2021 à l'occasion de l'établissement du projet de budget-programme pour 2022. Les formulaires ont été simplifiés et la répartition des ressources par « type » a été abandonnée. Les informations connues ont été fournies de manière centralisée afin de rationaliser l'élaboration du budget. Dans le module Application de pilotage stratégique, la fonction de copie et d'extraction permet aux utilisateurs de se servir du budget précédemment approuvé comme point de départ pour l'établissement du projet de budget suivant, ce qui réduit considérablement le volume de données à saisir. La performance du système a également été améliorée. Le Comité examine la demande qui lui a été adressée de considérer cette recommandation comme appliquée.

La solution intégrée de planification, de gestion et de communication de l'information a été introduite et le module Application de pilotage stratégique a été amélioré de manière à ce qu'on puisse suivre l'utilisation du budget par rapport aux résultats.

Assemblée générale

Résolution 75/243

Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les résultats et, si possible, les mesures des résultats illustrent véritablement les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes de l'Organisation et leurs incidences, et non ceux réalisés par tel ou tel État Membre (par. 11).

Lorsqu'il présente les résultats, le Secrétariat ne présente que les bons résultats obtenus par les États Membres afin d'éviter de donner une mauvaise image de ceux-ci. La présentation des résultats escomptés ne fait pas référence à tel ou tel État Membre pour ne pas préjuger des actions ou des comportements de ces États.

Comité du programme et de la coordination

A/75/16

Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de veiller à ce que les termes et expressions employés dans le projet de plan-programme aient été arrêtés au niveau intergouvernemental (par. 25).

On a fait des efforts supplémentaires pour employer la terminologie convenue par les États Membres.

Il convient d'améliorer la structure et la cohérence des stratégies retenues pour les sous-programmes de sorte que les différentes catégories d'activités et les résultats escomptés soient plus clairs [par. 26 a)].

La structure des stratégies retenues pour les sous-programmes permet de faire plus clairement la distinction entre les activités prévues et les résultats escomptés correspondants, qui sont présentés dans le dernier paragraphe. De plus, les résultats déjà obtenus sont maintenant présentés dans la partie qui porte sur l'exécution du programme.

Dans les stratégies retenues pour les sous-programmes, il convient de remplacer les informations sur les résultats déjà obtenus par des informations sur les activités prévues au cours du cycle budgétaire suivant [par. 26 b)].

Il faut améliorer les informations relatives aux produits, notamment en quantifiant les activités de fond et les activités d'appui, chaque fois que cela est possible [par. 26 c)].

Les projets de plan-programme pour 2022 contiennent davantage d'informations et les produits y sont quantifiés.

Il faut éviter les doubles emplois ou les chevauchements pour ce qui est des thèmes et des activités qui contribuent à l'obtention des résultats escomptés, en tenant compte des particularités de chaque sous-programme [par. 26 d)].

Les projets de plan-programme pour 2022 et les informations concernant l'exécution du programme en 2020 contiennent davantage de descriptifs de résultats et ceux-ci couvrent un plus grand nombre de thèmes des sous-programmes.

Le Comité a noté avec satisfaction les mesures prises par le système des Nations Unies pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et est conscient des conséquences qu'elle pourrait avoir sur les plans-programmes pour 2021. Il a souligné que les directeurs de programme ne devaient pas perdre de vue les objectifs, les stratégies et les mandats généraux des programmes lorsqu'ils prenaient des mesures pour faire face à ces conséquences et devaient se conformer aux dispositions du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui

Des informations supplémentaires ont été fournies, notamment concernant les incidences de la COVID-19 sur les différents programmes et les changements constatés dans l'exécution des programmes, les résultats et la mesure des résultats, ainsi que sur les changements ayant des répercussions sur les plans pour l'avenir. Un récapitulatif complet des incidences de la COVID-19 est également fourni dans les parties intitulées « Avant-propos » et « Introduction » du présent rapport.

ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Le Comité a souligné également qu'il importait de tenir les États Membres informés dans les meilleurs délais des conséquences de la COVID-19 sur les programmes et recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de l'informer des aménagements éventuels lors de l'examen qu'elle consacrerait aux plans-programmes pour 2021 (par. 29).

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

[A/75/7](#)

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de communiquer davantage d'informations sur les incidences de la pandémie de COVID-19 dans le prochain projet de budget-programme, notamment sur les enseignements tirés, les meilleures pratiques, les mesures d'efficacité, l'harmonisation et la coopération dans l'ensemble du système des Nations Unies, ainsi que sur les effets de la pandémie sur la stratégie de gestion souple de l'espace de travail et sur les dépenses au titre de l'entretien et de la location des locaux, des voyages, des fournitures et accessoires, du mobilier et du matériel et des autres objets de dépense. Il est d'avis que le travail à distance et la tenue de réunions virtuelles au lieu de réunions en présentiel devraient permettre de réaliser des économies (par. 15).

Assemblée générale

Résolution [75/252](#)

Rappelle le paragraphe XI.6 du rapport du Comité consultatif et prie le Secrétaire général de donner au chapitre 33 du budget-programme, à titre indicatif et pour information uniquement, des estimations concernant les grands projets de construction (par. 10).

Souligne qu'il importe d'aligner les investissements dans l'informatique et les communications sur l'idée que le Secrétaire général se fait d'une Organisation des Nations Unies numérique et de répondre au besoin d'assurer la continuité des opérations durant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), et prie le Secrétaire général de donner des informations

Il ressort également des projets de budget que l'Organisation a découvert des pratiques et des méthodes de travail inédites et plus efficaces qui continueront d'être appliquées dans une certaine mesure après la pandémie. Ces pratiques visant à reconstruire en mieux diffèrent d'un département à l'autre et d'un bureau à l'autre : il peut s'agir, selon les cas, de réduire les dépenses relatives aux voyages, aux fournitures et accessoires, au mobilier et à certaines catégories de matériel, aux services contractuels ou aux frais généraux de fonctionnement (par exemple, les services collectifs de distribution).

Un nouveau tableau a été introduit à l'annexe du chapitre 33 du projet de budget-programme pour 2022.

Un nouveau tableau a été introduit dans le présent rapport.

récapitulatives concernant les dépenses dans ce domaine (par. 11).

Garde à l'esprit les règles régissant la durée et la prolongation des indemnités de fonctions et le fait que ces indemnités doivent être accordées uniquement dans des cas exceptionnels, et prie le Secrétaire général de se conformer à ces règles et de passer en revue les postes qui sont vacants ou donnent lieu à des indemnités de fonctions depuis plus d'un an et de lui faire rapport à ce sujet dans son prochain projet de budget (par. 15).

Prie le Secrétaire général de passer en revue les postes qui sont vacants depuis 24 mois ou plus et de proposer, dans le prochain projet de budget, soit leur maintien, sur justification de leur utilité, soit leur suppression (par. 28).

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

[A/75/7](#)

Le Comité consultatif note que la création de structures organisationnelles est subordonnée à l'approbation de l'Assemblée générale. À cet effet, le projet de budget-programme doit comprendre une description claire et complète des structures approuvées et proposées, les changements proposés devant être justifiés. Le Comité compte que le Secrétaire général fournira à l'Assemblée des organigrammes actualisés et détaillés faisant apparaître les changements relatifs aux structures et aux postes qu'il est proposé d'apporter. S'il est conscient que des modèles de fonctionnement différents peuvent être nécessaires pour faciliter l'exécution des multiples mandats des diverses entités, le Comité consultatif estime que des normes et des règles devraient régir la création de structures organisationnelles, notamment en ce qui concerne des éléments d'appui aussi fondamentaux que l'appui aux programmes et à la gestion, les relations extérieures et la communication. Le Comité est également d'avis que tout changement apporté aux structures devrait être suivi d'une période de stabilité pour être plus facilement mis en œuvre et intégré (par. 44).

Le Comité consultatif note que la plupart des départements doivent encore prendre des mesures supplémentaires pour améliorer la représentation géographique des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur. Il rappelle qu'il a déjà recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'adopter une stratégie axée sur des mesures concrètes

Dans le projet de budget-programme pour 2022, un nouveau tableau a été ajouté dans chaque chapitre, le cas échéant.

Dans le projet de budget-programme pour 2022, un nouveau tableau a été ajouté dans chaque chapitre et, le cas échéant, il a été proposé de supprimer les postes vacants depuis avril 2018.

Dans le projet de budget-programme pour 2022, l'annexe I de chaque chapitre a été étoffée, le cas échéant.

Une stratégie globale affinée en matière de ressources humaines, placée sous la responsabilité du Bureau des ressources humaines, sera étudiée dans un prochain rapport sur le sujet.

pour parvenir à une représentation géographique équitable au Secrétariat et de faire rapport sur les progrès accomplis à cet égard à l'Assemblée à sa soixante-quinzième session (A/74/696, par. 15). Il attend avec intérêt d'examiner cette stratégie dans le cadre d'une stratégie globale affinée en matière de ressources humaines. Le Comité réaffirme que la représentation géographique est un objectif important dans le domaine des ressources humaines (A/74/7, par. 87) et compte que le Secrétaire général redoublera d'efforts pour l'améliorer (par. 52).

Tout en notant les améliorations apportées dans ce domaine au Secrétariat, le Comité consultatif réaffirme que la représentation équilibrée des genres est un objectif important dans le domaine des ressources humaines (A/74/7, par. 87). Il compte que la stratégie globale affinée du Secrétaire général en matière de ressources humaines fournira des informations ventilées par classe sur une stratégie relative aux questions de genre dans laquelle seront précisées les mesures prises afin de faire encore mieux dans ce domaine au Secrétariat. Il compte également qu'un tableau récapitulatif sur la représentation équilibrée des genres par section ou entité figurera dans le prochain projet de budget (par. 55).

Le Comité consultatif rappelle que la vocation du personnel temporaire (autre que pour les réunions) est de faire face aux périodes exceptionnelles ou de forte charge de travail et de remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée. Il réaffirme que tous les emplois de temporaire (autre que pour les réunions), y compris ceux qui sont reconduits, doivent être pleinement justifiés dans les futurs projets de budget, qu'ils aient ou non déjà été approuvés dans le budget de l'exercice précédent (A/74/7, par. 97) (par. 59).

Le Comité consultatif note à nouveau avec préoccupation que le projet de budget-programme ne donne pas suffisamment de précisions sur les différents éléments figurant dans la catégorie des dépenses relatives aux subventions et contributions, qui varient en nature et en ampleur selon le chapitre du budget-programme. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer dans les futurs projets de budget une analyse détaillée de cette catégorie de dépenses afin d'améliorer la transparence et la cohérence des informations relatives à ces dépenses (par. 71).

Une stratégie globale affinée en matière de ressources humaines a été placée sous la responsabilité du Bureau des ressources humaines et un nouveau tableau récapitulatif a été introduit dans l'additif au présent rapport.

Dans le projet de budget-programme pour 2022, un nouveau tableau a été ajouté dans chaque chapitre, le cas échéant.

Dans le projet de budget-programme pour 2022, un nouveau tableau a été ajouté dans chaque chapitre, le cas échéant.

Résumé de la recommandation

Le Comité consultatif estime qu'une plus grande transparence est nécessaire pour garantir que les ressources correspondent aux programmes et activités prescrits. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer dans les futurs projets de budget-programme des informations détaillées, par chapitre et par sous-chapitre, sur l'utilisation des ressources extrabudgétaires par rapport aux ressources inscrites au budget ordinaire, sur les fonctions associées aux postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires et sur les mécanismes de contrôle au Secrétariat concernant les ressources extrabudgétaires (par. 74).

[A/75/7/Add.8](#)

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer systématiquement, dans les projets de budget-programme, une ventilation détaillée, avec indication du taux d'occupation des postes, de tous les emplois de la classe D-1 et de rang supérieur financés au moyen de ressources extrabudgétaires, y compris de ceux qui sont autorisés par lui-même et de ceux qui sont créés par le Secrétaire général (par. 15).

Suite donnée à la recommandation

Des informations sur l'utilisation des ressources et sur les fonctions associées aux postes sont fournies non seulement au niveau des chapitres mais aussi au niveau des sous-programmes.

Des informations sur les mécanismes de contrôle sont fournies au niveau des chapitres.

Dans le projet de budget-programme pour 2022, un nouveau tableau a été ajouté dans chaque chapitre, le cas échéant.

Annexe II

Définitions

A. Changements relatifs aux postes

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création** : proposée lorsque des capacités supplémentaires sont nécessaires à l'exécution intégrale des activités prescrites
- **Réaffectation** : proposée lorsque les fonctions nécessaires à l'exécution des activités prescrites ont sensiblement changé et sont sans rapport avec les fonctions initialement approuvées mais que la classe du poste reste la même
- **Transfert** : proposé lorsqu'il est envisagé de changer le lieu, l'unité administrative, le chapitre, l'entité, la composante ou le sous-programme dont relève un poste mais que les fonctions à assumer restent essentiellement les mêmes
- **Reclassement ou déclassement** : proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste approuvé
- **Suppression** : proposée lorsque les capacités nécessaires à l'exécution des activités prescrites peuvent être réduites
- **Transformation** : proposée lorsqu'il est envisagé de changer de source de financement approuvée ou de type de poste ou d'emploi approuvé (passage d'un financement au moyen de fonds extrabudgétaires à un financement au moyen du budget ordinaire, ou d'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) à un poste permanent ou temporaire, ou d'un recrutement sur le plan international à un recrutement sur le plan national)

<i>Changement relatif aux postes</i>	<i>Type de changement</i>
Création	–
Réaffectation	Fonction
Transfert	Lieu, unité administrative, chapitre/entité/composante/sous-programme
Reclassement ou déclassement	Classe
Suppression	–
Transformation	Source de financement, passage d'un recrutement sur le plan international à un recrutement sur le plan national ou type de poste ou d'emploi

Dans les cas où plus d'un type de changement est nécessaire, la pratique consiste à proposer de supprimer le poste ou l'emploi concerné et d'en créer un autre.

B. Objets de dépense

<i>Objet de dépense</i>	<i>Description</i>
Postes	Postes de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et de celle des services généraux et des catégories apparentées qui sont approuvés par l'Assemblée générale et inscrits au tableau d'effectifs.
Autres dépenses de personnel	Dépenses servant à financer les emplois de temporaire (autres que pour les réunions), y compris les emplois linguistiques, destinés à renforcer les capacités pour une durée déterminée ; les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit ; le subventionnement de l'assurance maladie après la cessation de service ; le personnel temporaire pour les réunions ; les Volontaires des Nations Unies ; l'indemnité d'habillement et l'indemnité de décès ou d'invalidité versées au personnel militaire et au personnel de police.
Émoluments des non-fonctionnaires	Honoraires, pensions de retraite et autres formes de rémunération des membres du personnel bénéficiant d'arrangements contractuels spéciaux, comme les juges, les anciens secrétaires généraux et les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Commission de la fonction publique internationale.
Dépenses de représentation	Dépenses servant au financement de réceptions organisées pour des invités de marque en marge de certaines manifestations et activités. Il s'agit généralement de proposer des boissons, une collation ou un repas léger.
Consultants	Rétribution des personnes et institutions dotées d'un savoir-faire reconnu qui n'est pas disponible en interne ; les frais de voyage et indemnités journalières de subsistance sont parfois inclus.
Experts	Coût des experts, y compris les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance.
Voyages des représentants	Frais de transport et indemnités journalières de subsistance des représentants d'organes intergouvernementaux et des observateurs électoraux.
Voyages du personnel	Frais de transport des membres du personnel qui partent en mission au service de bénéficiaires ou qui animent des sessions de formation, des ateliers, des conférences et des séminaires ou qui y participent.
Services contractuels	Services fournis dans le cadre d'accords contractuels, notamment traduction, services techniques, traitement des données, travaux d'imprimerie, cours de langue pour le personnel, élaboration de produits d'information et formation et perfectionnement du personnel.
Frais généraux de fonctionnement	Frais liés à un large éventail de services, notamment dans les domaines suivants : communications, traitement des données et bureautique, entretien du mobilier et du matériel, entretien du matériel appartenant aux contingents et du matériel majeur, location et entretien des locaux,

A/76/6 (Introduction)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Description</i>
	location de mobilier et de matériel, transports et services collectifs de distribution.
Fournitures et accessoires	Ouvrages et fournitures de bibliothèque, fournitures servant au fonctionnement du matériel, fournitures nécessaires aux services d'information, papeterie et fournitures de bureau et autres articles de faible valeur qui devraient être consommés pendant l'année.
Mobilier et matériel	Matériel de communication, matériel de conférence et de reproduction, matériel de bureautique, mobilier de bureau, matériel servant aux services d'information, matériel de transport et autres articles de matériel de plus grande valeur qui sont comptabilisés à l'actif et dont la valeur est amortissable.
Aménagement des locaux	Gros travaux d'entretien, amélioration des locaux et travaux de construction et d'agrandissement.
Subventions et contributions	Bourses individuelles ; bourses destinées aux participants à des séminaires ou à des voyages d'études ; subventions remises par l'Organisation des Nations Unies aux bénéficiaires finals ou aux partenaires d'exécution et qui constituent en elles-mêmes un accord de financement. Sont également compris les mouvements de ressources entre les fonds internes de l'Organisation, par exemple les transferts entre le budget ordinaire et les projets de construction pluriannuels ou les retraits opérés sur le Compte pour le développement.
Autres	Contributions du personnel, coût des produits vendus (chapitres des recettes) et remboursement du coût des contingents.

Annexe III

Récapitulatif des ressources financières et des postes nécessaires

Tableaux complémentaires

Tableau complémentaire 1
Ressources financières et postes

a) Ressources proposées pour 2022, par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021	2022	Variation	
			Montant	Pourcentage
Budget ordinaire				
Chapitres des dépenses	3 208 080,1	3 176 029,5	(32 050,6)	(1,0)
Chapitres des recettes	302 522,6	305 786,4	3 263,8	1,1
Budget ordinaire (montant net)	2 905 557,5	2 870 243,1	(35 314,4)	(1,2)
Quotes-parts hors budget ordinaire	414 101,4	420 137,8	6 036,4	1,5
Ressources extrabudgétaires	12 794 938,2	12 777 041,1	(17 897,1)	(0,1)
Budget total (montant net)	16 114 597,1	16 067 422,0	(47 175,1)	(0,3)

b) Postes, par source de financement

(Nombre de postes)

	2021	2022	Augmentation/(diminution)	
			Postes	Pourcentage
Budget ordinaire				
Chapitres des dépenses	9 959	10 005	46	0,5
Chapitres des recettes	65	64	(1)	(1,5)
Total partiel	10 024	10 069	45	0,4
Quotes-parts hors budget ordinaire	1 358	1 388	30	2,2
Ressources extrabudgétaires	22 868	23 006	138	0,6
Total	24 226	24 394	168	0,7

Tableau complémentaire 2
Évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2020 (dépenses effectives) ^a	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	1 309 518,2	1 400 979,8	1 412,3	5 490,6	618,7	7 521,6	0,5	1 408 501,4	35 854,7	1 444 356,1
Autres dépenses de personnel	185 665,9	217 943,2	(24 128,7)	4 877,5	884,5	(18 366,7)	(8,4)	199 576,5	5 968,1	205 544,6
Émoluments des non- fonctionnaires	9 591,9	10 977,5	(139,3)	–	(115,8)	(255,1)	(2,3)	10 722,4	63,3	10 785,7
Dépenses de représentation	50,1	262,1	(36,5)	–	4,5	(32,0)	(12,2)	230,1	4,4	234,5
Consultants	22 526,9	11 429,9	(927,1)	269,6	1 546,4	888,9	7,8	12 318,8	295,6	12 614,4
Experts	1 305,2	7 811,5	(988,1)	611,5	(52,6)	(429,2)	(5,5)	7 382,3	212,9	7 595,2
Voyages des représentants	5 039,0	25 143,7	(1 621,0)	246,0	265,5	(1 109,5)	(4,4)	24 034,2	480,4	24 514,6
Voyages du personnel	5 387,2	15 885,2	(1 386,8)	179,0	(457,6)	(1 665,4)	(10,5)	14 219,8	283,9	14 503,7
Services contractuels	102 675,0	77 163,4	(1 396,3)	123,1	4 218,2	2 945,0	3,8	80 108,4	1 743,3	81 851,7
Frais généraux de fonctionnement	125 676,0	126 923,3	(2 651,9)	152,6	(1 937,2)	(4 436,5)	(3,5)	122 486,8	2 837,6	125 324,4
Fournitures et accessoires	5 391,9	8 759,4	(401,9)	0,9	(486,9)	(887,9)	(10,1)	7 871,5	199,7	8 071,2
Mobilier et matériel	26 729,8	19 654,5	(402,8)	12,4	(677,8)	(1 068,2)	(5,4)	18 586,3	433,9	19 020,2
Aménagement des locaux	5 300,7	5 177,0	(30,1)	–	3 017,1	2 987,0	57,7	8 164,0	168,7	8 332,7
Subventions et contributions	248 679,3	268 257,1	(79 495,4)	690,3	3 406,9	(75 398,2)	(28,1)	192 858,9	2 463,8	195 322,7
Autres	262 816,6	281 352,7	(3 075,3)	1 192,2	2 526,7	643,6	0,2	281 996,3	5 295,2	287 291,5
Total partiel	2 316 353,4	2 477 720,3	(115 268,9)	13 845,7	12 760,6	(88 662,6)	(3,6)	2 389 057,7	56 305,5	2 445 363,2
Missions politiques spéciales	700 323,1	730 359,8	(7 080,5)	–	7 387,0	306,5	0,0	730 666,3	–	730 666,3
Total	3 016 676,5	3 208 080,1	(122 349,4)	13 845,7	20 147,6	(88 356,1)	(2,8)	3 119 724,0	56 305,5	3 176 029,5

^a Il est tenu compte dans les dépenses pour 2020 des montants indiqués dans la ligne Autres ; en effet, la pratique établie veut que l'on répartisse les écarts de change entre les différents chapitres lorsque l'on enregistre une perte nette. En 2019, on avait enregistré un gain net et, comme le veut la pratique en pareil cas, le montant total avait été imputé au chapitre 2 des recettes.

Tableau complémentaire 3

Récapitulatif, par catégorie, par classe et par chapitre, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

(Nombre de postes)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>								
	<i>VSG/ SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Total partiel</i>	<i>G(I°C)</i>	<i>G(AC)</i>	<i>ASS</i>	<i>AL</i>	<i>SM</i>	<i>AN</i>	<i>ACM</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble																		
2021	7	4	9	16	32	37	35	5	145	14	81	-	9	-	-	-	104	249
Suppressions	-	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Effectif proposé pour 2022	7	4	9	15	32	37	35	5	144	14	81	-	9	-	-	-	104	248
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences																		
2021	1	1	6	18	211	425	333	11	1 006	73	510	-	12	-	-	-	595	1 601
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(10)	-	-	-	-	-	(10)	(10)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2022	1	1	6	18	211	425	333	11	1 006	74	499	-	12	-	-	-	585	1 591
3. Affaires politiques																		
2021	4	4	12	16	48	64	52	22	222	5	97	-	34	13	5	-	154	376
Effectif proposé pour 2022	4	4	12	16	48	64	52	22	222	5	97	-	34	13	5	-	154	376
4. Désarmement																		
2021	1	-	2	4	13	8	8	4	40	4	13	-	4	-	-	-	21	61
Reclassements	-	-	(1)	1	(1)	1	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2022	1	-	1	5	12	9	9	3	40	4	13	-	4	-	-	-	21	61
5. Opérations de maintien de la paix																		
2021	1	4	5	6	6	4	3	3	32	-	9	-	197	93	2	-	301	333
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(1)	-	-	(3)	(3)
Effectif proposé pour 2022	1	4	5	6	6	4	3	3	32	-	9	-	195	92	2	-	298	330

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	Total
6. Utilisations pacifiques de l'espace																		
2021	–	–	1	1	2	7	4	3	18	–	5	–	–	–	–	–	5	23
Effectif proposé pour 2022	–	–	1	1	2	7	4	3	18	–	5	–	–	–	–	–	5	23
7. Cour internationale de Justice																		
2021	–	1	1	1	4	17	17	20	61	6	50	–	–	–	–	–	56	117
Effectif proposé pour 2022	–	1	1	1	4	17	17	20	61	6	50	–	–	–	–	–	56	117
8. Affaires juridiques																		
2021	1	2	4	8	23	32	49	24	143	12	49	–	–	–	–	–	61	204
Reclassements	–	–	–	–	1	(2)	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2022	1	2	4	8	24	30	50	24	143	12	49	–	–	–	–	–	61	204
9. Affaires économiques et sociales																		
2021	1	2	9	31	67	89	67	43	309	33	146	–	–	–	–	–	179	488
Reclassements	–	–	–	1	(1)	–	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2022	1	2	9	32	66	89	66	44	309	33	146	–	–	–	–	–	179	488
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement																		
2021	1	–	1	1	8	8	5	1	25	–	6	–	–	–	–	–	6	31
Créations	–	–	–	–	–	–	1	1	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Effectif proposé pour 2022	1	–	1	1	8	8	6	2	27	–	6	–	–	–	–	–	6	33
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique																		
2021	1	–	1	2	6	10	12	1	33	1	8	–	1	–	–	–	10	43
Créations	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Effectif proposé pour 2022	1	–	1	2	6	10	13	1	34	1	8	–	1	–	–	–	10	44

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	
12. Commerce et développement																		
2021	1	1	5	20	51	64	73	32	247	10	122	–	–	–	–	–	132	379
Effectif proposé pour 2022	1	1	5	20	51	64	73	32	247	10	122	–	–	–	–	–	132	379
14. Environnement																		
2021	1	1	4	11	26	40	13	1	97	1	5	–	10	–	–	–	16	113
Effectif proposé pour 2022	1	1	4	11	26	40	13	1	97	1	5	–	10	–	–	–	16	113
15. Établissements humains																		
2021	1	–	1	4	9	17	14	5	51	–	2	–	22	–	–	–	24	75
Effectif proposé pour 2022	1	–	1	4	9	17	14	5	51	–	2	–	22	–	–	–	24	75
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale																		
2021	1	–	3	8	14	32	27	13	98	3	24	–	–	–	–	–	27	125
Effectif proposé pour 2022	1	–	3	8	14	32	27	13	98	3	24	–	–	–	–	–	27	125
17. ONU-Femmes																		
2021	1	1	3	4	7	8	8	5	37	–	12	–	–	–	–	–	12	49
Effectif proposé pour 2022	1	1	3	4	7	8	8	5	37	–	12	–	–	–	–	–	12	49
18. Développement économique et social en Afrique																		
2021	1	–	3	15	44	70	77	27	237	–	2	–	287	–	15	–	304	541
Suppressions	–	–	–	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)
Effectif proposé pour 2022	1	–	3	15	44	69	76	27	235	–	2	–	287	–	15	–	304	539

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique																		
2021	1	–	2	15	35	63	52	33	201	–	–	–	214	–	3	–	217	418
Effectif proposé pour 2022	1	–	2	15	35	63	52	33	201	–	–	–	214	–	3	–	217	418
20. Développement économique en Europe																		
2021	1	–	1	8	23	35	37	21	126	5	57	–	–	–	–	–	62	188
Effectif proposé pour 2022	1	–	1	8	23	35	37	21	126	5	57	–	–	–	–	–	62	188
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes																		
2021	1	–	3	12	31	61	62	47	217	–	4	–	256	–	3	–	263	480
Effectif proposé pour 2022	1	–	3	12	31	61	62	47	217	–	4	–	256	–	3	–	263	480
22. Développement économique et social en Asie occidentale																		
2021	1	–	2	8	25	35	32	18	121	–	–	–	129	1	4	–	134	255
Effectif proposé pour 2022	1	–	2	8	25	35	32	18	121	–	–	–	129	1	4	–	134	255
24. Droits humains																		
2021	1	2	3	11	44	103	152	22	338	4	80	–	6	–	5	–	95	433
Transformations	–	–	–	–	–	–	16	–	16	–	–	–	–	–	–	–	–	16
Effectif proposé pour 2022	1	2	3	11	44	103	168	22	354	4	80	–	6	–	5	–	95	449
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance																		
2021	1	1	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Effectif proposé pour 2022	1	1	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2
26. Réfugiés de Palestine																		
2021	1	1	8	12	28	62	34	2	148	–	10	–	–	–	–	–	10	158
Transformations	–	–	–	–	–	8	8	1	17	–	4	–	–	–	–	–	4	21
Créations	–	–	–	–	1	7	12	2	22	–	–	–	–	–	–	–	–	22

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	
Reclassements	–	–	–	4	6	9	(17)	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2022	1	1	8	16	35	86	37	3	187	–	14	–	–	–	–	–	14	201
27. Aide humanitaire																		
2021	1	1	3	4	11	16	14	5	55	2	15	–	–	–	–	–	17	72
Effectif proposé pour 2022	1	1	3	4	11	16	14	5	55	2	15	–	–	–	–	–	17	72
28. Communication globale																		
2021	1	–	3	18	34	72	106	57	291	7	197	–	144	–	49	–	397	688
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	(1)
Transformations	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	–	–	–	1	–	1	–
Créations	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Reclassements	–	–	–	–	4	(4)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2022	1	–	3	18	39	67	106	57	291	7	197	–	143	–	50	–	397	688
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité																		
2021	1	2	7	16	34	46	37	24	167	20	85	–	–	–	–	–	105	272
Suppressions	–	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)
Créations	–	–	–	–	–	–	1	2	3	–	–	–	–	–	–	–	–	3
Transferts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Effectif proposé pour 2022	1	2	7	16	33	46	38	26	169	20	84	–	–	–	–	–	104	273
29B. Département de l'appui opérationnel																		
2021	1	2	5	6	11	15	12	12	64	14	180	–	–	–	–	95	289	353
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	(2)	(3)	(3)
Créations	–	–	–	–	–	–	2	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Transferts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1	1
Effectif proposé pour 2022	1	2	5	6	11	15	14	12	66	14	180	–	–	–	–	93	287	353

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	Total
29C. Bureau de l'informatique et des communications																		
2021	-	1	1	6	16	23	35	11	93	16	71	-	2	-	-	-	89	182
Effectif proposé pour 2022	-	1	1	6	16	23	35	11	93	16	71	-	2	-	-	-	89	182
29E. Administration (Genève)																		
2021	-	-	1	4	10	16	20	22	73	18	209	-	-	-	-	-	227	300
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Créations	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2022	-	-	1	4	10	16	21	22	74	17	207	-	-	-	-	-	224	298
29F. Administration (Vienne)																		
2021	-	-	1	1	4	5	6	3	20	6	57	-	-	-	-	-	63	83
Effectif proposé pour 2022	-	-	1	1	4	5	6	3	20	6	57	-	-	-	-	-	63	83
29G. Administration (Nairobi)																		
2021	-	-	1	4	7	9	17	7	45	-	-	-	66	-	1	-	67	112
Effectif proposé pour 2022	-	-	1	4	7	9	17	7	45	-	-	-	66	-	1	-	67	112
30. Contrôle interne																		
2021	1	1	3	3	13	28	22	14	85	8	20	-	1	-	-	-	29	114
Créations	-	-	-	1	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2022	1	1	3	4	13	29	22	14	87	8	20	-	1	-	-	-	29	116
34. Sûreté et sécurité																		
2021	1	1	1	4	7	16	16	6	52	8	162	307	512	-	-	-	989	1 041
Suppressions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	(1)
Effectif proposé pour 2022	1	1	1	4	7	16	16	6	52	8	162	306	512	-	-	-	988	1 040
Total																		

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(1°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	Total
2021	37	33	115	298	904	1 537	1 451	524	4 899	270	2 288	307	1 906	107	87	95	5 060	9 959
Suppressions	–	–	–	(1)	(1)	(1)	(1)	–	(4)	(1)	(13)	(1)	(3)	(1)	–	(2)	(21)	(25)
Créations	–	–	–	1	2	8	18	5	34	–	–	–	–	–	–	–	–	34
Reclassements	–	–	(1)	6	9	4	(16)	(2)	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–
Transferts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Réaffectations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transformations	–	–	–	–	–	7	24	1	32	–	4	–	–	–	1	–	5	37
Effectif proposé pour 2022	37	33	114	304	914	1 555	1 476	528	4 961	270	2 278	306	1 903	106	88	93	5 044	10 005
IS 3 Chapitre 3 des recettes																		
2021	–	–	–	–	2	4	4	3	13	7	43	2	–	–	–	–	52	65
Suppressions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	2	4	4	3	13	7	42	2	–	–	–	–	51	64
Total (budget ordinaire et chapitre 3 des recettes)																		
2021	37	33	115	298	906	1 541	1 455	527	4 912	277	2 331	309	1 906	107	87	95	5 112	10 024
Suppressions	–	–	–	(1)	(1)	(1)	(1)	–	(4)	(1)	(14)	(1)	(3)	(1)	–	(2)	(22)	(26)
Créations	–	–	–	1	2	8	18	5	34	–	–	–	–	–	–	–	–	34
Reclassements	–	–	(1)	6	9	4	(16)	(2)	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–
Transferts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Réaffectations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transformations	–	–	–	–	–	7	24	1	32	–	4	–	–	–	1	–	5	37
Effectif proposé pour 2022	37	33	114	304	916	1 559	1 480	531	4 974	277	2 320	308	1 903	106	88	93	5 095	10 069

Abréviations : ACM = agent(e) des corps et métiers ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) du Service de sécurité ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = Sous-Secrétaire général(e) ; VSG = Vice-Secrétaire général(e).

Tableau complémentaire 4

Taux de change de diverses monnaies par rapport au dollar des États-Unis, taux d'inflation annuels, coefficient d'ajustement et ajustement au coût de la vie, de 2021 et 2022, par lieu d'affectation

<i>Lieu d'affectation (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>		<i>Taux d'inflation annuel moyen (pourcentage)</i>		<i>Coefficient d'ajustement (personnel recruté sur le plan international)</i>		<i>Ajustement au coût de la vie (personnel local)</i>	
	2021 ^a	2022	2021 ^a	2022	2021 ^a	2022	2021 ^a	2022
Afrique du Sud (rand sud-africain)	15,623	15,623	4	4,5	25,9	26,9	4	4,5
Algérie (dinar algérien)	128,657	128,657	1,9	5	–	–	1,9	5
Angola (kwanza)	649,375	649,375	19	13,9	–	–	–	–
Argentine (peso argentin)	81,032	81,032	46,4	44,3	44,9	54,9	46,4	44,3
Arménie (dram)	505,24	505,24	3,3	4,1	–	–	3,3	4,1
Australie (dollar australien)	1,356	1,356	1,4	1,9	39,1	40,4	1,4	1,9
Autriche (euro)	0,826852	0,826852	1,2	1,4	51,4	52,5	1,2	1,4
Azerbaïdjan (manat azerbaïdjanais)	1,694	1,694	4,4	2,2	–	–	4,4	2,2
Bahreïn (dinar de Bahreïn)	0,377	0,377	1	1,9	39,6	41,5	1	1,9
Bangladesh (taka)	84,6902	84,6902	5,6	5,6	–	–	5,6	5,6
Bélarus (rouble biélorussien)	2,58	2,58	–	6,1	–	–	1,5	2
Belgique (euro)	0,826852	0,826852	1,2	1,4	46,7	46,7	1,2	1,4
Bolivie (État plurinational de) (boliviano)	6,819	6,819	1,5	3,5	–	–	1,5	3,5
Brésil (real)	5,341	5,341	3,6	4	22,4	27,9	3,6	4
Burkina Faso (franc CFA d'Afrique de l'Ouest)	549,286	549,286	2,6	3,4	–	–	2,6	3,4
Burundi (franc burundais)	1924,778	1924,778	4,5	5,5	–	–	4,5	5,5
Cambodge (riel)	4055	4055	2,9	3,4	–	–	–	–
Cameroun (franc CFA d'Afrique centrale)	549,286	549,286	2,6	3,4	31,8	37,3	2,6	3,4
Chili (peso chilien)	757,48	757,48	3,1	3,2	34,5	39,4	3,1	3,2
Chine (yuan)	6,659	6,659	2,8	2,6	–	–	–	–
Colombie (peso colombien)	3582	3582	2,9	4	26,5	29,9	2,9	4
Congo (franc CFA d'Afrique centrale)	549,286	549,286	2,6	3,4	–	–	2,6	3,4
Égypte (livre égyptienne)	15,605	15,605	4,9	5,6	29,6	32,5	4,9	5,6
Érythrée (nafka)	15	15	4,5	5,2	–	–	4,5	5,2
Espagne (euro)	0,826852	0,826852	1,2	1,4	35,8	36,3	1,2	1,4
États-Unis (New York) (dollar des États-Unis)	1	1	1,5	2	68,7	71,1	1,5	2
États-Unis (Washington) (dollar des États-Unis)	1	1	1,5	2	49,2	51,1	–	–
Éthiopie (birr éthiopien)	37,925	37,925	17,9	18,3	45,2	47,1	1,5	2
Fédération de Russie (rouble)	77,326	77,326	3,8	4	37,5	43,5	3,8	4
Fidji (dollar des Fidji)	2,09	2,09	1,8	2,1	35,8	38,9	1,8	2,1
Géorgie (lari)	3,307	3,307	4,4	4,2	–	–	4,4	4,2
Ghana (cedi ghanéen)	5,804	5,804	8,1	8,5	–	–	8,1	8,5
Guinée (franc guinéen)	9792	9792	9,5	10	–	–	–	–
Inde (roupie indienne)	75,17	75,17	4	4,5	31,5	34,7	4	4,5
Indonésie (rupiah indonésienne)	14474	14474	2,3	4,5	31,8	35	2,3	4,5

<i>Lieu d'affectation (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>		<i>Taux d'inflation annuel moyen (pourcentage)</i>		<i>Coefficient d'ajustement (personnel recruté sur le plan international)</i>		<i>Ajustement au coût de la vie (personnel local)</i>	
	2021 ^a	2022	2021 ^a	2022	2021 ^a	2022	2021 ^a	2022
Iran (République islamique d') (rial iranien)	259802	259802	32,7	23,5	–	–	–	–
Israël (nouveau shekel)	3,28	3,28	0,7	1,9	64,9	68,8	0,7	1,9
Jamaïque (dollar jamaïcain)	145,357	145,357	5,6	6,1	44,3	53,9	–	–
Japon (yen)	104,04	104,04	0,5	1	90	91	0,5	1
Jordanie (dinar jordanien)	0,708	0,708	0,9	3,3	43,2	45,8	0,9	3,3
Kazakhstan (tenge)	445,75	445,75	5,4	5,9	24,2	28	5,4	5,9
Kenya (shilling kényan)	113,72	113,72	5,5	6,3	39,1	42,8	5,5	6,3
Kirghizistan (som)	84,5	84,5	6,1	5,1	29,1	32,8	–	–
Liban (livre libanaise)	1507,5	1507,5	93,6	43,5	84,5	89,3	93,6	43,5
Madagascar (ariary malgache)	3840,98	3840,98	4,5	7,2	–	–	4,5	7,2
Maroc (dirham marocain)	9,154	9,154	0,8	1,5	29,4	32,3	0,8	1,5
Mexique (peso mexicain)	20,5	20,5	3,7	3	40,9	44,9	3,7	3
Myanmar (kyat)	1300	1300	–	13,1	–	–	1,5	2
Namibie (dollar namibien)	15,264	15,264	2,6	3,3	–	–	2,6	3,3
Népal (roupie népalaise)	117,92	117,92	6,1	5	27,6	30,6	6,1	5
Niger (franc CFA d'Afrique de l'Ouest)	549,286	549,286	2,6	3,4	40,7	42,8	2,6	3,4
Nigéria (naira)	388,54	388,54	16	12,4	45,1	49,4	16	12,4
Ouzbékistan (sum)	10420	10420	–	10,7	–	–	1,5	2
Pakistan (roupie pakistanaise)	165,15	165,15	7,2	6,4	31,7	35,5	7,2	6,4
Panama (balboa)	1	1	–0,3	0,8	38,7	40,6	1,5	2
Paraguay (guarani)	7055	7055	2,6	3,7	–	–	2,6	3,7
Pays-Bas (euro)	0,826852	0,826852	1,2	1,4	49	49	1,2	1,4
Pérou (sol)	3,604	3,604	2,2	2,9	34,1	36	2,2	2,9
Philippines (peso philippin)	48,072	48,072	3,2	4,6	48,4	51,8	3,2	4,6
Qatar (riyal qatarien)	3,703	3,703	1,8	3	55,8	58	–	–
République arabe syrienne (livre syrienne)	1250	1250	54,1	31,3	28,8	28,8	1,5	2
République de Corée (won)	1106,98	1106,98	1,3	1,9	63,9	66,8	1,3	1,9
République-Unie de Tanzanie (shilling tanzanien)	2323,97	2323,97	4,3	4,7	42	45,2	4,3	4,7
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (livre sterling)	0,744	0,744	0,6	2	–	–	–	–
Rwanda (franc rwandais)	978,82	978,82	10,3	7,5	28,3	31,1	10,3	7,5
Samoa (tala)	2,556	2,556	1,9	2,5	42,4	44,5	–	–
Sénégal (franc CFA d'Afrique de l'Ouest)	549,286	549,286	2,6	3,4	36,6	39,6	2,6	3,4
Soudan (livre soudanaise)	55	55	111,2	148,2	98,4	257,7	1,5	2
Sri Lanka (roupie sri-lankaise)	185,78	185,78	5,1	5,2	–	–	5,1	5,2
Suisse (franc suisse)	0,89566	0,89566	0,3	0,7	80,4	80,4	0,3	0,7
Tadjikistan (somon)	11,3	11,3	8	8,1	–	–	–	–
Tchéquie (couronne tchèque)	21,76	21,76	2,1	2,5	–	–	2,1	2,5
Territoire palestinien occupé (nouveau shekel)	3,28	3,28	0,7	1,9	64,9	68,8	0,7	1,9

A/76/6 (Introduction)

<i>Lieu d'affectation (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>		<i>Taux d'inflation annuel moyen (pourcentage)</i>		<i>Coefficient d'ajustement (personnel recruté sur le plan international)</i>		<i>Ajustement au coût de la vie (personnel local)</i>	
	<i>2021^a</i>	<i>2022</i>	<i>2021^a</i>	<i>2022</i>	<i>2021^a</i>	<i>2022</i>	<i>2021^a</i>	<i>2022</i>
Thaïlande (baht)	30,29	30,29	1,1	1,7	45,6	47,6	1,1	1,7
Togo (franc CFA d'Afrique de l'Ouest)	549,286	549,286	2,6	3,4	46,2	50,5	2,6	3,4
Trinité-et-Tobago (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,75	6,75	0,8	1,1	41,5	43,7	0,8	1,1
Tunisie (dinar tunisien)	2,729	2,729	5,2	5,3	–	–	5,2	5,3
Turquie (livre turque)	8,507	8,507	10,8	9,2	–	–	10,8	9,2
Ukraine (hryvnia)	28,5	28,5	–	6	–	–	1,5	2
Uruguay (peso uruguayen)	42,62	42,62	7,5	6,9	–	–	–	–
Yémen (rial yéménite)	581,03	581,03	–	24,7	–	–	1,5	2
Zambie (kwacha zambien)	20,975	20,975	16,7	13,8	22,1	25,9	16,7	13,8
Zimbabwe (dollar zimbabwéen)	79,8	79,8	–	54,8	–	–	1,5	2

^a Taux approuvés pour 2021.

Tableau complémentaire 5 a)

Augmentations prévues pour 2023 en raison des créations ou réaffectations de postes proposées en 2022, par chapitre

<i>Chapitre</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Milliers de dollars des États-Unis</i>
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	1	52,8
5. Opérations de maintien de la paix	1	31,2
9. Affaires économiques et sociales	3	140,6
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	2	142,9
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	1	67,7
12. Commerce et développement	4	321,6
26. Réfugiés de Palestine	22	1 654,5
28. Communication globale	2	135,6
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	8	369,0
29B. Département de l'appui opérationnel	3	161,0
29C. Bureau de l'informatique et des communications	1	41,0
29E. Administration (Genève)	1	84,6
30. Contrôle interne	2	174,1
36. Contributions du personnel	–	429,4
Total	51	3 806,0

Tableau complémentaire 5 b)

Augmentations prévues pour 2023 en raison des créations ou réaffectations d'emplois de temporaire (autres que pour les réunions) proposées en 2022, par chapitre

<i>Chapitre</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>Milliers de dollars des États-Unis</i>
8. Affaires juridiques	1	76,8
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	3	81,5
29B. Département de l'appui opérationnel	3	224,9
36. Contributions du personnel	–	42,7
Total	7	425,9

Tableau complémentaire 6 a)
Ressources financières pour 2022, par source de financement et par chapitre

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires		
	2021 (montant approuvé)	2022 (montant proposé)	Variation	2021 (montant approuvé)	2022 (montant proposé)	Variation	2021 (montant estimatif)	2022 (montant prévu)	Variation
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	78 809,4	78 838,8	29,4	10 862,0	10 562,1	(299,9)	316 861,4	311 556,8	(5 304,6)
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	340 979,2	336 134,0	(4 845,2)	–	–	–	22 902,5	22 476,0	(426,5)
3. Affaires politiques	792 787,7	793 298,4	510,7	8 458,7	8 677,4	218,7	109 285,0	99 254,1	(10 030,9)
4. Désarmement	12 859,2	12 642,1	(217,1)	–	–	–	16 618,8	11 599,5	(5 019,3)
5. Opérations de maintien de la paix	55 113,3	54 823,6	(289,7)	90 618,0	92 118,1	1 500,1	76 788,4	76 675,9	(112,5)
6. Utilisations pacifiques de l'espace	4 493,6	4 493,6	–	–	–	–	1 139,7	1 445,2	305,5
7. Cour internationale de Justice	30 778,8	30 786,5	7,7	–	–	–	–	–	–
8. Affaires juridiques	57 654,5	57 807,5	153,0	4 279,1	4 867,9	588,8	14 430,0	14 523,4	93,4
9. Affaires économiques et sociales	83 857,3	83 521,9	(335,4)	–	–	–	96 691,1	88 122,3	(8 568,8)
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	6 609,3	7 152,4	543,1	–	–	–	2 793,8	920,3	(1 873,5)
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	7 823,6	8 012,9	189,3	–	–	–	597,6	907,4	309,8
12. Commerce et développement	73 777,6	73 302,8	(474,8)	–	–	–	41 151,6	41 151,6	–
13. Centre du commerce international	20 641,5	20 641,5	–	–	–	–	100 000,0	100 000,0	–
14. Environnement	23 720,4	23 314,1	(406,3)	–	–	–	435 465,0	412 910,0	(22 555,0)
15. Établissements humains	12 495,8	13 289,0	793,2	–	–	–	215 682,7	242 174,6	26 491,9
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	23 363,1	22 711,8	(651,3)	–	–	–	319 015,6	330 114,7	11 099,1
17. ONU-Femmes	9 719,9	9 719,9	–	–	–	–	485 000,0	500 000,0	15 000,0
18. Développement économique et social en Afrique	78 703,6	78 179,8	(523,8)	–	–	–	25 442,2	19 913,9	(5 528,3)
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	59 071,7	57 848,1	(1 223,6)	–	–	–	26 358,5	25 228,6	(1 129,9)
20. Développement économique en Europe	36 248,5	36 248,2	(0,3)	–	–	–	23 184,7	19 260,2	(3 924,5)
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	60 553,7	60 224,1	(329,6)	–	–	–	9 936,1	10 148,3	212,2

Chapitre	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires		
	2021 (montant approuvé)	2022 (montant proposé)	Variation	2021 (montant approuvé)	2022 (montant proposé)	Variation	2021 (montant estimatif)	2022 (montant prévu)	Variation
22. Développement économique et social en Asie occidentale	54 559,4	51 352,7	(3 206,7)	–	–	–	9 589,2	8 094,7	(1 494,5)
23. Programme ordinaire de coopération technique	35 706,7	36 535,4	828,7	–	–	–	–	–	–
24. Droits humains	129 916,5	110 487,1	(19 429,4)	2 374,2	2 417,3	43,1	220 626,1	231 657,6	11 031,5
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	43 181,8	43 181,8	–	–	–	–	8 572 652,8	8 572 652,8	–
26. Réfugiés de Palestine	33 520,9	39 355,1	5 834,2	–	–	–	1 047 400,0	1 047 400,0	–
27. Aide humanitaire	18 166,6	18 129,4	(37,2)	–	–	–	346 197,4	346 197,4	–
28. Communication globale	99 066,1	98 665,5	(400,6)	873,0	888,0	15,0	9 939,5	9 939,5	–
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	54 456,4	54 933,2	476,8	63 236,8	67 231,0	3 994,2	36 059,4	35 368,1	(691,3)
29B. Département de l'appui opérationnel	85 424,4	85 074,1	(350,3)	107 544,3	107 171,0	(373,3)	65 500,4	49 217,0	(16 283,4)
29C. Bureau de l'informatique et des communications	51 518,7	50 943,0	(575,7)	78 887,7	78 346,4	(541,3)	37 915,5	35 822,3	(2 093,2)
29E. Administration (Genève)	76 573,4	76 026,0	(547,4)	–	–	–	35 305,6	35 305,6	–
29F. Administration (Vienne)	19 833,5	19 762,9	(70,6)	–	–	–	18 320,2	19 978,6	1 658,4
29G. Administration (Nairobi)	17 257,1	16 421,5	(835,6)	–	–	–	23 509,9	23 509,9	–
30. Contrôle interne	20 789,8	20 989,7	199,9	32 362,0	32 983,7	621,7	12 550,1	12 408,0	(142,1)
31. Activités administratives financées en commun	6 676,8	7 155,8	479,0	–	–	–	–	–	–
32. Dépenses spéciales	80 302,5	81 973,5	1 671,0	11 094,1	11 090,0	(4,1)	6 020,4	6 502,0	481,6
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	84 308,8	23 706,4	(60 602,4)	–	–	–	–	–	–
34. Sûreté et sécurité	130 206,9	124 844,2	(5 362,7)	3 511,5	3 784,9	273,4	14 007,0	14 604,8	597,8
35. Compte pour le développement	15 199,4	15 199,4	–	–	–	–	–	–	–
36. Contributions du personnel	281 352,7	281 996,3	643,6	–	–	–	–	–	–
Total	3 208 080,1	3 119 724,0	(88 356,1)	414 101,4	420 137,8	6 036,4	12 794 938,2	12 777 041,1	(17 897,1)

Tableau complémentaire 6 b)
Postes pour 2022, par source de financement et par chapitre

(Nombre de postes)

Chapitre	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires		
	2021 (montant approuvé)	2022 (montant proposé)	Variation	2021 (montant approuvé)	2022 (montant proposé)	Variation	2021 (montant estimatif)	2022 (montant prévu)	Variation
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	249	248	(1)	20	20	–	1 150	1 291	141
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	1 601	1 591	(10)	–	–	–	89	89	–
3. Affaires politiques	376	376	–	50	50	–	257	255	(2)
4. Désarmement	61	61	–	–	–	–	33	30	(3)
5. Opérations de maintien de la paix	333	330	(3)	431	427	(4)	80	80	–
6. Utilisations pacifiques de l'espace	23	23	–	–	–	–	7	7	–
7. Cour internationale de Justice	117	117	–	–	–	–	–	–	–
8. Affaires juridiques	204	204	–	19	19	–	54	54	–
9. Affaires économiques et sociales	488	488	–	–	–	–	40	40	–
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	31	33	2	–	–	–	–	–	–
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	43	44	1	–	–	–	–	–	–
12. Commerce et développement	379	379	–	–	–	–	15	15	–
13. Centre du commerce international	–	–	–	–	–	–	20	20	–
14. Environnement	113	113	–	–	–	–	880	880	–
15. Établissements humains	75	75	–	–	–	–	108	130	22
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	125	125	–	–	–	–	519	519	–
17. ONU-Femmes	49	49	–	–	–	–	465	465	–
18. Développement économique et social en Afrique	541	539	(2)	–	–	–	66	66	–
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	418	418	–	–	–	–	111	110	(1)
20. Développement économique en Europe	188	188	–	–	–	–	53	54	1
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	480	480	–	–	–	–	46	52	6

Chapitre	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires		
	2021 (montant approuvé)	2022 (montant proposé)	Variation	2021 (montant approuvé)	2022 (montant proposé)	Variation	2021 (montant estimatif)	2022 (montant prévu)	Variation
22. Développement économique et social en Asie occidentale	255	255	–	–	–	–	37	36	(1)
24. Droits humains	433	449	16	10	10	–	1 069	1 069	–
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	2	2	–	–	–	–	15 006	15 006	–
26. Réfugiés de Palestine	158	201	43	–	–	–	50	29	(21)
27. Aide humanitaire	72	72	–	–	–	–	2 060	2 060	–
28. Communication globale	688	688	–	4	4	–	11	11	–
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	272	273	1	195	198	3	–	–	–
29B. Département de l'appui opérationnel	353	353	–	432	444	12	59	55	(4)
29C. Bureau de l'informatique et des communications	182	182	–	52	52	–	12	12	–
29E. Administration (Genève)	300	298	(2)	–	–	–	152	152	–
29F. Administration (Vienne)	83	83	–	–	–	–	84	84	–
29G. Administration (Nairobi)	112	112	–	–	–	–	240	240	–
30. Contrôle interne	114	116	2	127	146	19	41	41	–
34. Sûreté et sécurité	1 041	1 040	(1)	18	18	–	54	54	–
Total	9 959	10 005	46	1 358	1 388	30	22 868	23 006	138

Tableau complémentaire 7
Ressources demandées au titre de la formation pour 2022

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre</i>	<i>Ressources gérées de façon centralisée</i>	<i>Cours de langue</i>	<i>Autres activités de formation</i>	<i>Total</i>
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	–	–	62,2	62,2
3. Affaires politiques	–	–	54,0	54,0
5. Opérations de maintien de la paix	–	–	51,0	51,0
7. Cour internationale de Justice	–	20,1	101,2	121,3
8. Affaires juridiques	–	36,0	360,6	396,6
18. Développement économique et social en Afrique	–	1 060,5	769,0	1 829,5
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	–	77,8	–	77,8
22. Développement économique et social en Asie occidentale	–	60,7	12,3	73,0
24. Droits humains	–	–	241,3	241,3
27. Aide humanitaire	–	–	8,8	8,8
28. Communication globale	–	–	68,6	68,6
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	6 633,5	–	–	6 633,5
29B. Département de l'appui opérationnel	2 217,0	2 374,9	–	4 591,9
29C. Bureau de l'informatique et des communications	–	–	33,3	33,3
29E. Administration (Genève)	–	1 836,2	154,1	1 990,3
29F. Administration (Vienne)	–	163,5	–	163,5
29G. Administration (Nairobi)	–	76,8	28,6	105,4
30. Contrôle interne	–	–	19,5	19,5
31. Activités administratives financées en commun ^a	–	–	11,7	11,7
34. Sûreté et sécurité ^a	–	–	512,3	512,3
Total	8 850,5	5 706,5	2 488,5	17 045,5

^a Comprend la part inscrite au budget ordinaire de l'ONU des activités de formation financées en commun : 11 700 dollars au chapitre 31 et 229 700 dollars au chapitre 34.

Tableau complémentaire 8
Évolution des ressources demandées au titre des voyages du personnel, par chapitre^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	664,8	1 365,2	–	–	20,5	20,5	1,5	1 385,7	27,7	1 413,4
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	21,1	80,2	–	–	–	–	–	80,2	1,6	81,8
3. Affaires politiques	524,1	741,4	–	–	32,4	32,4	4,4	773,8	15,5	789,3
4. Désarmement	5,8	139,7	–	–	–	–	–	139,7	2,8	142,5
5. Opérations de maintien de la paix	240,4	501,9	–	–	169,5	169,5	33,8	671,4	13,4	684,8
6. Utilisations pacifiques de l'espace	0,1	98,6	–	–	(1,2)	(1,2)	(1,2)	97,4	1,9	99,3
7. Cour internationale de Justice	–	41,0	–	–	15,2	15,2	37,1	56,2	1,1	57,3
8. Affaires juridiques	106,3	1 275,2	–	74,8	2,3	77,1	6,0	1 352,3	27,2	1 379,5
9. Affaires économiques et sociales	46,9	454,0	–	–	(8,9)	(8,9)	(2,0)	445,1	8,9	454,0
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	7,8	188,2	–	–	19,8	19,8	10,5	208,0	4,2	212,2
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	100,9	180,7	–	–	45,1	45,1	25,0	225,8	4,5	230,3
12. Commerce et développement	61,3	384,4	–	–	(6,4)	(6,4)	(1,7)	378,0	7,5	385,5
14. Environnement	22,4	151,6	–	–	–	–	–	151,6	2,8	154,4
15. Établissements humains	12,8	94,3	–	10,1	0,5	10,6	11,2	104,9	2,3	107,2
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	27,7	217,8	(35,1)	–	(17,8)	(52,9)	(24,3)	164,9	3,1	168,0
17. ONU-Femmes	0,3	21,8	–	–	–	–	–	21,8	0,4	22,2
18. Développement économique et social en Afrique	679,1	1 246,7	–	–	(52,9)	(52,9)	(4,2)	1 193,8	24,2	1 218,0

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2022 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	51,7	441,1	–	–	(40,8)	(40,8)	(9,2)	400,3	7,9	408,2
20. Développement économique en Europe	17,8	159,1	–	–	(21,9)	(21,9)	(13,8)	137,2	2,6	139,8
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	99,2	631,1	–	–	–	–	–	631,1	12,5	643,6
22. Développement économique et social en Asie occidentale	21,1	284,3	–	–	(24,6)	(24,6)	(8,7)	259,7	5,2	264,9
23. Programme ordinaire de coopération technique	611,1	2 100,1	–	–	(110,9)	(110,9)	(5,3)	1 989,2	39,7	2 028,9
24. Droits humains	585,1	2 868,2	(1 351,7)	85,8	(350,2)	(1 616,1)	(56,3)	1 252,1	25,1	1 277,2
27. Aide humanitaire	589,4	386,7	–	–	(37,2)	(37,2)	(9,6)	349,5	7,0	356,5
28. Communication globale	64,1	287,7	–	–	(29,3)	(29,3)	(10,2)	258,4	5,2	263,6
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	81,4	345,0	–	8,3	(6,2)	2,1	0,6	347,1	6,9	354,0
29B. Département de l'appui opérationnel	32,6	235,9	–	–	(37,4)	(37,4)	(15,9)	198,5	3,9	202,4
29C. Bureau de l'informatique et des communications	7,4	101,7	–	–	34,6	34,6	34,0	136,3	2,6	138,9
29E. Administration (Genève)	8,3	36,6	–	–	(36,6)	(36,6)	(100,0)	–	–	–
29F. Administration (Vienne)	3,7	26,3	–	–	(17,4)	(17,4)	(66,2)	8,9	0,2	9,1
29G. Administration (Nairobi)	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
30. Contrôle interne	31,1	382,7	–	–	2,2	2,2	0,6	384,9	7,7	392,6
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	0,0	–	–	–	–	–	–	–	–	–
34. Sûreté et sécurité	661,1	416,0	–	–	–	–	–	416,0	8,3	424,3
Total	5 387,2	15 885,2	(1 386,8)	179,0	(457,6)	(1 665,4)	(10,5)	14 219,8	283,9	14 503,7

^a À l'exclusion des voyages au titre des missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire 9

Montant total des dépenses relatives à l'informatique et aux communications engagées en 2020, par chapitre^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Postes	Autres dépenses de personnel	Services contractuels	Frais généraux de fonctionnement	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel ^b	Autres ^c	Total
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	633,1	0,1	847,4	276,6	52,7	196,3	–	2 006,1
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	6 376,5	3,4	3 527,9	969,4	83,7	1 242,6	–	12 203,6
3. Affaires politiques ^d	751,4	0,2	958,0	253,6	10,9	244,7	–	2 218,8
4. Désarmement	206,5	–	158,6	133,3	0,0	140,3	–	638,8
5. Opérations de maintien de la paix	2 958,3	–	962,5	544,1	261,8	713,4	–	5 440,2
6. Utilisations pacifiques de l'espace	–	–	42,3	2,9	0,8	6,9	–	52,9
7. Cour internationale de Justice	–	–	1 087,7	109,8	–	147,9	–	1 345,4
8. Affaires juridiques	3 867,6	1 151,9	4 165,7	555,8	53,9	1 310,2	–	11 105,1
9. Affaires économiques et sociales	3 549,6	2,2	1 012,9	297,4	106,0	542,0	–	5 510,1
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	–	–	74,7	12,7	0,4	32,5	–	120,3
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	–	–	68,6	13,8	1,8	51,7	–	135,9
12. Commerce et développement	3 195,8	–	1 132,8	1 260,4	5,7	500,0	–	6 094,8
14. Environnement	288,4	–	69,2	63,2	0,3	26,4	–	447,4
15. Établissements humains	210,1	–	229,7	133,8	33,8	149,8	–	757,2
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	143,2	–	490,0	85,6	5,2	244,5	–	968,6
17. ONU-Femmes	–	–	85,3	47,3	–	–	–	132,6
18. Développement économique et social en Afrique	2 777,8	11,1	2 261,2	1 407,7	199,9	2 277,6	–	8 935,4
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	1 672,0	1,6	806,9	265,3	16,7	1 691,4	–	4 454,0
20. Développement économique en Europe	1 788,8	–	699,7	77,1	45,0	212,4	–	2 823,0
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	1 608,2	1,3	932,8	207,4	73,1	1 322,0	–	4 144,6
22. Développement économique et social en Asie occidentale	871,5	0,5	1 198,7	178,1	32,0	810,9	–	3 091,7
23. Programme ordinaire de coopération technique	–	1,0	369,0	123,5	1,5	393,2	–	888,1
24. Droits humains	1 893,2	–	755,3	1 384,2	201,5	565,4	–	4 799,6
27. Aide humanitaire	943,9	91,0	475,0	1 019,9	1,4	166,5	–	2 697,7

A/76/6 (Introduction)

		Postes	Autres dépenses de personnel	Services contractuels	Frais généraux de fonctionnement	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel ^b	Autres ^c	Total
28.	Communication globale	2 655,1	–	6 325,7	905,6	38,2	1 817,7	–	11 742,3
29A.	Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	243,6	–	1 548,4	241,2	2,1	395,5	3 237,4	5 668,3
29B.	Département de l'appui opérationnel	2 660,1	5,8	1 491,2	153,9	14,8	236,5	–	4 562,3
29C.	Bureau de l'informatique et des communications	18 300,3	9,7	19 421,6	2 780,3	11,9	791,7	–	41 315,5
29E.	Administration (Genève)	5 612,4	0,2	1 780,7	1 234,6	14,0	1 213,6	–	9 855,5
29F.	Administration (Vienne)	1 812,4	11,3	644,8	177,8	2,1	420,7	–	3 069,1
29G.	Administration (Nairobi)	2 047,0	4,9	277,3	49,4	0,1	31,5	–	2 410,3
30.	Contrôle interne	37,7	–	437,3	69,0	0,2	26,7	–	570,8
32.	Dépenses spéciales	–	–	2,8	–	–	–	–	2,8
33.	Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	–	–	1 240,7	1 633,7	15,1	922,6	–	3 812,0
34.	Sûreté et sécurité	–	–	807,3	346,8	57,2	783,7	–	1 995,0
Total		67 104,4	1 296,0	56 389,8	17 015,2	1 343,9	19 628,7	3 237,4	166 015,6

^a Les montants indiqués correspondent aux dépenses qui peuvent être indiscutablement imputées aux activités relatives à l'informatique et aux communications. Les dépenses relatives aux postes et aux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) correspondent aux postes et emplois qui relèvent du réseau Technologies de l'information et télécommunications.

^b Comprend les licences de logiciels.

^c Dépenses engagées au titre du budget ordinaire pour le progiciel de gestion intégré.

^d Hors missions politiques spéciales.